



INSTITUT
FRANÇAIS
DE L'ÉDUCATION

RECHERCHE

Rapport d'étude
LéA
Mars 2015

Rapport d'étude sur les LéA 2013-2014

Émilie Carosin

sous la supervision de
Réjane Monod-Ansaldi
et Luc Trouche

Table des matières

1. GLOSSAIRE	4
2.	4
3. INTRODUCTION	5
4. LA DEMARCHE D'EVALUATION	7
5. QU'EST-CE QU'UN LEA ? COMMENT S'ORGANISE LE RESEAU DES LEA ?	9
5.1 QU'EST-CE QU'UN LIEU D'EDUCATION ASSOCIE ?	9
5.2 COMMENT S'ORGANISENT LES ACTEURS IMPLIQUES DANS LE RESEAU DES LEA ?	10
5.3 LIVRABLE 1 : L'ORGANIGRAMME DES LEA	11
5.4 LIMITES ET PERSPECTIVES DANS LA REPRESENTATION DES LEA	12
6. LES CONCEPTS DE COMMUNAUTE DE PRATIQUE ET DE COMMUNITY-BASED RESEARCH PARTNERSHIPS POUR COMPRENDRE UN LEA ET LE DISPOSITIF DES LEA	14
6.1 DEFINIR UN LEA A PARTIR DU CONCEPT DE COMMUNAUTE DE PRATIQUE.	14
6.2 LES TYPES DE CONTEXTES ORGANISATIONNELS DANS LESQUELS S'INSCRIVENT LES LEA ET LEUR ROLE... ..	14
6.3 ANALYSER L'ORGANISATION DE LA COLLABORATION AU SEIN DU LEA A L'AIDE DES NOTIONS DE PARTICIPATION, REIFICATION ET NEGOCIATION DE SENS.....	15
6.4 LA NOTION DE SYNERGIE DANS LES CBPR PARTNERSHIPS POUR COMPRENDRE LA DYNAMIQUE DU LEA ..	16
6.5 LA NOTION DE CONSTELLATION DES CoP POUR COMPRENDRE LA MISE EN RESEAU DANS LE DISPOSITIF DES LEA	17
6.6 LIMITES ET PERSPECTIVES	17
7. METHODOLOGIE	18
7.1 APPROCHE GLOBALE : L'ANALYSE DESCRIPTIVE	18
7.2 APPROCHE FOCALISEE : TROIS ETUDES DE CAS INSPIREES DE L'ENQUETE ETHNOGRAPHIQUE ORGANISATIONNELLE	19
7.3 LA POSTURE DE LA CHARGEE D'ETUDE ET LE TRAITEMENT DES DONNEES QUALITATIVES	20
7.4 DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DES ETUDES DE CAS.....	21
7.5 LIMITES ET PERSPECTIVES	22
7.6 LIVRABLE 2 : LES TRAMES DE BILAN	23
8. ÉTATS ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF ET DU RESEAU DES LEA	24
8.1 LES COMMUNAUTES DE PRATIQUE IMPLIQUEES DANS LES LEA	24
8.1.1 Qui sont les acteurs clés des LéA ? (approche globale).....	24
8.1.2 Quelles thématiques de recherche et quelles orientations politiques de la refondation pour l'école rassemblent les acteurs ? (approche globale)	25
8.1.3 Rassemblement des acteurs autour d'une problématique commune et partage de cette dernière (approche focalisée).....	27
8.2 LES CONTEXTES ORGANISATIONNELS DES LEA : FACILITATEURS OU INHIBITEURS D'APPRENTISSAGE ?	29
8.2.1 Quelles sont les structures éducatives qui accueillent les actions de recherche des LéA ? (approche globale) 30	
8.2.2 Comment les actions de recherche des LéA s'insèrent-elles dans les structures d'accueil ? (approche globale) 30	
8.2.3 La structure d'accueil : garante de l'insertion de l'action de recherche ? (approche focalisée).....	31
8.3 L'ORGANISATION DE LA COLLABORATION DANS LES LEA	34
8.3.1 Quelles sont les modalités de collaboration utilisées dans les LéA ? (approche globale).....	34
8.3.2 Quels contenus sont négociés au sein de ces rencontres ? (approche focalisée).....	35
8.3.3 Quels rôles et responsabilités prennent les membres des LéA ? (approche focalisée)	36
8.3.4 Comment se manifeste l'engagement mutuel des individus ? (approche focalisée)	41
8.3.5 Quelles sont les productions des LéA ?	42
8.4 LA DYNAMIQUE INTERNE DU LEA	43
8.4.1 La réflexivité facteur de synergie au sein des LéA ?	43
8.5 LA MISE EN RESEAU DANS LE DISPOSITIF DES LEA.....	44
8.5.1 Quels sont les liens entre les LéA et leurs partenaires en 2013-2014 ? (approche globale)	44

8.5.2	Livrable 3 : Le graphique de réseau – un outil de suivi du dispositif.....	46
8.5.3	Quels liens avec les partenaires ESPE et CARDIE ? (approche globale)	46
8.5.4	Quels sont les potentiels objets et acteurs d’interface pour les LéA ? (approche focalisée)	47
9.	DISCUSSION ET CONCLUSION	48
9.1	SYNTHESE DES RESULTATS	49
9.2	LES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES	52
10.	REFERENCES.....	55
11.	ANNEXES.....	56
11.1	PROFIL DE POSTE.....	56
11.2	COURRIEL DE PRESENTATION DE L’ETUDE.....	59
11.2.1	Courriel envoyé aux correspondants LéA et IFÉ du réseau	59
11.2.2	Courriel envoyé aux correspondants LéA et IFÉ des LéA sélectionnés.....	59
11.3	ADAPTATION DE L’ORGANIGRAMME.....	60
11.4	TRAME DE CODAGE	62
11.5	TRAME DE PRESENTATION UTILISEE POUR LES ENTRETIENS ET LES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS LEA 67	
11.6	BILANS COMMUNS	68
11.6.1	Notice explicative	68
11.6.2	Bilan annuel	69
11.6.3	Bilan de 3 ans et de fin d’action	79
11.7	DOSSIER DE CANDIDATURE	90

1. Glossaire

CARDIE : Cellule ou Conseiller Académique en Recherche, Développement, Innovation et Expérimentation

CoP : Communauté de pratique

CBPR partnerships : Community-Based Participatory Research partnerships

DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire

DRDIE : Département Recherche, Développement, Innovation et Expérimentation de la DGESCO

IFÉ : Institut Français de l'Éducation

LéA : Lieu(x) d'éducation associé(s) à l' IFÉ

MENESR : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UO LéA : Unité Opérationnelle du dispositif LéA, au sein de l'IFÉ

2.

1.

2.

3. Introduction

Les lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LéA) sont des *laboratoires collaboratifs de terrain*, associant chercheurs, enseignants ou éducateurs et responsables éducatifs, réunis au sein d'un lieu à enjeu éducatif pour résoudre un problème ressenti par tous¹ comme critique. Les LéA sont structurés en réseau, bénéficiant de l'appui de l'IFÉ (unités de recherche, environnement numérique, outils de production et de partage, etc.). Il s'agit d'un réseau en construction engagé dans une dynamique évolutive résultant des interactions entre les acteurs des LéA et du réseau.

Les **LéA** ont été définis dans le programme scientifique de l'IFÉ comme des lieux à enjeux d'éducation, rassemblant un questionnement des acteurs, l'implication d'une unité de recherche, le soutien du pilotage de l'établissement, et la construction conjointe d'une action de recherche dans la durée. Le dispositif repose sur l'hypothèse que la **réflexivité** des acteurs et leur **collaboration**² peuvent contribuer à la fois au développement de la recherche et du lieu d'éducation.

Les LéA ont pour objectif de :

- Contribuer à la formation initiale et continue des professeurs, des éducateurs et des chercheurs ;
- Fonder des recherches en éducation sur l'action conjointe entre chercheurs et acteurs du terrain ;
- Diffuser les savoirs et résultats issus de ces recherches.

L'**unité opérationnelle LéA** m'a recrutée en tant que chargée d'étude pour réaliser une analyse critique du dispositif des LéA développé depuis trois ans au sein de l'IFÉ. Cette analyse vise à donner au comité de pilotage une meilleure connaissance du réseau, à améliorer la synergie entre les acteurs du LéA et les acteurs des établissements, à repérer et diffuser des pratiques intéressantes au sein du réseau et à formuler des recommandations pour l'évolution du dispositif (voir Annexe 10.1 – Profil de poste). Ces objectifs s'inscrivent dans le prolongement des analyses conduites sur les LéA dans le cadre de stages de Masters³ et à la suite d'un bilan 2013-2014 réalisé par le comité de pilotage (cf : Bilan 2013-2014⁴).

L'analyse a été conduite sous la supervision de Luc Trouche, membre fondateur du comité de pilotage et du comité scientifique des LéA, et de Réjane Monod-Ansaldi, coordinatrice scientifique du réseau LéA. Deux axes d'analyses ont été développés en concertation avec le comité de supervision. Le premier axe d'analyse descriptive concerne le rayonnement du réseau des LéA (la composition des LéA et les types d'interactions au sein de chaque LéA et avec les structures d'accueil, les partenaires, etc.). Le deuxième axe d'analyse s'inspire de l'ethnographie organisationnelle pour mieux comprendre les éléments constitutifs de la vie de quelques LéA (la place de la problématique, l'insertion dans la structure d'accueil, les modalités de collaboration et la valeur pour les acteurs).

La partie suivante présente la démarche adoptée pour développer et préciser ces deux axes d'analyse. Nous identifions les commanditaires puis présentons notre compréhension de l'organisation du dispositif et du réseau des LéA à travers un organigramme et des définitions préliminaires relatives au réseau et au dispositif.

Nous abordons ensuite les notions convoiées pour guider notre questionnement sur le dispositif et le réseau des LéA. Ces notions ont été développées dans l'étude des communautés de pratique (CoP)

¹ Certains LéA sont en partenariat avec des collectivités locales (ville de Lyon, ville de Sète), des associations, des structures culturelles (musées, centres d'arts, bibliothèques), des entreprises (société Maskott, entreprise Cabrilog), des projets de recherche nationaux (ANR ReVEA...) ou européens (Edumatics, Comenius, S-TEAM, Assist-Me...).

² Selon Henri et Lundgren-Cayrol (2001, p. 33 - 36), la collaboration, à la différence de la coopération, implique que tous les acteurs participent de façon égalitaire à "l'exploration du contenu, à l'élaboration des représentations, à la communication d'idées et à la construction des connaissances". "Pour induire l'apprentissage, la collaboration mise autant sur la réalisation de la tâche par l'apprenant que par le groupe".

³ <http://ife.ens-lyon.fr/lea/publications>

⁴ <http://ife.ens-lyon.fr/lea/outils/ressources>

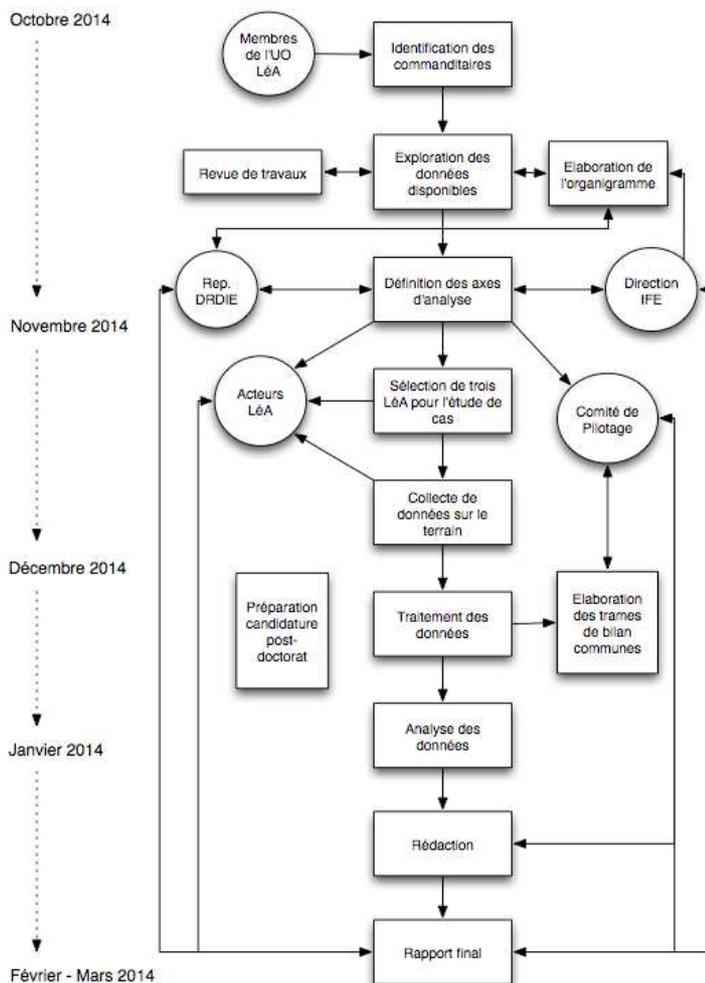
(Wenger, 1998 ; Bourhis & Tremblay, 2004) et des Community-Based Participatory Research partnerships (CBPR partnerships) (Israel, Schulz, Parker & al., 1998 ; Minkler, 2005). À la lumière des questions soulevées de cette sommaire revue de travaux, nous présentons les résultats en alternant deux perspectives : globale (analyse descriptive des LéA) et focalisée (étude de cas de trois LéA). Finalement, nous discutons et concluons notre étude en apportant des recommandations pour favoriser la synergie au sein du réseau.

4. La démarche d'évaluation

La demande d'évaluation formalisée par le comité de pilotage cherche à comprendre comment fonctionnent les équipes implantées dans les LéA. Quelles sont les relations avec les établissements associés ? Quel est l'effet du LéA sur le développement professionnel des acteurs impliqués à travers le renouvellement de leurs ressources, la socialisation professionnelle et le développement de la réflexivité ? Le comité cherche également à comprendre le rôle des différents acteurs au sein du LéA. Pour cela, une étude globale du réseau et des LéA accompagnée d'une étude centrée sur trois LéA en particulier a été préconisée (voir le profil de poste en Annexe 10.1).

Le contenu et la structure de l'évaluation se sont précisés au fil des rencontres avec les acteurs du réseau. Des rencontres hebdomadaires ont eu lieu avec le comité de supervision de l'étude pour faire le point sur l'état d'avancement du travail. Deux rencontres avec les membres du comité de pilotage ont permis de présenter et de discuter le travail en cours. Le graphique 1 ci-dessous présente les différentes étapes qui ont conduit à ce rapport d'évaluation.

Graphique 1 – Etapes du processus d'évaluation



En premier lieu, les principaux commanditaires de l'analyse, leurs objectifs et leurs intérêts par rapport à l'étude ont été identifiés.

Le principal commanditaire est le **comité de pilotage** des LéA. Ce dernier souhaite avoir une meilleure connaissance du réseau et des interactions au sein des équipes implantées dans les LéA, notamment des conditions qui favorisent la synergie au sein du réseau. Ces questionnements proviennent de l'expérience des membres du Comité de pilotage depuis le démarrage du dispositif que ce soit sur le terrain, lors des séminaires de rentrée ou dans les échanges qu'ils ont pu avoir avec les acteurs des LéA. Par ailleurs, les rapports de stages de Master rédigés précédemment sur les LéA ont mis en avant de nombreuses pistes de réflexion⁵.

Le deuxième commanditaire est la direction de l'**IFÉ**, qui souhaite disposer d'informations concernant les fonds investis dans les LéA et les résultats accomplis en termes de recherche. Elle souhaite notamment comprendre quelle valeur ajoutée apporte un LéA dans un établissement scolaire et pour ses enseignants associés. Est-ce que l'institutionnalisation de la collaboration entre chercheurs et enseignants

⁵ <http://ife.ens-lyon.fr/lea/publications>

favorise la mise en réseau des enseignants selon les thématiques recherchées ? Est-ce que cela encourage les échanges entre établissements ? L'objectif est ici de comprendre quels sont les développements possibles pour le réseau.

Enfin la **DGESCO**, en tant que partenaire du dispositif des LéA, souhaite savoir dans quelle mesure les moyens investis dans le dispositif LéA contribuent :

- aux missions du DRDIE et des CARDIE : mobiliser la recherche, l'innovation et l'expérimentation au service de la réussite de chacun des élèves et de la construction de politiques d'éducation plus efficaces (Becchetti-Bizot, Durpaire & Taupin, 2013) ;
- aux missions plus générales comme : définir le cadre et assurer l'animation des actions de formation continue ; contribuer à l'action européenne et internationale relative à l'enseignement scolaire.

Les trois commanditaires se rejoignent sur les enjeux et les défis rencontrés dans la coordination entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche. Comment les LéA constituent-ils un maillon entre ces deux mondes ? Dans quelle mesure accompagnent-ils les politiques de refondation pour l'école (Dulot, 2012) ? Le réseau se présente-t-il comme un pivot pour les recherches en éducation ?⁶

En deuxième lieu, nous avons exploré les données rassemblées par le comité de pilotage. Cela nous a permis d'affiner notre compréhension du dispositif et de développer des axes d'analyse autour des principaux objectifs mentionnés dans la fiche de poste (Annexe 10.1) :

- apporter une meilleure connaissance du réseau ;
- repérer et diffuser des pratiques intéressantes ;
- améliorer la synergie entre les acteurs.

Ainsi nous avons défini deux axes d'analyse :

1. Un premier axe « global » sur le rayonnement du réseau concerne les deux premiers objectifs du comité de pilotage cités ci-dessus. Quel est le rayonnement du dispositif des LéA ? Quelles sont les structures impliquées et comment sont-elles reliées ? Qui sont les acteurs impliqués ? Quelles sont les ressources créées et diffusées ? Ce sont les questions qui ont guidé cet axe.

2. Un second axe d'analyse « focalisée » s'intéresse aux éléments favorisant la synergie dans un LéA : nous avons conduit une enquête de type ethnographique au sein de trois LéA.

Qu'est-ce qui favorise la synergie au sein du LéA ? Quelle est la place de la problématique au sein du LéA ? Comment s'organisent les interactions entre les chercheurs et praticiens ? Quel espace de réflexivité représente un LéA ? Comment le LéA est-il valorisé par ses membres ? Ces questions ont guidé notre second axe d'analyse.

Ces axes d'analyse ont été présentés et discutés avec les commanditaires de l'évaluation, et ont été communiqués à l'ensemble des LéA par courriel (Voir Annexe 10.2 – Courriel de présentation). Nous avons ensuite rassemblé, codé, traité et analysé les données pour rédiger ce rapport.

Les recommandations pour le dispositif des LéA étant au centre de la demande d'évaluation, nous avons produit des livrables à destination des acteurs des LéA : un organigramme outil de communication et d'évaluation pour chaque LéA et des formulaires de récolte de données pour favoriser l'analyse synthétique au niveau du réseau (voir Annexe 10.6). En effet, il nous semblait essentiel d'apporter une dimension « pratique » au travail d'évaluation, d'une part pour garantir de la pertinence des analyses, et d'autre part, pour mettre en exergue l'utilité d'un travail d'évaluation continu et régulier dans la régulation d'un tel dispositif.

⁶ À ce sujet, un rapport préliminaire a été présenté au conseil de gouvernance de l'IFÉ. Il est disponible à cette adresse : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/publications/travaux-universitaires/rapport-preliminaire-emilie-carosin>

5. Qu'est-ce qu'un LéA ? Comment s'organise le réseau des LéA ?

Pour mieux comprendre notre objet d'analyse, nous proposons une première description d'un LéA et nous présentons le contexte organisationnel général dans lequel s'inscrit le réseau des LéA. Cette compréhension des LéA émerge de nos propres observations et de nos interactions avec les différents acteurs des LéA au niveau du dispositif principalement. En bref, elle représente ce qui a « fait sens » pour nous durant ces cinq mois de travail sur les LéA. Les définitions proposées sont à concevoir en complément des définitions déjà existantes sur les LéA (sur le site des LéA par exemple). Elles reflètent une perspective centrée sur les acteurs des LéA qui sont rattachés à des instances, des organisations et qui développent des outils qui dans l'ensemble composent le dispositif des LéA.

5.1 Qu'est-ce qu'un Lieu d'éducation associé ?

Un LéA désigne un Lieu d'éducation associé à l'IFÉ. Si le *lieu* peut être défini comme une « portion déterminée par l'espace⁷ », un LéA s'inscrit dans un lieu d'éducation physique déterminé par l'espace et peut être nommé comme le lieu en question. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la plupart des LéA portent le nom des lieux et/ou de l'institution où ils sont mis en œuvre, par exemple : le LéA du Lycée Aristide Briand. Il arrive qu'un LéA concerne plusieurs lieux, dans ce cas le LéA (prononcé au singulier même s'il s'agit de plusieurs lieux) est identifié par ce qui rassemble ces lieux, et cela peut être un réseau comme le LéA Réseau éclair Louis Nucéra. Mais les LéA ne sont pas toujours nommés en fonction des lieux d'éducation ou des structures d'accueil qui les portent. Il arrive qu'un LéA soit identifié à la problématique qu'il porte, par exemple : le LéA MaCARhon (Mathématiques et Cahiers d'activités en Rhône-Alpes). Ces différentes composantes de l'identité des LéA reflètent la diversité du réseau, de ses lieux associés et des projets qu'ils portent.

Un LéA ne se rapporte pas simplement à un lieu, il implique également une équipe, mobilisée autour d'un projet de recherche. Le terme « associé » renvoie à l'association du lieu et de l'équipe à l'IFÉ, mais il est possible de repérer d'autres associations à l'échelle des acteurs d'un LéA : la première association est celle entre des praticiens et des chercheurs autour d'une problématique commune et partagée ; ensuite il est possible d'envisager des associations avec des pilotes du MENESR au niveau l'académie, des représentants de collectivités locales ou territoriales, ou encore des représentants d'entreprises. Par ailleurs, les praticiens et chercheurs proviennent d'organisations différentes : de lieux d'éducation d'une part (établissements scolaires, d'associations, etc.) et d'unités de recherche d'autre part qui sont rattachées à des laboratoires, des universités, des écoles. Certaines unités de recherche font parties de l'IFÉ, d'autres ont des conventions avec l'IFÉ et d'autres non. Il est donc possible de distinguer différents niveaux d'association selon le statut des acteurs et leur appartenance à des structures, elles-mêmes associées ou non à l'IFÉ ou à d'autres structures. Cela explique pourquoi dès sa conception, le dispositif LéA présente des ramifications qui s'étendent au-delà de l'IFÉ.

Il faut noter que lorsque les acteurs parlent « du LéA » au singulier, il s'agit en général d'un LéA en particulier, et lorsqu'ils parlent « des LéA » au sein de l'IFÉ cela se rapporte le plus souvent à l'ensemble des LéA et à leur dispositif d'accompagnement. Dans un souci de clarification et de compréhension, nous emploierons dans ce rapport les termes suivants :

- Un LéA désignera l'ensemble d'une équipe (de praticiens, chercheurs, etc.) rassemblée autour d'une action de recherche rattachée à une ou plusieurs structures d'accueil (établissement scolaire, association, etc.). Chaque LéA est identifié de la façon suivante : Le LéA « nom du LéA ». Il arrive qu'un LéA ait plusieurs noms, dans ce cas c'est celui qui est utilisé sur le site internet du dispositif que nous retenons.

⁷ www.cnrtl.fr

- La *structure d'accueil* fera référence à l'établissement scolaire, l'association ou le réseau qui accueille l'action de recherche menée par l'équipe de chercheurs et de praticiens qui est impliquée dans l'action de recherche. Cette structure d'accueil est de ce fait associée à l'IFÉ par le biais d'une convention.
- Les *membres du LéA* concerneront tous les acteurs impliqués dans l'action de recherche d'un LéA : praticiens, chercheurs, autres membres de la structure d'accueil, représentants du MENESR au rectorat, etc.
- Le *réseau des LéA* : L'ensemble des LéA répertoriés et leurs partenaires dans le domaine de la recherche, au niveau du MENESR et en particulier du rectorat.
- Le *dispositif des LéA* : Le dispositif représentera les moyens proposés par l'IFÉ, en collaboration avec la DGESCO pour développer chaque LéA, fédérer et coordonner le réseau.

5.2 Comment s'organisent les acteurs impliqués dans le réseau des LéA ?

Les lieux d'éducation associés à l'IFÉ sont organisés en réseau dans le sens où les LéA sont reliés entre eux par le biais des relations que leurs acteurs tissent avec :

- les coordinateurs de réseaux ;
- les chercheurs des unités de recherche ;
- les acteurs des autres LéA ;
- les représentants du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) ;
- les acteurs locaux (associations, collectivités locales, etc.).

Ce réseau est soutenu par le dispositif LéA qui apporte un soutien technique et administratif à chaque LéA à travers un accompagnement, des rencontres annuelles (le séminaire de rentrée des LéA et la journée des LéA) dans un but formatif et de mise en réseau, des outils de communication (site internet, blog, etc.), des chartes de correspondants, etc.

Chaque LéA implique au moins un acteur de terrain (ou praticien) et au moins un chercheur. Parmi les membres du LéA, deux correspondants sont identifiés et leurs rôles et responsabilités sont présentés dans leurs chartes respectives⁸ :

- Un *correspondant LéA* est le plus souvent un praticien qui travaille au sein du lieu d'éducation, par exemple : un enseignant s'il s'agit d'un établissement scolaire. Le correspondant LéA est le coordonnateur de l'activité du LéA sur place, assure le lien avec la structure d'accueil, particulièrement avec les membres de la direction.
- Un *correspondant IFÉ* est le plus souvent un chercheur ou un enseignant-chercheur qui appartient à l'unité de recherche partenaire du LéA. Il est responsable de la recherche au sein du LéA. Il doit entre autres s'assurer de la pertinence des questions de recherche pour le terrain, de l'organisation du travail de recherche de façon collaborative et dans une approche réflexive.

Les deux correspondants sont responsables de la communication et de la diffusion de la recherche aux partenaires de l'action de recherche et au dispositif LéA dans son ensemble.

Le *dispositif des LéA*, inclus des acteurs répartis dans des comités ou unités : un comité scientifique, un comité de pilotage et une unité opérationnelle. Le *comité de pilotage* compte des membres de l'IFÉ (coordinateurs du réseau LéA, chercheurs, enseignants détaché ou mis à disposition à mi-temps), d'Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) et un membre de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) rattaché au département recherche-développement, innovation et expérimentation (DRDIE). Des référents sont identifiés au sein du Comité de pilotage et sont chargés de « superviser le développement des LéA » en assurant le suivi et en apportant un soutien méthodologique, technique et administratif aux LéA. L'unité opérationnelle des LéA (UO LéA) est composée de membres de l'IFE ou en convention avec l'IFE

⁸ <http://ife.ens-lyon.fr/lea/outils/chartes>

qui sont impliqués dans le déploiement du dispositif et dans son fonctionnement opérationnel. Les référents sus-mentionnés ainsi que les deux coordinateurs scientifique et administratif du réseau font partie de l'UO LéA. Les acteurs impliqués dans l'animation du réseau (au niveau de l'UO LéA et du Comité de pilotage) combinent plusieurs casquettes internes et externes au réseau des LéA : référents du Comité de pilotage, correspondants LéA ou IFÉ, responsables d'actions de recherche, animateurs TICE, formateurs, etc. D'ailleurs aucune personne n'est employée à plein temps sur l'ensemble du dispositif des LéA.

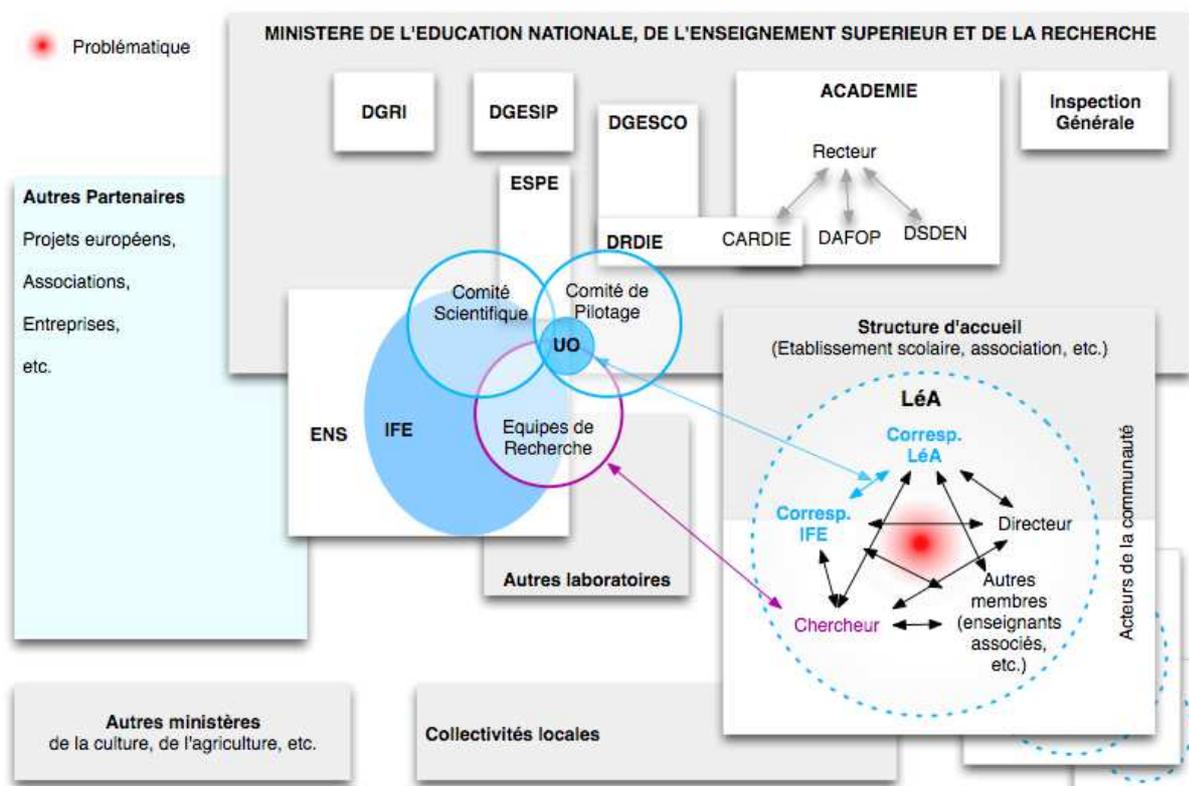
Finalement, deux échelles principales sont discernables dans le dispositif :

- Une échelle LéA au niveau du Lieu d'éducation qui implique les acteurs de terrain, les chercheurs, et les liens tissés à partir du LéA au niveau local, académique, national, européen, et/ou international en fonction des actions de recherche qui y sont conduites ;
- Une échelle réseau au niveau du dispositif mis en place par l'IFÉ qui implique les représentants de chaque LéA, les membres du comité de pilotage et du comité scientifique, et les liens tissés à partir de ces comités avec l'IFÉ, les instances du MENESR, les unités de recherche, les projets européens, les universités à l'international, etc.

5.3 Livrable 1 : L'organigramme des LéA

Pour représenter l'organisation du dispositif nous avons développé, à partir des indications du coordinateur administratif des LéA, un organigramme qui a été modifié et enrichi à travers nos interactions avec les membres du comité de pilotage et des représentants de la direction de l'IFÉ et de la DGESCO.

Graphique 2 - Organigramme du dispositif des LéA et de ses partenaires actuels et potentiels.



L'organigramme tente d'intégrer l'échelle réseau et l'échelle LéA. La dimension des structures a été configurée de sorte à rendre les imbrications visibles. Ces dernières sont révélatrices de la diversité

des origines institutionnelles des membres des comités, à travers des superpositions de formes organisationnelles. De ce fait, la taille et la position des organismes n'est pas représentative de leur importance ni de leur position hiérarchique. La relation entre ces deux échelles est représentée à travers les liens entre :

- les correspondants IFÉ et LéA et l'Unité Opérationnelle des LéA (UO),
- le chercheur (qui est le plus souvent, mais pas systématiquement, le correspondant IFÉ) et l'unité de recherche.

Les autres liens entre les différentes instances ou organisations ne sont pas représentés pour faciliter la lisibilité et aussi parce qu'ils varient en fonction des LéA. Les instruments de communication du réseau ne figurent pas non plus sur cette représentation.

5.4 Limites et perspectives dans la représentation des LéA

Le dispositif des LéA dispose d'une organisation complexe qui peut rendre difficile sa compréhension et son évaluation au premier abord. Cependant, une fois les principaux liens identifiés, cette complexité apparaît comme une force du dispositif. La multitude de liens et de partenariats établis tant au niveau de chaque LéA qu'au niveau du dispositif et du réseau assurent l'ancrage du dispositif au sein du système éducatif.

La diversité des liens tissés par les acteurs du réseau des LéA peut être illustrée par la métaphore du rhizome de Deleuze et Guattari (1980, p. 31): « le rhizome connecte un point quelconque avec un autre point quelconque, et chacun de ses traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature, il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes. Le rhizome ne se laisse ramener ni à l'Un ni au multiple. [...] Il n'est pas fait d'unités, mais de dimensions, ou plutôt de directions mouvantes. Il n'a pas de commencement ni de fin, mais toujours un milieu, par lequel il pousse et déborde. Il constitue des multiplicités linéaires à n dimensions, sans sujet ni objet [...] ». Ainsi nous pouvons penser que les liens existants et potentiels au sein du réseau sont multiples et ne peuvent être réduits à la nature ou à la position des acteurs : ils sont plus ou moins déployés selon les acteurs de chaque LéA, des organisations ministérielles, des collectivités locales et des autres partenaires. C'est la richesse des connexions entre ces acteurs qui constitue le réseau et lui donne vie.

Un des défis majeurs dans l'organisation du dispositif repose dans sa dynamique évolutive qui demande constamment une mise à jour des différentes responsabilités des acteurs au niveau du LéA et du dispositif. Par ailleurs, cette organisation doit être régulièrement explicitée aux nouveaux venus. Pour ces raisons, il est important que le dispositif développe une description du réseau qui permette aux acteurs de s'accorder sur les différents termes employés pour identifier et définir un LéA, le *dispositif LéA*, le *réseau des LéA*, etc. Parallèlement, les chartes des correspondants et du référent doivent être mise à jour régulièrement afin d'inclure les nouveaux outils du réseau. Par ailleurs, des indications supplémentaires pourraient être apportées sur les rôles et responsabilités des coordinateurs de réseau afin que les correspondants sachent à qui s'adresser en fonction des requêtes : la convention, la prise en charge des déplacements, l'utilisation du blog, etc. Finalement, il est important de définir chaque position en fonction de ses responsabilités plutôt que de la source de financement du poste (par exemple : mi-temps DGESCO), afin d'assurer la légitimité et la reconnaissance de chacun au sein du réseau.

Des moyens sont déjà déployés pour évaluer les tâches et responsabilités de chacun (rapport d'activité) et pour favoriser la réflexivité au sein du dispositif (états des lieux, bilans, etc). Cela contribue à identifier les réussites et les difficultés rencontrées par les acteurs, ainsi que les éventuelles heures supplémentaires investies dans le dispositif. Dans cette lignée, il est possible d'envisager un audit des ressources humaines au niveau du pilotage du réseau qui permettrait d'apporter des indications sur le temps, l'énergie et l'organisation déployée dans la structuration du dispositif et les moyens de la soutenir, tout en assurant l'efficacité et la durabilité.

Finalement, la représentation du dispositif (Graphique 2) que nous avons développée en collaboration avec les acteurs, constitue un outil de communication et de compréhension qui peut être exploité et adapté par les membres de ce réseau selon leurs besoins (Voir l'adaptation de la correspondante LéA du LéA d'Orléans, en Annexe 10.3, pour une présentation au chef du cabinet du recteur). Cette représentation, à présent disponible sous divers formats (pdf, graffle, vdx), peut être personnalisé en fonction des besoins des différents acteurs, par exemple : pour présenter les LéA, et/ou pour assurer le suivi annuel des interactions tissées par chaque LéA, ou chaque acteur.



6. Les concepts de communauté de pratique et de *community-based research partnerships* pour comprendre un LéA et le dispositif des LéA.

Pour mieux comprendre un LéA et le dispositif des LéA, nous avons fait appel à deux concepts : la communauté de pratique (CoP) (Wenger, 1998 ; Bourhis & Tremblay, 2004) et les « Community-based participatory research partnerships » (CBPR partnerships)⁹ (Israel & al., 1998 ; Minkler, 2005). Le premier concept permet d'approcher l'organisation des LéA et du dispositif des LéA, alors que le deuxième permet d'aborder l'implication de et l'impact sur la communauté touchée par un LéA. Grâce aux éléments de définition et aux notions clés utilisées pour expliquer les CoP et les CBPR partnerships, nous tenterons d'approfondir nos questions et définirons des pistes d'investigation pour les deux axes d'analyse, dans les limites imposées par les possibilités de recueil de données¹⁰. Les éléments qui ressortent de cette sommaire revue de travaux sur les CoP et les CBPR partnerships ont été rassemblés sous 5 points présentés ci-après.

6.1 Définir un LéA à partir du concept de communauté de pratique.

Une communauté de pratique est définie comme “un groupe de personnes qui partagent un intérêt, des problèmes spécifiques, ou une passion sur un sujet et qui souhaitent approfondir leur connaissance et leur expertise dans ce domaine en interagissant de manière régulière” (Wenger, McDermott & Snyder, 2002, p. 4, *traduction de l'auteur*). Dans ces termes, un LéA peut-être défini comme *un groupe d'acteurs du système éducatif et de la recherche en éducation, qui partagent une problématique commune issue de la recherche et/ou de la pratique, et qui souhaitent approfondir leur connaissance et leur expertise dans ce domaine en interagissant de manière régulière*.

Pour enrichir notre compréhension des LéA, nous pouvons nous poser les questions suivantes :

- D'un point de vue descriptif au niveau du réseau (approche globale) : Qui sont les acteurs des LéA ? Quelles thématiques de recherche et quelles politiques nationales rassemblent les acteurs
- De manière approfondie au niveau de trois LéA (approche focalisée) : Dans quelle mesure les acteurs de chaque LéA partagent-ils une problématique commune ? Quelles sont les raisons qui poussent les acteurs à se rassembler autour de cette problématique commune ?

6.2 Les types de contextes organisationnels dans lesquels s'inscrivent les LéA et leur rôle.

Le développement d'une communauté de pratique s'inscrit dans un contexte organisationnel qui va faciliter ou inhiber les processus d'apprentissage selon 1) les ressources mises à disposition, 2) le contexte culturel, social, politique et économique dans lequel il est inscrit, 3) la reconnaissance qu'il accorde à la CoP (Bourhis & Tremblay, 2004). Dans le cadre des LéA, un contexte organisationnel déterminant est celui de la structure d'accueil qui va soutenir ou non le développement de la communauté de pratique. Mais nous pouvons également considérer l'IFÉ comme contexte organisationnel.

Pour mieux comprendre les types de contextes organisationnels qui accueillent les LéA et leurs rôles dans le développement des LéA, nous pouvons nous poser les questions suivantes :

⁹ Modèle issu du domaine de la santé publique et de la recherche médicale.

¹⁰ D'une part, il s'agira d'exploiter les données disponibles au sein du réseau (approche globale), et d'autre part, il s'agira de conduire une étude plus approfondie de type qualitative auprès des acteurs de trois LéA (approche focalisée).

- Approche globale : 1) Quelles ressources sont mises à disposition par l'IFÉ ? Et quelle reconnaissance apporte l'IFÉ ? 2) Quelles sont les structures éducatives qui deviennent LéA ? 3) À quel point les actions des LéA sont-elles insérées dans et reconnues par ces structures d'accueil ?
- Approche focalisée : En quoi la structure d'accueil est-elle garante de l'insertion de la communauté de pratique du LéA au sein de la communauté éducative ?

6.3 Analyser l'organisation de la collaboration au sein du LéA à l'aide des notions de participation, réification et négociation de sens

Une communauté de pratique se construit autour de l'activité des acteurs et du sens qu'ils lui donnent. Wenger (1998) distingue trois processus en jeu dans la construction d'une communauté de pratique :

- La *participation* reflète l'expérience des acteurs à travers leur activité et dans les échanges avec les autres membres de la CoP.
- La *réification* vient figer et/ou symboliser la participation des acteurs à un moment donné sous une forme matérielle (document, outil, etc.) de sorte à ce que l'expérience individuelle et/ou collective des acteurs puisse être discutée et que ces derniers puissent y donner sens ensemble.
- La *négociation de sens* se construit autour des produits de la participation et de la réification, par exemple : des cadres d'interprétations, du vocabulaire, des tâches et des accomplissements des individus de la CoP.

Dans le réel, ces trois processus s'enchevêtrent et s'alimentent continuellement : la participation donne lieu à la *réification* et la *réification* permet la *participation*, notamment en servant de support ou de point focal à la *négociation de sens*.

D'autre part, le concept de communauté met en exergue *l'engagement mutuel* des individus dans une *entreprise commune* à travers un *répertoire partagé*. L'engagement mutuel est ce qui va garantir le lien entre les compétences et leur complémentarité, à travers des rapports d'entraide entre les individus (Chanal, 2000). L'entreprise commune est en quelque sorte le résultat de la négociation des objectifs des membres de la communauté de pratique, elle est constamment négociée et réifiée dans les responsabilités que prennent et se donnent les membres (Wenger, 1998). Le répertoire partagé concerne les ressources partagées au sein de la CoP qui servent de support à la négociation de sens. Tous ces éléments constituent la culture de la communauté de pratique à laquelle chaque membre et chaque ressource contribue (Davel & Tremblay, 2002).

Les processus de participation et de réification qui rassemblent les notions que nous venons de présenter peuvent nous aider à formuler des questions pour mieux saisir l'organisation de la collaboration au sein du LéA :

- En termes de supports à la participation, nous pouvons nous demander : Comment s'organise la collaboration au sein du LéA ? Plus concrètement, dans le cadre de l'Approche globale : Quelles sont les modalités de collaboration utilisées dans les LéA ? Et dans le cadre de l'Approche focalisée : Quels contenus sont négociés au sein des rencontres ? Et quels rôles et responsabilités prennent les membres du LéA ? Comment se manifeste l'engagement mutuel des individus ?
- Pour ce qui est des supports des processus de réification, nous pouvons dans le cadre de notre premier axe d'analyse nous demander quelles sont les productions des LéA, et lesquelles pourraient servir de support à la négociation de sens ? Dans le cadre du deuxième axe d'analyse, pouvons-nous tenter d'identifier certains éléments du répertoire partagé ?

Pour identifier les rôles et responsabilités des membres du LéA, nous prendrons appui sur les rôles au sein de la structure de gouvernance définis par Bourhis & Tremblay (2004, p. 22) et repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 – *Rôles au sein de la structure de gouvernance*

Rôle	Description
Expert de contenu	Gardien du champ de connaissances ou de pratique de la communauté; centre de la connaissance tacite spécialisée.
Membre fondateur	Initiateur de la communauté et guide avant l'émergence d'un animateur; participe à l'élaboration de la mission et des objectifs de la communauté.
Membre	Personne appartenant à la communauté et participant à ses activités et à ses événements; s'implique dans la communauté et participe à sa croissance.
Animateur	Guide et gestionnaire de la communauté ayant pour rôle d'assurer son développement, sa pertinence, son importance stratégique au sein de l'organisation et sa visibilité.
Parrain	Protecteur de la communauté lui offrant une reconnaissance au plus haut niveau de l'organisation, en veillant à sa visibilité, ses ressources et son importance stratégique.
Facilitateur	Personne chargée de former un réseau parmi les membres de la communauté, en encourageant la participation, en facilitant ou initiant les discussions et en dynamisant continuellement la communauté.
Animateur de contenu	Gardien des connaissances explicites; chargé de chercher, de retrouver, de transférer les connaissances explicites et de répondre aux questions des membres à ce sujet.
Rapporteur	Responsable de l'identification et la publication, sous forme de documents, de présentations ou de rapports, des savoirs pertinents, des meilleures pratiques, des nouvelles approches ou des leçons tirées de la communauté.
Mentor	Membre expérimenté de la communauté chargé de l'intégration des nouveaux membres; explique les normes et politiques de la communauté et sa place dans l'organisation.
Administrateur	Organisateur et coordinateur des événements et activités de la communauté.
Technicien	Personne chargée de surveiller et d'entretenir les outils de collaboration et d'aider les membres à les utiliser.

Source : Bourhis & Tremblay, 2004, p. 22.

6.4 La notion de synergie dans les CBPR partnerships pour comprendre la dynamique du LéA

Le concept de « Community-based participatory research partnerships » (CBPR partnerships) issu du domaine de la santé publique et de la recherche médicale contribue à la structuration et à l'évaluation des recherches construites autour de problématiques rencontrées sur le terrain et pour lesquels les acteurs sont activement dans leur résolution. Cette perspective de recherche centrée sur la « communauté » nous semblait adapté aux communautés de pratiques développées au sein des LéA.

Dans les partenariats de recherche-participatives communautaires (CBPR partnerships), l'accent est mis sur l'implication active des acteurs qui sont en contact avec le problème dans l'objectif de développer des communautés « auto-critiques » où les membres de la communauté peuvent construire des théories tout en s'engageant à améliorer la pratique (Minkler, 2005). Les CBPR partnerships reposent sur l'hypothèse que 1) la diversité des acteurs contribue à l'identification et la compréhension des problématiques sous différentes perspectives, expertises, et à partir de

différentes ressources et que 2) cette multiplicité de perspectives et de ressources peut être mise à profit pour développer de nouvelles approches ou solutions (Shulz & al. , 2003).

La notion de « synergie » est centrale au CBPR partnerships. Elle est introduite pour signifier « la combinaison des perspectives individuelles, des ressources et des compétences des partenaires pour créer ensemble quelque chose de nouveau et de valable qui soit plus grand que la somme de ces éléments » (*traduction libre*, Lasker & al., 2001, p.184). Parmi les facteurs favorisant la synergie, Minkler (2005) mentionne l'humilité culturelle et professionnelle des acteurs qui s'engagent à s'auto-évaluer et à s'auto-critiquer afin de développer et de maintenir des relations de respect mutuel dans une dynamique partenariale (Minkler, 2005).

Selon cette approche, nous pouvons interroger la capacité du dispositif des LéA à favoriser l'émergence de communautés auto-critiques ? Notamment, quelle place est accordée à la réflexivité des acteurs au sein du dispositif ? Comment cette réflexivité permet l'émergence de nouvelles pratiques et de nouvelles compétences professionnelles et/ou scientifiques ? Ces questions seront explorées dans notre deuxième axe d'analyse.

6.5 La notion de constellation des CoP pour comprendre la mise en réseau dans le dispositif des LéA

Les communautés de pratique s'organisent en constellation selon leurs connexions entre membres et entre projets, leur histoire commune, leur appartenance à une même institution, etc. (Chanal, 2000). La notion de constellation avancée par Wenger (1998) dans le cas des communautés de pratique suppose de privilégier les interactions entre pratiques ou l'articulation des activités sur les flux d'information. Ainsi, les « objets frontière » et/ou les individus « courtiers » assurent les connexions entre communautés de pratique. Ces objets et ces acteurs « d'interface », au sens de Lévy (1990), assurent la traduction et la coordination entre environnements hétérogènes (*in* Chanal, 2000, p. 14-15).

Dans le cadre de l'analyse du dispositif des LéA, nous pouvons nous demander quels sont les liens créés et visibles entre les LéA et leurs partenaires ? Cette question sera abordée dans notre premier axe d'analyse. Pour notre deuxième axe d'analyse, nous pouvons nous demander quels sont les objets frontières ou les individus courtiers qui assurent le lien au sein du réseau des LéA ?

6.6 Limites et perspectives

Cette brève revue bibliographique mériterait d'être approfondie et mise en lien avec d'autres concepts comme la recherche collaborative ou encore le design-based research qui ont été mentionnées par les travaux précédents¹¹, afin de nourrir les assises théoriques du dispositif LéA. Un tel travail permettrait d'inscrire le dispositif dans un champ théorique qui en retour viendrait contribuer à sa structuration et à la définition des formes et critères d'évaluation en vue d'ouvrir des perspectives de développement cohérentes avec la « philosophie » du réseau. Ce type de travail est envisagé par le comité de pilotage, à travers un projet de collaboration avec l'Université de Sherbrooke, également très impliqué dans des projets de recherche partenariale avec le terrain éducatif¹².

¹¹ <http://ife.ens-lyon.fr/lea/publications>

¹² Un projet COOPERA a été déposé en ce sens en janvier 2015 auprès de la Région Rhône Alpes

7. Méthodologie

Le réseau et le dispositif des LéA ont été abordés à deux niveaux et selon deux approches. Une première approche globale, à visée descriptive, fait l'état des acteurs et des structures impliquées dans le réseau en 2013-2014, des thématiques recherchées, de l'organisation du travail dans les LéA, de leurs productions (scientifiques et professionnelles) et des liens qui sont tissés avec les partenaires des LéA. Une deuxième approche focalisée sur trois LéA s'intéresse aux motivations des acteurs, à leur engagement dans le LéA, au soutien et à la reconnaissance apportés par la structure d'accueil, aux éléments qui dynamisent les processus de participation et de réification et favorisent la synergie dans le LéA.

Une méthode mixte a été employée pour l'étude du réseau et du dispositif des LéA, elle combine des approches quantitatives et qualitatives dans la collecte et l'analyse de données. La coordination de ces approches permet de « recouper et d'enrichir » les informations et de « croiser les angles d'étude et d'analyse » (Leplat, 2002). Les données ont été collectées séquentiellement : en priorité les données quantitatives puis les données qualitatives. Elles ont été traitées séparément puis articulées lors de la rédaction du rapport¹³.

7.1 Approche globale : l'analyse descriptive

L'analyse descriptive du réseau des LéA vise à appréhender l'étendue du dispositif des LéA à travers les données récoltées au sein du réseau grâce à divers documents renseignés par les 30 LéA inscrits en 2013-2014 :

- Un état des lieux annuel produit par chaque LéA de moins de 3 ans avec des éléments sur la « coopération » entre chercheurs et praticiens dans le LéA, l'articulation entre la recherche et les activités éducatives, le développement professionnel, le développement des ressources et la réflexivité.
- Un bilan de 3 ans produit par chaque LéA après 3 ans d'activité, qui comprend des informations sur la collaboration, les ressources, sur les apports pour le lieu d'éducation, pour le système éducatif et pour le réseau des LéA.
- Un questionnaire en ligne renseigné par chaque LéA de moins de 3 ans¹⁴. Il comprend des questions sur la composition des LéA, sur les thématiques IFÉ et politiques de la refondation de l'école dans lesquelles s'inscrivent les problématiques des LéA, sur les ressources produites, sur les relations avec les CARDIE, les ESPE, etc.
- Le bilan général des LéA 2014-2015 produit par le comité de pilotage sur l'ensemble des LéA à partir des documents précédents.
- Les pages de présentation de chaque LéA¹⁵ sur le site internet de l'IFE, qui comporte un résumé des actions de recherches menées et dans certains cas une liste des membres du LéA.
- Un document administratif produit par le coordinateur administratif des LéA qui rassemble le nom des équipes de recherches associées, des correspondants LéA, les thématiques IFÉ.

Nous avons également complété ces données en parcourant la base en ligne Expérithèque¹⁶ du MENESR.

¹³ Dans la méthode mixte, il est important de préciser à quel moment ont eu lieu les triangulations de données ou d'analyse dont dépendent les résultats (Jick, 1979).

¹⁴ <https://docs.google.com/forms/d/1Jmfzi759CkbCpOVALjCe71zE54-Bebd5adLm5I2JAdQ/edit#>

¹⁵ http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/@_@annuaire_lea

¹⁶ lien

Dans un premier temps, nous avons identifié les informations disponibles sur l'ensemble des LéA pour l'année 2013-2014. En effet, le réseau et le dispositif des LéA étant en constante évolution et construction, les informations récoltées d'une année à l'autre ne sont pas toujours les mêmes car retravaillées à la lumière des besoins. Il nous a donc fallu rassembler les informations pour l'année 2013-2014 afin de repérer les pistes d'analyses possibles. Malheureusement, nous n'avons pu intégrer les données des années précédentes et réaliser une analyse longitudinale du fait de l'hétérogénéité des informations récoltées.

Nous avons ensuite utilisé une trame de codage (Annexe 10.4) des données sous Microsoft Excel. L'analyse des liens établis entre les membres et partenaires du réseau (ci-après : la mise en réseau dans le dispositif des LéA) a été réalisée à l'aide de la feuille d'analyse de réseau NodeXL, conçue par des sociologues et téléchargeable gratuitement sur internet.

Il est important de mentionner que les informations récoltées reflètent celles qui ont été communiquées par chaque LéA, notamment en réponse à des questions ouvertes comme c'est le cas dans l'état des lieux et dans le bilan de trois ans. Il est possible que certaines informations n'aient pas été communiquées spontanément soit parce qu'elles ont échappé à l'équipe, soit parce qu'elles ne semblaient pas pertinentes au moment de la rédaction des documents, ou encore parce qu'elles étaient considérées comme banales ou évidentes et ne valaient pas la peine d'être explicitées par écrit.

7.2 Approche focalisée : trois études de cas inspirées de l'enquête ethnographique organisationnelle

L'objectif de ce deuxième axe d'analyse est de comprendre les éléments déterminants dans et pour la vie d'un LéA. L'étude de cas qui vise à comprendre un phénomène particulier en conditions écologiques (Yin, 1981, p. 59), présente une stratégie intéressante pour étudier le fonctionnement d'un ou plusieurs LéA et ses éléments déterminants. Il s'agit de conduire une « analyse interne » de l'objet de recherche et une « analyse des relations de celui-ci avec son contexte et avec son évolution dans le temps » (Leplat, 2002, p. 4).

En termes d'approche méthodologique, nous nous sommes inspirés de *l'enquête ethnographique organisationnelle*. Cette dernière entend étudier « comment se déploie la vie organisationnelle » à travers l'histoire des interactions entre les acteurs (Lièvre & Rix-Lièvre, 2013, p. 47). L'objectif est de comprendre comment fonctionne la culture du LéA : comment elle se développe et se maintient en s'adaptant aux circonstances (Walford, 2009) à travers les processus de participation et de réification.

L'enquête ethnographique se fonde principalement sur des techniques d'observation participante et des entretiens. La combinaison de ces deux techniques permet d'articuler la dimension individuelle et collective de la communauté de pratique. En effet, à travers le discours des acteurs, il est possible d'accéder à la compréhension et la représentation que chaque membre se fait de la communauté de pratique. Et grâce à l'observation des rencontres entre acteurs, nous pouvons comprendre comment les membres, à travers leurs interactions, organisent et donnent sens à ces différentes perspectives. En outre, l'observation permet d'accéder à « une certaine intériorité par rapport au groupe et à ses activités », qui en retour permet d'approcher « les processus collectifs de prise de décision, de réflexion stratégique, de management de projet » (Lièvre & Rix-Lièvre, 2013, p. 48). D'autre part, les entretiens permettent d'avoir accès aux événements qui échappent à l'observation du chercheur et à fournir des informations quant aux attitudes et perceptions des acteurs (Hammersley, 2006).

Finalement, l'enquête ethnographique organisationnelle se construit dans un double mouvement entre les acteurs et l'organisation. Il s'agit, pour la chargée d'étude, de se placer du point de vue des acteurs pour « entrer dans le monde de chaque acteur » et pouvoir « rendre compte de la réalité partagée » (Lièvre & Rix-Lièvre, 2013, p. 52).

Etant données le temps prévu pour notre analyse, notre méthodologie s'apparente davantage à une *micro-ethnographie organisationnelle*, dans le sens où notre démarche vise à étudier ce qui est dit et fait lors d'une occasion particulière (Hammersley, 2006) au sein de l'organisation : rencontre entre praticiens et chercheurs, entretien avec certains acteurs en particulier.

Néanmoins, notre démarche a tenté de suivre les caractéristiques de l'enquête ethnographique proposées par Bryman (2001, cité par Walford, 2009, p.272) :

« une immersion dans l'organisation du LéA, afin de récolter des données descriptives à travers le travail de terrain concernant la culture des membres ; selon les perspectives qui font sens aux membres de cette organisation en relation à leur monde social ; et pour rendre les données collectées intelligibles et significatives aux lecteurs ».

7.3 La posture de la chargée d'étude et le traitement des données qualitatives

La subjectivité de la chargée d'étude fait partie intégrale de cette démarche car elle fait place à l'intersubjectivité et convie la réflexivité des acteurs (Lièvre & Rix-Lièvre, 2013, p. 59). En effet, dans cette stratégie méthodologique, le comportement de la chargée d'étude influence directement ce qui est étudié. Par exemple : les entretiens étant co-construits avec les acteurs, ils contribuent au positionnement de ces derniers (Hammersley, 2006).

La présentation de l'étude et de la chargée d'étude était déterminante pour engager l'enquête. En concertation avec le comité de supervision, nous avons d'abord contacté les correspondants LéA et IFÉ pour solliciter leur collaboration sur l'étude (voir Annexe 10.2 : Courriel de présentation). Puis nous avons organisé les rencontres et entretiens sur place ou via skype, autour des rencontres LéA déjà prévues. Certains entretiens ont été planifiés à l'avance alors que d'autres ont été décidés sur le terrain ou à l'IFÉ selon la disponibilité des acteurs.

Afin de garantir une certaine « immersion » dans les LéA, nous avons procédé de façon spontanée et intuitive. Nous avons conduit des entretiens individuels ou avec deux acteurs, et nous avons participé aux réunions et aux rencontres entre membres du LéA en tant qu'observatrice. Cependant, il est arrivé que nous posions des questions, que nous participions à la réflexion ou que nous émettions un avis lorsque celui-ci était sollicité. D'autres conversations « informelles » avec les acteurs des LéA ont eu lieu lors de pauses, ou pendant les trajets vers ou au retour des établissements. Ces dernières n'ont pas été enregistrées et ne sont pas présentées dans ce rapport mais elles ont certainement contribué à nourrir notre réflexion sur les LéA et le dispositif.

Dans les entretiens, nous avons demandé aux acteurs de nous raconter l'histoire du LéA et/ou leur histoire dans le LéA (voir Annexe 10.5). L'objectif étant d'approcher la vie de l'organisation, les éléments qui la constituent à partir de la perspective des acteurs interrogés. En effet, le travail de l'ethnographe est de restituer l'histoire de l'organisation (Rouleau, 2013) en combinant le point de vue des différents acteurs : sur leur intérêt pour la problématique recherchée, leur participation dans le LéA, et sur l'insertion du LéA dans le lieu d'éducation.

Dans le cadre du LéA du collège Eugène Nonnon, nous avons participé à deux rencontres entre la correspondante LéA et le référent CoPil, et n'avons malheureusement pas pu conduire d'entretiens sur « l'histoire du LéA » durant le séjour de la correspondante à Lyon. La participation à ces rencontres nous a toutefois permis de récolter certaines informations relatives aux questions soulevées sur les LéA (voir Partie 5). Un entretien « réflexif » a été conduit avec le correspondant du LéA MaCARhon en réaction aux entretiens conduits auprès des membres du LéA.

Les entretiens ont été enregistrés et les réunions ont fait l'objet de prises de notes. Les enregistrements des entretiens ont été entièrement écoutés, puis partiellement retranscrits faute de temps. Les énoncés qui semblaient pertinents au moment de l'écoute ont été classés dans les points identifiés à partir des concepts de CoP et de CBPR partnerships : la définition du LéA en tant que CoP, les contextes organisationnels des LéA, l'organisation de la collaboration dans le LéA, la dynamique interne du LéA, la mise en réseau dans le dispositif des LéA. Il ne nous a pas semblé

pertinent pour cette étude d'inclure les temps de pause et nous avons conservé l'essentiel des énoncés en omettant les hésitations et certaines digressions qui sont représentées par « (...) ».

7.4 Description de l'échantillon des études de cas

Conformément à la demande du comité de pilotage, nous avons choisi d'étudier trois LéA scolaires, pour mieux répondre à la demande d'évaluation de la DGESCO. Une pré-sélection de dix LéA a été faite par la coordinatrice scientifique et le coordinateur administratif du réseau sur la base de leur proximité géographique avec L'IFÉ¹⁷. En concertation avec le comité de supervision, notre choix s'est porté sur les trois LéA présentés en premier dans le tableau 4.1 ci-dessous. Nous avons tenté d'assurer une certaine mixité en termes d'ancienneté dans le réseau, aux thématiques, et en termes de degré d'enseignement et d'unités de recherche associées. Par ailleurs, le correspondant IFÉ du LéA Garcia Lorca et les deux correspondants du LéA MaCARhon travaillant au sein de l'IFÉ, cela devait faciliter leur accessibilité pour les entretiens.

Tous les LéA ont été informés de l'étude en cours et ces trois LéA ont été contacté pour y participer (voir Annexe 10.2 : Courriel de présentation). Deux LéA ont répondu positivement à cette demande de collaboration : le LéA MaCARhon et le LéA Garcia Lorca. Un LéA n'a pu répondre favorablement à la demande du à des changements de correspondants et d'organisation. Le LéA Eugène Nonnon, dont la correspondante LéA était sur place pour la journée de rencontre des LéA a pu être intégré à l'étude en raison de la diversité qu'il apportait en termes de thématique étudiée et de laboratoire associé. Si ces deux critères ne nous semblaient pas prioritaires aux premiers abords, ils se sont révélés pertinents pour notre étude. En effet, il était dans l'intérêt de l'IFÉ de s'intéresser à un LéA qui implique une unité de recherche qui n'est pas associée à l'IFÉ et qui s'intéresse à une thématique différente.

Tableau 4 – LéA sélectionnés pour le deuxième axe d'analyse.

LéA	Année d'inscription	Thématique IFÉ	Degré	Laboratoire associé
Collège Garcia Lorca	2013	Profession et professionnalité éducative	Second	Chaire UNESCO
MaCARhon	2012	Les ressources pour apprendre et faire apprendre ; Le numérique en éducation et formation.	Premier second et	EducTice-S2HEP
Collège Eugène Nonnon	2013	Efficacité et justice des systèmes éducatifs	Second	UAG – CREFF, ESPE Guyanne, CNRS-IRD.

Le LéA Garcia Lorca, situé à Créteil, implique une unité de recherche de l'IFÉ, la Chaire UNESCO, qui entretient des liens au niveau européen et international avec les autres Chaires UNESCO. Ce LéA s'intéresse à la thématique « profession et professionnalité éducative ». Il rassemble un grand nombre d'enseignants au sein du Collège Garcia Lorca qui est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Le LéA MaCARhon est situé à Grenoble, il implique l'unité de recherche de l'IFÉ EducTice-S2HEP et s'intéresse à la thématique «le numérique en éducation et formation » de l'IFÉ. À la rentrée 2014, il rassemble un chercheur, trois enseignantes du premier degré, une enseignante du second degré (à mi-temps et inscrite en doctorat) et un membre du comité de pilotage des LéA qui, de sa proximité avec le LéA depuis plusieurs années, tient de rôle de correspondant LéA et référent.

¹⁷ Le budget alloué à l'étude étant limité, les LéA devaient se trouver à au moins deux heures de trajet en train afin que les déplacements n'incluent pas de frais supplémentaires, notamment en termes de logement.

Le LéA Collège Eugène Nonnon est situé dans un collège en Guyane et implique une unité de recherche de l'ESPE de Guyane. Il s'intéresse à la thématique « efficacité et justice des systèmes éducatifs » de l'IFÉ. Il rassemble un collectif d'enseignants qui travaillent sur un projet de classe expérimentale où des activités pédagogiques innovantes sont proposées aux élèves afin de donner plus de sens aux programmes disciplinaires annuels. Parallèlement, la correspondante IFÉ chercheuse à l'ESPE de Guyane, s'intéresse à la question de « la socialisation langagière » des élèves.

Tableau 5 - Modalités de récolte de données

	LéA		
	Collège Eugène Nonnon	MaCARhon	Collège Garcia Lorca
Entretiens avec les acteurs	Deux rencontres entre la correspondante LéA et le référent Comité de pilotage : 48 minutes (AJC_04112014) et 71 minutes (AJC_05112014) d'enregistrement.	52 minutes d'entretien avec la correspondante IFÉ/ chercheuse (S_112014). 43 minutes d'entretien avec deux enseignantes (de l'école et du collège) (AJ_14112014). 42 minutes d'entretien avec le correspondant LéA (A_26112014).	35 minutes d'entretien avec la principale du collège et le correspondant IFÉ (ML_18112014). Un entretien de 10 minutes avec un enseignant contractuel (N_18112014) Un entretien de 24 minutes avec un enseignant remplaçant (V_18112014)
Participation aux réunions des LéA	Réunion (en visio-conférence) avec tous les membres du LéA.	Réunion en présentiel avec tous les membres du LéA et un chercheur invité par le correspondant IFÉ.	Réunion en présentiel avec tous les membres du LéA. Participation aux activités du LéA : filmage des cours, et présence aux séances d'auto-confrontation.

7.5 Limites et perspectives

L'approche globale du réseau qui comprend l'analyse descriptive de l'ensemble des données récoltées par le comité de pilotage a permis de constituer une base de données commune aux 30 LéA inscrits à la fin de l'année 2014. Ces données ont permis une analyse ponctuelle du réseau après 3 ans d'existence. Et s'il n'a pas été possible d'analyser l'évolution du réseau année après année, la base de données constituée offre des éléments solides pour assurer le suivi des LéA et du réseau dans les années à venir. Grâce à ce travail de rassemblement des données, nous avons élaboré en collaboration avec la chargée d'étude sur les enseignantes associées, des trames pour l'inscription et le bilan des LéA qui permettront de suivre le LéA et l'action de recherche conduite (voir Livrable 2 ci-dessous).

L'approche focalisée inspirée de l'ethnographie organisationnelle nous a permis d'accéder à la dimension humaine et relationnelle des trois LéA étudiés. Dimension qui nous est chère au regard de notre formation professionnelle. Cette brève inclusion dans les trois LéA étudiés a mis en exergue la singularité de chaque LéA, mais a également constitué un réel défi en termes de

traitement de données étant donné le temps imparti. L'approche focalisée a toutefois permis de donner une voix supplémentaire aux acteurs des LéA et d'étudier la vie des LéA en situation réelle.

7.6 Livrable 2 : Les trames de bilan

Trois trames de bilan des LéA et des actions (de recherche) ont été développées en collaboration avec Justine Lehrmann, chargée d'étude sur les enseignants associés, des membres du pilotage du réseau et des membres de la direction de l'IFE. L'objectif de ces trames est de faciliter le suivi coordonné des actions conduites dans et hors LéA et de centraliser ces données en vue d'offrir une meilleure visibilité des LéA et des actions à l'IFE et aux partenaires engagés dans ces initiatives (la DGESCO, les équipes de recherche, etc.). Une notice explicative présente ces trois trames de bilan annuel, de bilan de 3 ans et de bilan final des actions et des LéA (voir Annexe 10.6). Les trames sont constituées de deux parties : une partie commune aux actions et aux LéA et une partie spécifique aux LéA.

La partie additionnelle qui concerne les LéA donne un aperçu du suivi assuré par le dispositif, qui est aussi révélateur de la valeur ajoutée des LéA, notamment en termes de questionnements à propos de :

- l'apport pour le lieu d'éducation,
- l'implication des acteurs,
- la communication envers la communauté éducative,
- les relations avec les partenaires (ESPE, CARDIE, et autres partenaires institutionnels)
- et la participation au réseau des LéA (rencontres annuelles, blog, communication avec d'autres LéA, etc.)

En outre, une trame supplémentaire pour la soumission ou le renouvellement de candidatures en tant que LéA a été élaborée en collaboration avec les membres du comité de pilotage des LéA (Annexe 10.7). Cette dernière suit le modèle des trames de bilans et pourra éventuellement être utilisée pour l'inscription de nouvelles actions à l'IFE. Nous espérons que ce travail collaboratif permettra de développer une base de données informatique qui facilitera le suivi des actions et des LéA à la fois pour les responsables d'actions et de LéA, que pour l'IFE et ses partenaires.

8. États et potentialités de développement du dispositif et du réseau des LéA

Cette partie présente les résultats des analyses réalisées concernant les questions énoncées dans la partie 5 en articulant approche globale et approche focalisée. L'intention est d'approfondir notre compréhension d'un LéA et du réseau des LéA soutenu par le dispositif afin d'identifier les points forts et les pistes d'amélioration qui pourront être exploitées par le dispositif des LéA pour offrir une meilleure visibilité aux actions de recherche et une meilleure reconnaissance aux acteurs des LéA.

En premier lieu, il s'agira d'identifier les acteurs clés dans les communautés de pratique des LéA, les raisons qui motivent leur engagement, ainsi que les thématiques principales abordées par les actions de recherche. Puis, nous nous intéresserons au contexte institutionnel des LéA et en particulier aux types de structures d'accueil, et à leur rôle dans l'insertion des LéA dans la communauté éducative. Ensuite, nous étudierons les modes d'organisation des LéA et les différents rôles que peuvent prendre les membres des LéA, pour enchaîner sur le développement de la réflexivité au sein de la communauté de pratique. Finalement, nous aborderons la constitution du réseau entre les LéA et leurs partenaires. Ces éléments d'analyse nous permettront d'ouvrir en conclusion des perspectives pour le suivi des LéA et du réseau par le dispositif.

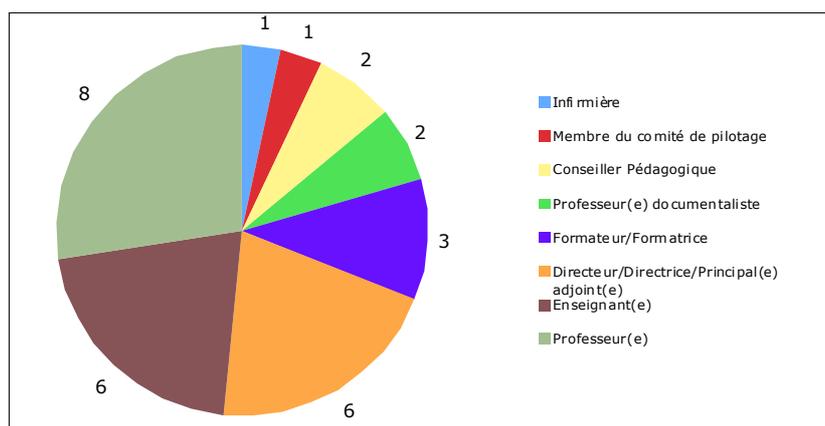
8.1 Les communautés de pratique impliquées dans les LéA

Une communauté de pratique se définit comme un rassemblement d'acteurs autour d'une problématique commune qui cherche à approfondir leur connaissance et leur expertise à travers des interactions régulières. Dans une visée descriptive (approche globale), nous commencerons par identifier les acteurs clés des LéA, ceux qui occupent les rôles de correspondants LéA et IFÉ. Les thématiques IFÉ et les politiques de refondation pour l'école qui rassemblent les problématiques singulières de chaque LéA seront étudiées pour représenter la diversité des recherches conduites. À travers l'approche focalisée sur trois LéA, nous tenterons de saisir comment ce sont constitués les communautés de pratique et quels sont les éléments qui motivent le rassemblement des acteurs.

8.1.1 Qui sont les acteurs clés des LéA ? (approche globale)

L'analyse descriptive des données récoltées à travers la fiche administrative de recensement des LéA pour l'année 2013-2014, les états des lieux ou bilans de 3 ans et le site internet des LéA, nous a permis de repérer les statuts et le genre des acteurs clés des LéA : les correspondants LéA et IFÉ. Ainsi, la répartition des hommes et des femmes est très égalitaire parmi les correspondants : 15 femmes et 15 hommes sont correspondants LéA et 17 femmes et 14 hommes sont correspondants IFÉ.

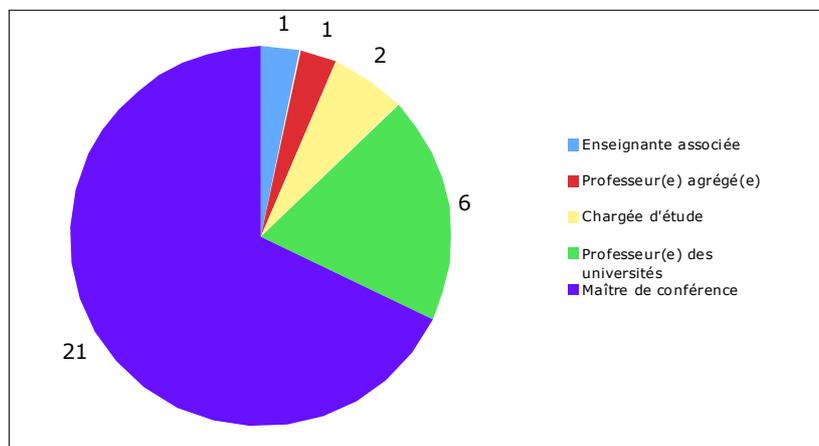
Graphique 6 – Répartition des statuts des correspondants LéA



8 correspondants LéA sont professeurs (de collège ou de lycée) et 6 sont enseignants (du premier degré). On compte également 6 directeurs d'établissements parmi les correspondants LéA, 3 formateurs, 2 professeurs documentalistes et 2 conseillers pédagogiques, qui peuvent également être

enseignants. Il convient de noter la présence d'une infirmière, correspondante LÉA au LÉA CHU La Réunion qui est centré sur l'éducation thérapeutique du patient. Également celle d'un membre du comité de pilotage formateur TICE, qui est entré dans le réseau en tant que correspondant LÉA au LÉA MaCARhon avant d'être engagé à mi-temps à l'IFE grâce au financement de la DGESCO et qui par la suite a conservé son rôle de correspondant LÉA.

Graphique 7 - Répartition des statuts des correspondants IFÉ



On compte 21 maîtres de conférence et 6 professeurs des universités parmi les correspondants IFÉ. Il y a également deux chargés d'étude, un professeur agrégé parmi les correspondants IFÉ. Il faut préciser qu'un LÉA du collège Germaine Tillion a recensé deux correspondants IFÉ en 2013-2014 dont une enseignante associée qui été en congé formation à l'IFÉ durant cette année. Gardons en tête que ces données reflètent celles

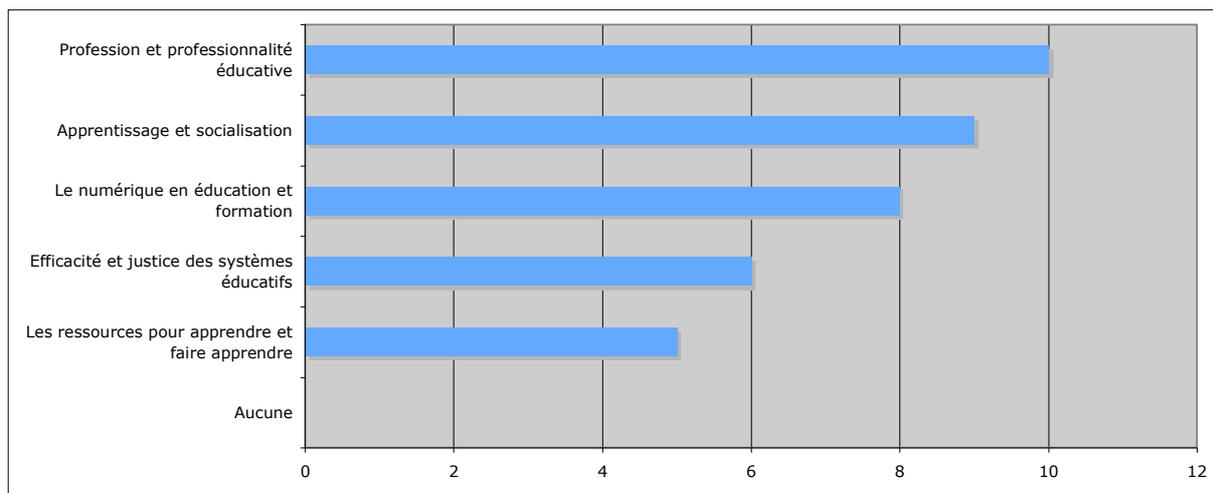
communiquées par les LÉA et ne prennent pas en compte le double statut de certains correspondants qui peuvent être à la fois chargé d'étude et professeur agrégé par exemple.

Les statuts des correspondants montrent que les correspondants LÉA sont le plus souvent praticiens, issus du monde de l'éducation et que les correspondants IFÉ sont le plus souvent issus du monde de la recherche comme cela a été préconisé dans les chartes respectives. Notre analyse étant limitée par les données disponibles au sein du réseau, nous n'avons malheureusement pas pu étudier la composition des équipes LÉA et le roulement organisationnel des communautés de pratiques.

8.1.2 Quelles thématiques de recherche et quelles orientations politiques de la refondation pour l'école rassemblent les acteurs ? (approche globale)

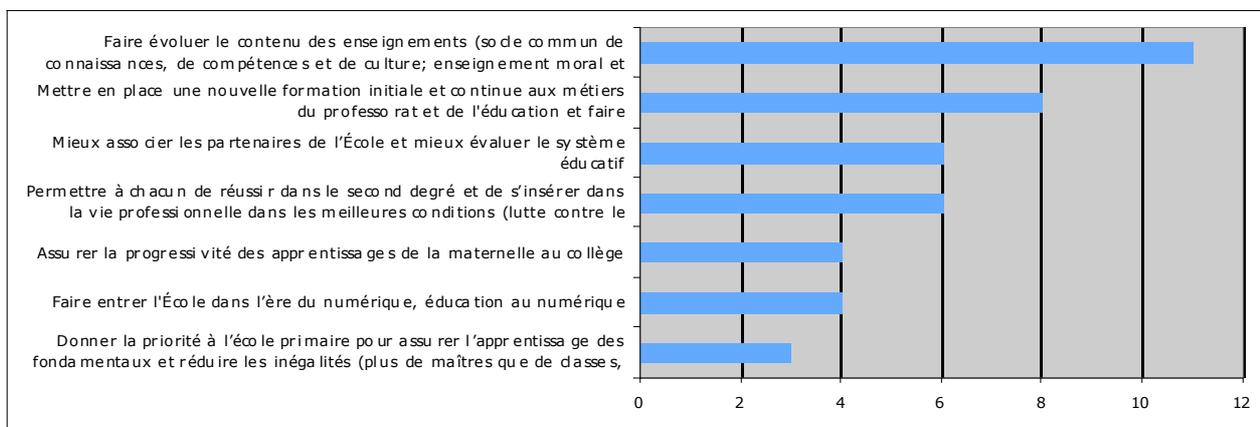
Dans l'ensemble, les recherches menées par les LÉA s'intéressent à toutes les thématiques prioritaires de l'IFÉ. A noter que 6 LÉA combinent deux thématiques de recherche et un LÉA trois thématiques de recherche, sans préciser lesquelles sont prioritaires. Ainsi nous avons accordé la même importance à toutes les thématiques mentionnées, par les LÉA ou les référents, également lorsqu'elles étaient combinées à d'autres thématiques.

Graphique 8 – Nombre de LéA qui s'inscrivent dans chaque thématique IFÉ



Les thématiques « les ressources pour apprendre et faire apprendre » et « efficacité et justice des systèmes éducatifs » semblent être les moins représentées au sein des LéA (5 et 6 LéA respectivement s'y inscrivent). Les thématiques « profession et professionnalité éducative » et « apprentissage et socialisation » sont les plus mentionnées : 10 et 9 LéA disent s'inscrire dans ces thématiques respectives.

Graphique 9 – Nombre de LéA qui s'intéressent aux orientations politiques de la refondation pour l'école.



Les politiques pour la Refondation de l'École sont elles aussi toutes représentées au sein des LéA. Ici aussi il arrive que les LéA s'inscrivent dans plusieurs politiques : seulement neuf LéA mentionnent une seule politique prioritaire, vingt autres combinent plusieurs politiques prioritaires et le LéA CHU La Réunion comme expliqué précédemment ne s'inscrit dans aucune politique prioritaire.

11 LéA s'intéressent à « l'évolution du contenu des enseignements » et 8 LéA « la formation aux métiers du professorat ». L'importance de ces politiques au sein des LéA reflète la vocation des LéA à contribuer au développement de nouvelles pratiques d'enseignements et à la formation des enseignants. Les politiques les moins représentées concernent l'école primaire : « donner la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités » (3 LéA). Cela peut-être expliqué par le fait qu'il y ait deux fois moins de LéA dans le premier degré que dans le second degré. Cette moindre représentation est également reflétée dans la proportion de LéA s'intéressant à la thématique IFÉ « efficacité et justice des systèmes éducatifs » (6 LéA). Les deux

autres politiques prioritaires les moins représentées sont celles concernant la « progressivité des apprentissages de la maternelle au collège » (4 LéA) et celles sur l' « éducation au numérique » (4 LéA).

8.1.3 **Rassemblement des acteurs autour d'une problématique commune et partage de cette dernière (approche focalisée)**

Les trois études de cas ont mis en avant trois cas de figures avec des historiques différents qui expliquent le rassemblement des acteurs autour de la problématique centrale du LéA. Dans le cas du LéA MaCARhon et du LéA du Collège Garcia Lorca, l'inscription en tant que LéA est venue institutionnaliser une collaboration déjà existante entre enseignants et chercheurs, initiée par des chercheurs, autour d'une action de recherche et d'une méthode formative respectivement. Dans le cas du Collège Eugène Nonnon, le LéA a permis de soutenir le développement d'un projet de classe expérimentale initié par une enseignante.

8.1.3.1 *Le LéA MaCARhon*

Le LéA MaCARhon s'est constitué autour de deux projets de recherche dans lesquels étaient impliqués une chercheuse et des enseignants. La vie du LéA est intimement liée aux projets de recherche. En retour, l'inscription en tant que LéA apporte une assise institutionnelle à ces projets, comme l'explique une enseignante-doctorante du LéA. Il est intéressant de voir que la durée de vie des premiers projets (actions de recherche) et celle du LéA sont pour l'enseignante similaire, même si dans les faits il y a un décalage. Les projets ont débutés avant la mise en place du LéA et se sont terminés avant le LéA. En effet, la « re-conduction » du LéA dont parle l'enseignante-doctorante correspond à la dernière année (3^{ème} année) du LéA MaCARhon qui a permis l'accompagnement d'un nouveau projet.

« Il y avait une chercheuse (...), des professeurs des écoles (...) dont (une enseignante qui fait partie du LéA) mais pas encore (une autre enseignante), et puis voilà et ensuite au cours de l'avancement on a décidé, pour avoir une reconnaissance un peu plus institutionnelle de créer un LéA. Et donc le projet MaDyP s'est terminé en 2014, l'année dernière et du coup le LéA avec, et là il a été re-conduit et on démarre un autre projet CaPriCo (Calculatrices au Primaire et au Collège) avec Texas instrument » (AJ_14112014, 00 :58).

Les actions de recherche sont centrales au LéA, ce sont elles qui fédèrent les membres et motivent leur engagement. Dans le cas du LéA MaCARhon, il s'agit du développement et/ou de l'expérimentation de nouveaux supports d'enseignement, y compris numériques, pour l'enseignement des mathématiques. Supports qui présentent un intérêt particulier pour les enseignants qui y voient un moyen pour motiver leurs élèves et les intéresser davantage :

« C'est une autre façon de leur faire apprendre des choses » (AJ_14112014, 9 :35) qui marche bien avec les élèves : « Les enfants ça leur a vachement plu de passer sur les ordinateurs, on en fait rarement » (AJ_14112014, 10 :35).

En parlant du nouveau support expérimenté (les calculettes), l'enseignante du second degré explique qu' « au collège aussi c'est magique, (...) c'est parce qu'on leur donne quelque chose et donc c'est magique parce que c'est un truc qui est dans la boîte, on les sort, c'est super (...) C'est pas tout le monde qui le fait, c'est une nouvelle pratique ». (AJ_14112014, 30 :30)

Mais il ne s'agit pas seulement d'essayer de nouveaux support d'enseignement, il est également important d'en assurer la qualité et la pertinence. C'est ce qu'étudie l'enseignante-doctorante du second degré. À travers sa recherche sur les « duo d'artefacts virtuels et matériels », elle interroge « la plus-value de la technologie d'un environnement numérique, d'un environnement informatisé sur les apprentissages dans des situations où il y a des manipulations dans un (environnement informatisé) (...) et utilisation d'un outil matériel » (AJ_14112014, 17 :00).

L'institutionnalisation de la collaboration entre les enseignants et chercheurs du LéA MaCARhon apporte un cadre au développement et à l'expérimentation de nouveaux supports d'enseignements

tout en enrichissant les pratiques et l'expertise des enseignants et des chercheurs sur ces outils, notamment sur leur plus-value pour le système éducatif.

8.1.3.2 Le LéA du Collège Garcia Lorca

Le chercheur du LéA du Collège Garcia Lorca a une longue expérience de la collaboration avec les enseignants du collège et avec les étudiants en formation. Les interactions croisées entre étudiants des ESPE et les enseignants du collège ont donné envie aux futurs enseignants de venir travailler dans l'établissement et ont permis de développer une base de vidéos destinées à la formation des enseignants (NéoPass¹⁸). L'institutionnalisation de cette collaboration dans le cadre du LéA a permis de faire le lien entre le projet NéoPass et les travaux de recherche engagés dans le cadre de la Chaire UNESCO « former les enseignants du XXIème siècle ». Ainsi le LéA en plus de soutenir un projet déjà existant, a encouragé le lien avec une action de recherche et ainsi permis de renforcer les assises de cette collaboration.

« Moi (correspondant IFÉ) je suis dans l'établissement depuis 2005, avec (un chercheur) qui est un sociologue de l'éducation et donc ça fait pratiquement dix ans que je connais (une enseignante) qui était l'ancienne référente (correspondante LéA), (le correspondant LéA), (une autre enseignante) (...). Et on a vu passer 4 ou 5 principaux, des turnovers très important au niveau des profs, mais j'ai toujours gardé un bon contact avec ces professeurs là. Faisant que j'ai régulièrement pu, pratiquement chaque année, revenir avec des stagiaires de Clermont qui venaient observer des classes là aussi toujours dans la bienveillance (...), on essaie de comprendre ce que font les profs, on fait des debriefing avec eux, on fait des soirées patés rillettes, etc. avec eux. Et ça a été très remarquable, ça a eu plein d'effets sur les jeunes qui voulaient venir travailler dans l'établissement (...). On a fait ça à l'époque et après on a construit cette ressource qui s'appelle NéoPass (...) donc on a quand même toute cette antériorité de recueil vidéo dans l'établissement avec (enseignants) (...) Et quand on nous a proposé d'être un LéA, ça a fait une convergence entre le projet NeoPass action (...) les travaux sur la Chaire UNESCO, je suis sur l'établissement formateur et j'essaie de comprendre comment on forme sur l'établissement et que ce soit une valeur ajoutée et non pas simplement une perte de temps quoi. » (ML_18112014, 9 :30)

Le LéA se développe donc autour d'un projet de formation des enseignants qui y voient un intérêt pour leur formation mais également pour les élèves, comme l'explique cet enseignant associé :

« je trouve que ça a l'air intéressant pour la formation (...) même intéressant pour les gamins (...) » (N_18112014_01 :40).

En fait, selon cet autre enseignant, il s'agit :

« De progresser pas dans la (...) discipline, mais justement dans la pédagogie dans le rapport avec les élèves et pour essayer d'avoir le moins de situations de conflit et le plus de situations de travail en bonnes conditions » (V_18112014, 1 :58).

Le LéA fédère les enseignants autour d'une problématique centrale : la formation sur le terrain en vue d'améliorer leurs pratiques. Dès lors la formation d'une communauté de pratique apparaît comme évidente dans un établissement qui subit beaucoup de roulement organisationnel et qui accueille constamment de nouvelles recrues, c'est ce qu'explique cet enseignant remplaçant :

« l'ambiance dans cet établissement est vraiment bonne et ce projet par exemple je le trouve vraiment (...) déjà j'ai eu l'impression qu'on nous laisserait pas tomber même si on est dans un établissement qui peut paraître compliqué on ferait en sorte de se serrer les coudes et surtout d'essayer de progresser » (V_18112014, 1 :58).

L'institutionnalisation du LéA du Collège Garcia Lorca a permis de renforcer la collaboration déjà solide entre enseignants et chercheurs en faisant le lien avec une action de recherche pertinente pour le projet de formation en cours.

¹⁸ <http://neo.ens-lyon.fr/neo>

8.1.3.3 Le LéA du collège Eugène Nonnon

L'équipe du LéA du collège Eugène Nonnon s'est constituée en même temps que le LéA à l'initiative de la correspondante LéA qui portait un projet de classe expérimentale depuis ses années d'études. Ce projet a été construit avec d'autres enseignants du collège autour d'une classe de sixième :

« On veut que nos élèves réussissent, que le constat fait qu'il y a des difficultés et des contraintes, qu'est-ce qui fait que grâce à une expérimentation ils vont mieux réussir ou alors ce temps et cet argent investi finalement ça n'a servi à rien, c'est le projet des 4 ans ». (AJC_05112014, 11 :00)

La correspondante LéA a cherché une chercheuse qui puisse s'associer au projet afin de l'inscrire en tant que LéA. Comme elle l'explique cela n'a pas été facile de fédérer des chercheurs autour du projet :

« (La correspondante LéA) avait été cool parce que déjà c'est la seule qui m'avait répondu au départ et puis après elle avait convoqué beaucoup de collègues (...) et ils avaient tous leur domaine, d'ailleurs très microscopiques, donc ça les a pas intéressés » (AJC_04112014, 12 :50).

Cette configuration de LéA est rare dans le réseau, et révélatrice du désir des enseignants d'établir des liens avec le monde de la recherche pour trouver des solutions éducatives adaptés à leurs élèves :

« C'est vrai que (le coordinateur administratif des LéA) au départ nous trouvait un peu en marge et ça pouvait d'ailleurs être notre clé de réussite du projet, parce qu'on est vraiment acteurs de notre projet. Au bout de quelques années on s'est dit tiens on va essayer ça parce que au regard de notre population le besoin est... et que peut-être qu'une clé de réussite ce serait travailler justement sous forme de projet pluridisciplinaire » (AJC_04112014, 00 :33)

En vérité, deux problématiques co-existent au sein de ce LéA, celle de la classe expérimentale portée par les enseignants et celle de la « la socialisation langagière » (Etat des Lieux 2013-2014) portée par la chercheuse sociolinguiste qui tient le rôle de correspondante IFÉ. La constitution d'une communauté de pratique autour de ces deux questions permet d'apporter des éléments de compréhension aux profs concernant leurs élèves et de leur culture. Cela contribue en retour d'améliorer la pertinence des interventions des enseignants dans le cadre de la classe expérimentale.

Ainsi, le LéA du collège Eugène Nonnon a permis de faire le lien entre des enseignants désireux de s'inscrire dans une démarche scientifique et une chercheuse issue d'une ESPE sur la question de la socialisation langagière. Les deux problématiques se rejoignent un point d'intérêt : l'allophonie et les apprentissages, obstacles ou contraintes, éduquer pour mieux apprendre. Il s'agit d'investir de nouvelles méthodes pour faire « réussir autrement les élèves allophones » comme l'explique la correspondante LéA.

8.2 Les contextes organisationnels des LéA : facilitateurs ou inhibiteurs d'apprentissage ?

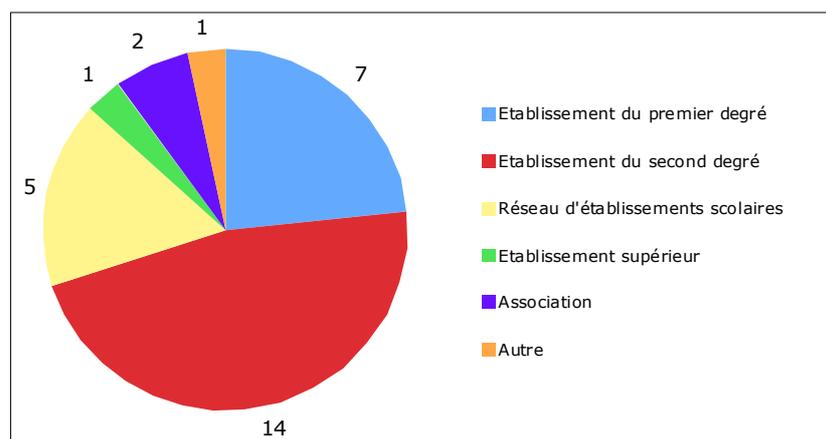
Les contextes organisationnels dans lesquels s'inscrivent les LéA sont nombreux car les communautés de pratiques constituées comme maillons entre le monde de la recherche et le monde de l'éducation impliquent des liens avec les structures d'accueil éducatives, avec les équipes de recherche de l'IFÉ, d'universités, d'ESPÉ, etc., et avec l'IFÉ à travers le dispositif des LéA. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes concentrés sur les types de structures d'accueil des LéA, et leur rôle dans l'insertion de la communauté de pratique au sein de leur communauté éducative. Les deux autres contextes du développement des LéA que représentent les équipes de recherche et IFÉ, pourront être explorés dans la continuité de cette première étude.

8.2.1 Quelles sont les structures éducatives qui accueillent les actions de recherche des LéA ? (approche globale)

À la fin de l'année 2013-2014, le réseau comptait 27 LéA en établissements scolaires avec une présence plus marquée des établissements du second degré (14 établissements).

Deux associations étaient présentes au sein du réseau, un établissement supérieur et une autre structure qui fait référence au LéA CHU La Réunion.

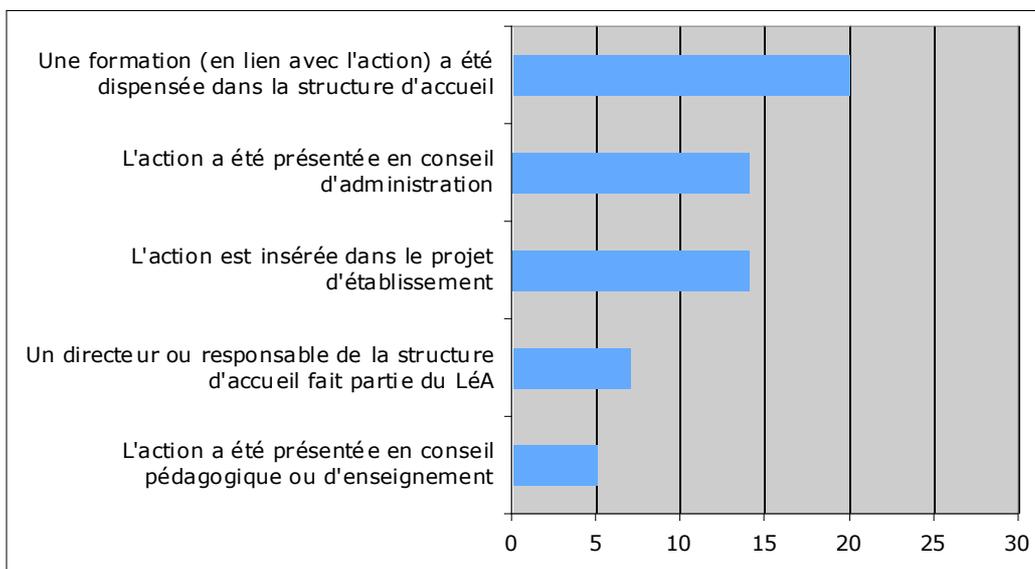
Graphique 10 - Répartition des structures qui accueillent les LéA



8.2.2 Comment les actions de recherche des LéA s'insèrent-elles dans les structures d'accueil ? (approche globale)

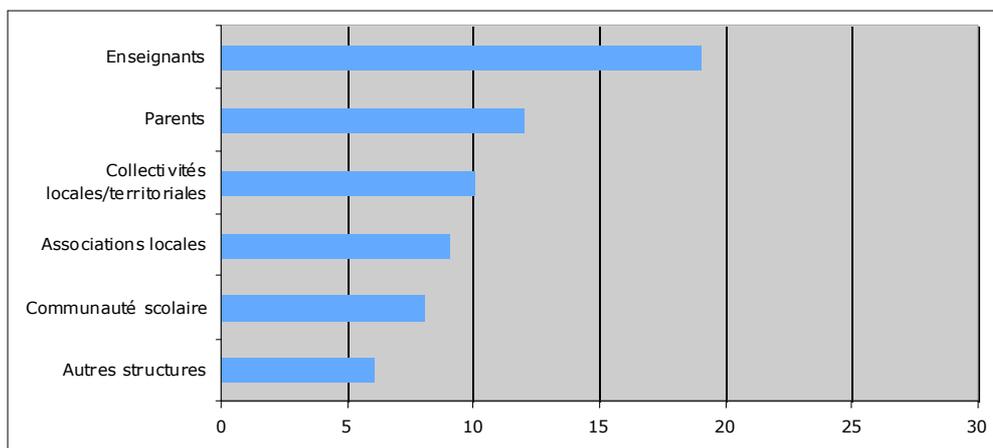
Divers indicateurs révélateurs de l'insertion de l'action de recherche dans les structures d'accueil ont été demandés dans le questionnaire en ligne et repérés dans les états des lieux et les bilans de 3 ans et sont présentés dans le graphique ci-dessous. Ainsi on observe que 2 LéA sur 3 diffusent l'action de recherche au sein de la structure d'accueil à travers des formations. 14 LéA indiquent avoir présenté l'action en conseil d'administration et parmi ces LéA 11 précisent avoir inscrit l'action dans le projet d'établissement. 3 autres LéA supplémentaires indiquent avoir fait de même sans mentionner de présentation au conseil d'administration, ce qui n'exclut en aucun cas cette éventualité. La présence de 7 directeurs et responsables de structures parmi les membres du LéA montrent l'intérêt de ces derniers pour les actions conduites et leur volonté de participer au développement du LéA au sein de leur structure. Par ailleurs, 5 LéA disent avoir présenté l'action en conseil pédagogique.

Graphique 11 – Insertion de l'action de recherche dans la structure d'accueil



En termes de communication envers la communauté éducative, les destinataires mentionnés dans les divers documents renseignés par les LÉA montrent que dans 19 LÉA, les enseignants sont les premiers destinataires des informations véhiculées sur l'action de recherche. Les parents ont été informés de cette dernière dans 12 LÉA et les collectivités locales dans un tiers des LÉA. La communication envers les associations locales, la communauté scolaire et les autres structures (par exemple : musées, centres culturels, etc.) a été assurée dans 9, 8 et 6 LÉA respectivement. Les informations concernant les modalités de diffusion n'étant pas disponibles pour l'ensemble des LÉA, nous n'avons pu les inclure dans cette étude.

Graphique 12 – Communication envers la communauté éducative



8.2.3 La structure d'accueil : garante de l'insertion de l'action de recherche ? (approche focalisée)

L'accueil du LÉA par la structure éducative est déterminante pour son développement, celui de l'action de recherche et pour le développement professionnel de ses acteurs. D'autre part la structure d'accueil peut assurer le relai entre la communauté de pratique et la communauté éducative. Les trois LÉA que nous avons étudiés, situés au sein d'établissements du premier et du second degré, présentent différentes configurations en termes d'insertion de l'action dans les

structures d'accueil. Nous avons identifié, à travers le discours des acteurs, comment ces configurations affectent le fonctionnement du LéA et contribuent à son développement.

8.2.3.1 Au LéA MaCARhon : une reconnaissance institutionnelle difficile à obtenir

Le LéA MaCARhon fait partie des premiers LéA à avoir intégré un établissement du premier degré dans le département de l'Isère (académie de Grenoble) et à rechercher l'appui et la reconnaissance de la direction académique des services de l'éducation nationale (DASEN) de l'Isère et au niveau du rectorat. C'est ce qu'explique la correspondante IFÉ :

« Pour permettre à une enseignante de travailler avec nous, j'avais dû interagir directement, écrire à la DASEN (...) pour lui demander (...) que ce serait bien que l'enseignante ne change pas d'école » (S_ 112014).

D'autres acteurs institutionnels sont également concernés par les actions de recherche conduites dans les LéA, il s'agit des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN), qui dans le premier degré ont la responsabilité d'une circonscription. Les difficultés institutionnelles rencontrées par le LéA MaCARhon montrent comment les relations avec les IEN peuvent impacter directement le fonctionnement du LéA, notamment dans la participation aux activités du réseau comme l'explique le correspondant LéA :

« Les difficultés institutionnelles sur l'Isère ont fait qu'on n'a pas laissé de côté les rencontres des LéA mais j'en ai parlé chaque année (...) sauf que, (...) l'ancienne IEN jusqu'à cette année n'était pas du tout dans le truc (...) rien que ça, là où ça paraît anodin pour d'autres LéA dans d'autres régions (...), chez nous même demander l'ordre de mission, on s'est dit on ne va pas aux rencontres nationales » (A_26112014, 9 :45)

Ces difficultés peuvent aller jusqu'à limiter les perspectives en termes de renouvellement de l'inscription au dispositif des LéA après la première candidature :

« Le carcan institutionnel est tel, on n'imagine pas forcément le LéA rebondir, je pense que la correspondante IFÉ aura d'autres terrains... » (A_26112014, 26 :00).

Par ailleurs on ressent dans le discours des correspondants LéA et IFÉ qu'il est difficile pour eux d'identifier les raisons de cette non-reconnaissance institutionnelle. La correspondante IFÉ se demande si cela est dû au non-respect des procédures ou des canaux de communications, ou à d'autres raisons :

« On a essayé de mettre en place cette convention qu'on a rédigé avec X (correspondant LéA) elle a été adressée, mais je pense qu'au moment où on l'a adressée on a été maladroit (...). À mon avis les raisons du blocage sont multiples et pas uniquement parce qu'on a pas suivi les bons canaux » (S_ 112014).

On remarque aussi une remise en question de la part des acteurs qui sont conscients qu'ils sont engagés dans un processus de construction de relations et de procédures avec les acteurs institutionnels qui demandent des ré-ajustements constants. C'est ce que reflètent les propos du correspondant LéA :

« Comme la correspondante IFÉ l'a expliqué, c'est un réseau qui se monte, le LéA MaCARhon ça a été l'un des premiers, ça a en plus été l'un des tous premiers à intégrer le primaire et il y a eu cette notion d'apprentissage sur le tas et qu'on est encore en train de vivre. » (A_26112014, 5 :45)

L'expérience institutionnelle difficile vécue par le LéA MaCARhon, dont la signature de la convention n'est toujours pas faite en mars 2015, souligne les difficultés qui peuvent exister en raison du décalage entre le système éducatif et le monde de la recherche qui ont chacun leur propre culture et modes de communication. Les acteurs du LéA MaCARhon sont conscients qu'ils doivent constamment s'adapter aux besoins de chaque culture afin de garantir de bonnes relations et de favoriser la participation et la reconnaissance des membres, mais cela n'est pas toujours évident.

8.2.3.2 Au LéA du collège Garcia Lorca : la principale du collège garante de la reconnaissance de l'action de recherche.

Dans les établissements du second degré, la reconnaissance institutionnelle provient essentiellement des principaux du collège ou du lycée. L'entretien que nous avons conduit avec la principale du collège Garcia Lorca montre comment cette reconnaissance a assuré le bon fonctionnement du LéA et la pérennité de l'action menée. Par ailleurs, la présentation et le vote en conseil d'administration permet d'obtenir une reconnaissance des institutions tutelles qui y sont présentes. Ci-dessous l'extrait de l'entretien :

« Et c'est ça en fait, l'idée c'est de légitimer des *process* et le problème c'est que quand tu mets des trucs en place comme ça, ils ont pas de légitimité collective, ils ont pas de cohérence collective (...) un truc tout bête le LéA n'avait pas été abordé en CA (Conseil d'Administration), il a pas été voté en CA. Bon je l'ai voté l'année dernière (...) mais voilà l'important c'est ça. (...) Quand tu poses ça dans les instances, c'est plus ta cohérence à toi (...) ça devient la cohérence de l'instance, hors l'instance c'est ça qui nous protège. Donc là le LéA a été posé dans le projet REP+, il a été envoyé au ministère, il s'inscrit dans la circulaire de rentrée (...), il s'inscrit dans le protocole de refonte de l'éducation prioritaire (...). Quelle est la cohérence par rapport à la politique nationale, déclinée sur un plan local voilà (...) Ce qui me permet de légitimer moi aussi que demain matin, je libère vingt profs ». (ML_18112014, 11 :55)

Mais avant de franchir cette étape, il est important que des liens soient tissés et explicités entre la recherche et le terrain, en d'autres mots, que la pertinence de l'action pour le terrain soit démontrée, particulièrement dans des collèges « en difficulté » où de nombreuses initiatives sont mises en place. C'est ce que la principale du collège, qui a pris ses fonctions, alors que le projet de LéA avait été construit avec son prédécesseur, et le correspondant IFÉ nous ont expliqué :

La principale : « Cette baraque je la connais et je connais cette manie qu'on a de charger la mule dans les collèges en difficulté (...) donc si tu veux moi j'ai vu arriver deux gens forts sympathiques, mais moi les chercheurs c'est des gens fort sympathiques mais bon (...) et du coup moi je me suis dit c'est encore une usine à gaz qui va me prendre du temps et avec une difficulté, (...) moi j'ai dit *ok* montrez-moi dites moi que les heures où vous venez que vous enlevez des heures à des gosses parce que finalement c'est ça le LéA aussi c'est d'enlever des heures de cours à des mômes, il y a une plus-value pour ma baraque. » (ML_18112014, 6 :30)

Le correspondant IFÉ : « C'est cette magnifique phrase (...) (que la principale a dit) : C'est vous la recherche, bon dans trois mois si vous servez à rien c'est dehors ! Ça ça restera marqué dans mon esprit...(...) ça a commencé comme ça vraiment et un mois après : chers collègues vous avez la chance de travailler avec une équipe... » (ML_18112014, 4 :30)

Il est important, comme le souligne la principale que la structure d'accueil et le projet de LéA soient bien articulés : « Et en fait c'était ça moi que je reprochais au départ au LéA, c'est que (...) en tant que chef d'établissement (...) je ne comprenais pas moi l'articulation de ce LéA avec ma baraque et avec ce qui se faisait. (...) » (ML_18112014, 10:30).

Encore une fois nous remarquons que le dialogue entre les acteurs du monde de la recherche et les acteurs du monde de l'éducation est essentiel. Les enjeux pour le terrain qui sont souvent évidents pour les chercheurs doivent être clairement explicités pour que les praticiens puissent s'en saisir et contribuer à assoir la légitimité du LéA au sein de la structure d'accueil.

8.2.3.3 Au LéA Eugène Nonnon : l'importance de la communication avec la direction dans un contexte culturel et politique complexe.

Le va et vient entre la recherche et le terrain soutenu par une communication régulière entre enseignants, chercheurs et personnels de direction permet d'identifier des sources de malentendus qui dépassent le contexte scolaire et ont à voir avec le contexte culturel et politique. C'est pourquoi,

il est important de prendre le temps d'étudier les changements qui ont eu lieu dans l'établissement au fil des années et d'en comprendre les enjeux pour les actions de recherche menées. Par exemple, la correspondante LéA du collège Eugène Nonnon explique les enjeux culturels qu'impliquent le changement dans la population d'élèves du collège et les susceptibilités qui peuvent émerger de cette évolution :

Cette dernière explique qu'il y a eu un grand changement dans la composition du collège : ils sont passés de 80% d'élèves favorisés à 20 %, d'ailleurs l'établissement est passé en REP depuis Décembre 2014. La complexité du contexte culturel est également à prendre en compte, notamment dans l'appellation des projets qui peuvent se révéler sensibles dans certains milieux. C'est pourquoi, il est important pour les acteurs des LéA d'être à l'écoute des sensibilités et des demandes de la communauté scolaire en entretenant un dialogue régulier avec les principaux. (AJC_05112014, 1 :00 :00).

La communication entre les LéA et les structures d'accueil joue un rôle essentiel dans le développement des actions de recherches. Elle contribue à favoriser le développement professionnel des enseignants impliqués et de la communauté éducative au sens large. La reconnaissance institutionnelle apportée par la structure d'accueil apporte de la légitimité aux actions de recherches conduites, mais contribue également à leur visibilité auprès de l'ensemble de la communauté éducative, y compris les membres du conseil d'administration. Et la diffusion des actions de recherches à travers des formations dans les structures d'accueil valorise les membres des LéA et contribue au développement du lieu d'éducation.

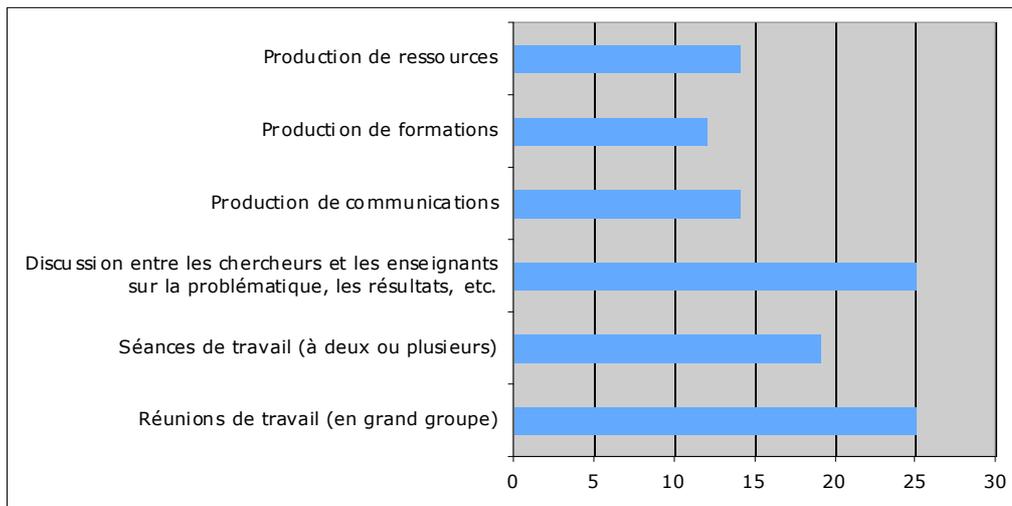
8.3 L'organisation de la collaboration dans les LéA

Chaque LéA a une vie, une culture et un développement autonome et particulier, c'est pourquoi il est difficile de représenter la diversité des formes collaboratives présentes dans le réseau. À partir des informations communiquées par les LéA, nous présentons un aperçu des rencontres organisées au sein des communautés de pratique. Les études de cas, quant à elles, nous ont permis de préciser le contenu de ces rencontres et d'explorer les différents rôles et les diverses responsabilités occupés par les membres, ainsi que leurs façons de manifester leur engagement mutuel.

8.3.1 Quelles sont les modalités de collaboration utilisées dans les LéA ? (approche globale)

Les réunions de travail en grand groupe (avec tous les membres du LéA), alimentées de discussions entre chercheurs et enseignants sur la problématique, les méthodes et les résultats du LéA semblent constituer le cœur du travail collaboratif entre chercheurs et enseignants dans 25 des LéA. Des séances de travail entre enseignants et chercheurs (à deux ou à plusieurs) sont évoquées dans 19 LéA. 14 LéA disent collaborer dans la production de communications (scientifiques et professionnelles) et de ressources pour l'enseignement, et 12 LéA collaborent dans la production de formations. Nous pouvons penser en reprenant les termes de Wenger (1998) que ces productions servent de soutien aux processus de participation et de réification dans les équipes des LéA.

Graphique 13 – Modalités de collaboration rapportées au sein du LéA



5 LéA n'ont malheureusement pas communiqué d'information sur leurs modalités de collaboration dans leurs états des lieux annuels. 2 de ces LéA ont renouvelé leur adhésion après trois ans d'existence, 2 autres ont plus de deux ans d'existence et un LéA a plus d'un an. Les états des lieux annuels de ces LéA sont malheureusement très peu fournis et nous pouvons nous demander d'une part, à quel point ils reflètent le travail réel des LéA et d'autre part, à quel point ils reflètent le désir des membres du LéA de participer à la vie de l'ensemble du réseau.

8.3.2 Quels contenus sont négociés au sein de ces rencontres ? (approche focalisée)

Les rencontres des LéA auxquelles nous avons pu assister correspondaient à la mise en œuvre de l'action de recherche par les enseignants et les chercheurs. Les actions de recherche étant différentes, les modalités de mise en œuvre ne sont pas les mêmes. Par exemple au LéA MaCARhon, l'élément central de la réunion concernait le retour sur l'utilisation des manuels et des calculatrices en cours et l'objectif était d'identifier une question de recherche pertinente pour la suite du projet. Au LéA Eugène Nonnon, les enseignants ont partagé les différentes activités qu'ils mettaient en place autour du thème commun qu'ils avaient choisi en début d'année pour la classe expérimentale « le jardin ». Une autre réunion a eu lieu quelques mois après sur le choix du thème de travail commun pour l'année suivante. Au LéA Garcia Lorca, la réunion de l'équipe du LéA a permis d'approfondir certaines auto-confrontations et également de mettre en place des groupes de travail entre enseignants sur des thématiques particulières pour la suite du projet.

D'autres points sont également discutés: l'avancement de la convention, les modalités de collaboration à travers l'utilisation d'espace de travail en ligne, les moyens financiers accordés et récoltés pour le projet, les nouvelles collaborations mises en place (avec d'autres professionnels, etc.).

Ces rencontres en grand groupe avec tous les membres du LéA semblent permettre à chaque membre de s'exprimer et de trouver sa place au sein de la communauté de pratique. Par conséquent il est important que les acteurs puissent être à l'écoute les uns des autres afin d'établir des liens entre la pratique et la recherche, tout en restant critique. Cela demande beaucoup d'humilité professionnelle (Israel & al., 1998).

Les rencontres formelles représentent un moment et un espace essentiels pour articuler la recherche et la pratique. Les feedbacks qu'apportent les enseignants sont déterminants dans la définition de la problématique, dans l'ajustement des outils développés et dans l'adaptation de la méthodologie choisie.

8.3.3 Quels rôles et responsabilités prennent les membres des LéA ? (approche focalisée)

Les rôles que tiennent les différents membres du LéA sont sans doute multiples et varient vraisemblablement en fonction des LéA. Notre participation aux rencontres de trois LéA nous a permis de repérer certaines tendances dans la répartition des rôles entre les acteurs. Nous examinons ces rôles au regard des chartes des correspondants IFE et LéA, et le référent du comité de pilotage, qui ont été élaborées par les membres du réseau lors de la 2^e rencontre nationale (mai 2012). Les tableaux 5.9.a et 5.9.b mettent en correspondance les responsabilités indiquées dans les chartes et les rôles identifiés par Bourhis & Tremblay (2004, p. 22). Il est important de garder en tête que la répartition des rôles que nous présentons n'est pas figée et que les frontières entre chaque rôle peuvent être plus ou moins marquées selon les LéA, que d'autres acteurs que ceux mentionnés ici peuvent être impliqués. Cependant, pour les besoins de l'étude, il nous a semblé important ici de 1) distinguer chaque fonction (correspondants, référents, etc.), 2) d'en présenter les responsabilités principales d'après les chartes, 3) de faire le lien avec les rôles identifiés par Bourhis & Tremblay (*ibid.*) puis 4) de présenter comment ces différents rôles sont endossés par les acteurs à partir des entretiens conduits auprès d'eux.

8.3.3.1 *Les correspondants LéA et IFÉ*

Dans les trois LéA que nous avons étudiés, nous avons remarqué qu'au moins un des correspondants faisaient partie des « membres fondateurs » (Bourhis & Tremblay, 2004). Il s'agit d'un chercheur ou d'un enseignant qui a été impliqué dans la création de ce premier lien fondamental entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche. Les membres fondateurs participent ainsi à l'élaboration de la mission et des objectifs de la communauté de pratique (Bourhis & Tremblay, 2004), qui dans le cadre du LéA sont liés à la problématique de recherche.

Les chartes indiquent que les correspondants sont responsables d'organiser la collaboration et la communication entre les membres et avec les partenaires. Dans les trois LéA que nous avons observés, ce sont les correspondants LéA qui ont envoyé et présenté l'ordre du jour des rencontres de tous les membres du LéA. Ces ordres du jour peuvent être préparés conjointement par les correspondants IFÉ et LeA comme nous l'avons vu au LéA Garcia Lorca.

Les responsabilités des correspondants répondent aux rôles d'« animateur » et de « facilitateur » présentés par Bourhis & Tremblay (Bourhis & Tremblay, 2004). Les auteurs décrivent les animateurs comme les responsables de la gestion de la communauté, de sa pertinence, et de son importance stratégique et sa visibilité au sein de l'organisation. Dans les LéA, on remarque ce sont les correspondants qui justifient l'importance stratégique de l'action de recherche pour la structure d'accueil. Comme nous l'avons vu au point 7.2, la communication des enjeux aux responsables des structures d'accueil est essentielle pour garantir l'insertion de l'action de recherche au sein de la communauté éducative. Les facilitateurs encouragent la participation de tous les membres (*ibid.*). C'est ce que nous avons pu observer lors de la rencontre du LéA du collège Eugène Nonnon, où la correspondante LéA a tenu ce rôle en animant le tour de table pour que chaque enseignant puisse partager les activités qu'il avait prévues dans sa matière pour la classe expérimentale.

En plus de ces rôles partagés, des responsabilités spécifiques à chaque correspondant ont été définies dans leurs chartes respectives. Ainsi le **correspondant IFÉ** est responsable de la « transformation de la recherche qu'il mène, en relation avec les visées (collaboratives, réflexives, ancrées sur le terrain) du dispositif LéA ». Dans les termes de Bourhis & Tremblay (*ibid.*) cela peut se rapporter aux rôles « d'animateur et d'expert de contenu » qui sont « gardiens du champ de connaissance » et « spécialistes dans leur domaine ». Lors de la réunion du LéA MaCARhon la correspondante IFÉ a ainsi écouté les expériences relatées par les enseignantes concernant le nouveau support expérimenté pour proposer une nouvelle question de recherche à l'équipe. Au LéA Garcia Lorca, l'expertise du chercheur s'est manifestée lors de la réunion du LéA où elle a nourri la réflexion des enseignants sur leur pratique à partir des confrontations vidéos, et également lors des

rencontres individuelles entre le correspondant IFÉ et les enseignants à la suite des filmages en classe (Ria & Borer, sous presse).

Tableau 14 - Responsabilités et rôles des correspondants

Fonction	Selon les chartes des LéA	Selon Bourhis & Tremblay (2004)	
	Responsabilités	Rôle	Description
Correspondant IFÉ	Responsable de la transformation de la recherche qu'il mène, en relation avec les visées (collaboratives, réflexives, ancrées sur le terrain) du dispositif LéA. Il participe activement à l'élaboration du dispositif LéA et pour cela : - Il organise la recherche de manière collaborative en favorisant l'approche réflexive ; - il participe aux activités de suivi de son LéA en collaboration avec le correspondant LéA	Expert de contenu	Gardien du champ de connaissances ou de pratique de la communauté; centre de la connaissance tacite spécialisée.
		Animateur de contenu	Gardien des connaissances explicites; chargé de chercher, de retrouver, de transférer les connaissances explicites et de répondre aux questions des membres à ce sujet.
Correspondants IFÉ & LéA	- Ils organisent en collaboration la communication sur la recherche et sur l'IFÉ vers l'ensemble de « l'écosystème » du LéA ; - ils impulsent et favorisent la communication concernant le dispositif LéA vers les partenaires de l'éducation ou de la formation (autres LéA, CARDIE, Institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public) grâce à la lisibilité du réseau mise en place par l'IFÉ	Membre fondateur	Initiateur de la communauté et guide avant l'émergence d'un animateur; participe à l'élaboration de la mission et des objectifs de la communauté.
		Animateur	Guide et gestionnaire de la communauté ayant pour rôle d'assurer son développement, sa pertinence, son importance stratégique au sein de l'organisation et sa visibilité.
		Facilitateur	Personne chargée de former un réseau parmi les membres de la communauté, en encourageant la participation, en facilitant ou initiant les discussions et en dynamisant continuellement la communauté.
Correspondant LéA	Responsable des relations entre l'IFÉ, l'équipe de recherche de son LéA, tous les acteurs du LéA (dont la direction). - Il participe activement à l'élaboration du dispositif LéA: - il coordonne les activités de suivi de son LéA en liaison avec l'IFÉ	Administrateur	Organisateur et coordinateur des événements et activités de la communauté.
		Rapporteur	Responsable de l'identification et la publication, sous forme de documents, de présentations ou de rapports, des savoirs pertinents, des meilleures pratiques, des nouvelles approches ou des leçons tirées de la communauté.

Selon la charte, le **correspondant LéA** est responsable des relations entre l'IFE, les membres du LéA et ceux de la structure d'accueil (dont la direction). Les rôles qu'il occupe semblent se rapprocher de ceux de « l'administrateur et du rapporteur » décrits par Bourhis & Tremblay (2004). Selon ces auteurs, l'administrateur est chargé d'organiser et de coordonner les rencontres, comme le fait le correspondant LéA du collège Garcia Lorca, notamment en sollicitant le soutien de la direction. C'est ce qu'explique la principale du collège :

« Par exemple (le correspondant LéA) il m'a harcelé, il a eu raison, jeudi et vendredi en me disant chef il faut envoyer les convocs pour vendredi » (ML_18112014_20 :15).

Au LéA MaCARhon et au LéA du collège Eugène Nonnon, nous avons vu que les correspondants LéA étaient chargés de produire les comptes-rendus des rencontres, et de les envoyer aux membres. Au LéA MaCARhon, l'enseignante-doctorante a expliqué que ce sont les correspondants qui s'occupent des tâches administratives dans le LéA (AJ_14112014, 2 :40).

« C'est surtout (le correspondant LéA) qui a fait les papiers avec (la correspondante IFÉ) mais nous voilà, on nous a dit, on a dit oui, à part ça l'administratif on s'occupe de rien quoi

donc on nous a dit que c'était un LéA que c'était mieux institutionnellement » (AJ_14112014, 2 :40).

Ces tâches semblent faire partie de celles du « rapporteur » tel qu'il est identifié par Bourhis & Tremblay (*ibid.*).

8.3.3.2 Le rôle de « technicien » partagé par les correspondants et le référent.

Le rôle de « technicien » décrit par Bourhis & Tremblay (*ibid.*) qui veille au bon fonctionnement de la communauté de pratique peut-être pris par différents membres pour différentes raisons.

Par exemple, au LéA du collège Eugène Nonnon, le référent lors de sa participation à la réunion a pu apporter des précisions concernant les procédures à suivre pour la signature de la convention. En effet, la charte du référent indique que ce dernier a pour responsabilité d'apporter son soutien technique et administratif aux acteurs. Lorsqu'il s'agit d'apporter un soutien aux démarches administratives et des explications sur la vie et le fonctionnement du réseau, le référent semble être en effet le mieux placé pour le faire car il dispose d'une certaine visibilité au niveau du LéA (à travers ses interactions avec les membres) et au niveau du réseau, grâce à sa participation à l'unité opérationnelle et au comité de pilotage.

Les outils de collaboration, spécifiques à chaque LéA et à chaque action de recherche semblent le plus souvent introduits par les correspondants. Par exemple, le correspondant IFÉ, lors de la rencontre du LéA MaCARhon, a présenté la plateforme de collaboration en ligne sur le site du projet de recherche aux autres membres du LéA. D'autres outils numériques de partage, comme dropbox, sont également utilisées par les acteurs comme le témoigne cet enseignant du LéA Garcia Lorca et ne sont pas forcément indiquées par le référent, car spécifiques à chaque LéA :

« Je sais par exemple qu'on m'a donné un dropbox (...) enfin on se fait une banque de vidéo et qu'on peut aller revoir (...) je pense que quand on fait partie du LéA on a accès à ce dropbox et après il y a la banque de vidéo (...) » (V_18112014, 16 :35).

Nous voyons que le rôle de technicien peut être endossé par différents acteurs pour différentes raisons. Par ailleurs, cela illustre que les frontières sont floues entre les différents rôles tenus par les membres et comment les configurations peuvent varier d'un LéA à l'autre. Ainsi la classification que nous présentons ici, doit vraiment être considérée comme un moyen pour identifier et clarifier les rôles de chacun au sein du LéA.

8.3.3.3 Le rôle de « parrain » partagé par le référent, les responsables de structures et les pilotes du MENESR

Le rôle de « parrain » et protecteur de la communauté (Bourhis & Tremblay, 2004) est essentiel au sein des communautés de pratique car c'est le parrain qui va assurer la reconnaissance institutionnelle et qui va contribuer à la visibilité de l'action de recherche dans le cadre du LéA. Comme nous l'avons vu au point 7.2.3., ce rôle peut-être incarné par les responsables de structure d'accueil. En effet comme nous l'explique la principale du collège Garcia Lorca, les directeurs d'établissements, en apportant une légitimité aux actions de recherche conduites dans les LéA, remplissent leurs rôles de responsables de la structure et en même temps assurent la visibilité du LéA et garantissent la participation du plus grand nombre de membres :

« La place du chef d'établissement dans le LéA c'est compliqué (...) bon moi je suis une fouine, (...) je veux être au courant de tout parce que j'estime que c'est ma responsabilité (...). Les profs de demain ils sont convoqués par mes soins pas par (le correspondant LéA et prof) (...) du coup ça donne une légitimité tout le temps (...) ça permet aussi que quand tu as des gens réfractaires, qu'ils ne puissent pas remettre en cause leurs collègues parce que de toute façon ça fait partie du projet d'établissement » (ML_18112014, 18 :00).

Cette reconnaissance peut également être apportée par des représentants du MENESR comme les IEN (voir point 7.2.3), les CARDIE (Conseillers Académiques en Recherche, Développement, Innovation et Expérimentation), qui ont pour mission de repérer les pratiques innovantes au sein de l'académie et peuvent, dans le cas où ils considèrent une action conduite dans un LéA comme innovante, en assurer la visibilité en la répertoriant sur la plateforme en ligne Expérithèque par exemple. Nous aborderons au point 5.5.2 le nombre d'actions de LéA répertoriées sur cette plateforme.

Le référent CoPil qui présente l'action du LéA au sein du comité de pilotage, et parfois auprès d'instances institutionnelles comme le CARDIE, les ESPE, le DRDIE tient également le rôle de parrain. Ces fonctions gagneraient à être plus clairement spécifiées dans sa charte.

Par ailleurs, il semble que suivant le niveau institutionnel considéré (établissement scolaire, académie, DGESCO, IFÉ), le rôle de parrain doit être endossé par une personne différente, qui exerce ses responsabilités à ce niveau-là.

8.3.3.4 Les membres du LéA

Les membres des LéA peuvent provenir des structures d'accueil (enseignants, directeurs, etc.) ou des équipes de recherches associées. Ils peuvent aussi être stagiaires, étudiants, etc. Bourhis & Tremblay (2004) décrivent les membres comme participant aux activités et au développement de la communauté de pratique. Cette participation comme nous l'avons vu au point 7.3 peut prendre diverses formes : participation aux rencontres en grand groupe, en petits groupes de travail, production de ressources, de formation, etc. Dans les LéA que nous avons étudiés, des rencontres sont effectivement organisées pour rassembler tous les membres du LéA et certains membres se rencontrent également en petits groupes pour des activités spécifiques, ou conduisent des activités de façon autonome. Les modalités d'interaction sont donc diversifiées. Par exemple au LéA MaCARhon, l'enseignante-doctorante indique comment elle réalise des observations et des recueils de données lors d'expérimentations :

« Moi je viens faire les expérimentations ici et je teste aussi dans mes 6^e parce qu'en fait c'est à la liaison CM2-6^e donc en fait je viens ici où là je suis que expérimentatrice : j'observe, je regarde, enfin non l'année dernière en salle info je les avais les élèves, ils étaient tous avec moi. Mais euh, autrement dans ma classe je le fais aussi, là je suis un peu tout mais dans ma classe c'est moins expérimentation. Quand je viens ici faire les expérimentations, j'apporte les caméras, j'installe camstudio sur les ordinateurs pour récupérer toutes les données. Quand je suis dans ma classe je fais pas tout ça, parce que là je ne peux pas tout gérer : le cours et en même temps... donc dans ma classe j'expérimente, ça permet pour moi de compléter ce que je vois ici en fait. Parce que dans ma classe je connais les élèves donc j'ai un peu plus une idée aussi de qui fait quoi, ça me donne une idée de l'expérimentation par rapport au niveau scolaire de l'enfant, à sa motivation d'habitude, tout ça ».

Nous avons également remarqué que certains membres endossaient le rôle de « mentor » décrit par Bourhis & Tremblay (*ibid.*), ils contactent et accueillent les nouveaux membres. C'est ainsi que l'enseignante du premier degré du LéA MaCARhon a été invitée à participer à l'action de recherche :

« Moi c'est (une enseignante) qui était dans le projet et que je travaille en collaboration étroite avec (l'enseignante) on fait tout pareil et du coup elle a semblé intéressante que j'y participe aussi qu'on ait deux CM2, deux classes différentes sur le même projet, qu'on voit un échantillon d'élèves un peu plus large aussi. Donc moi ça m'a complètement emballé et je le fais avec plaisir aussi mais sans aller au-delà (...) je fais ce qu'on me demande de faire et je participe au maximum » (AJ_14112014, 7 :50).

Au LéA Garcia Lorca, comme l'explique l'enseignant (voir citation ci-dessous), les « mentors » ou « tuteurs » tels qu'ils les décrivent sont appelés « TAPAS ». Les enseignants TAPAS sont ceux qui ont une certaine ancienneté dans le LéA et sont chargés d'initier les nouveaux enseignants aux

méthodes d'auto-confrontation sans l'intervention du chercheur en vue de rendre les enseignants autonomes dans leur formation et d'assurer la pérennité de l'action. D'autres termes comme celui du *SMIC* pour parler des réunions de LéA sont également utilisés au sein du LéA Garcia Lorca. Ces termes développés par les membres du LéA, semblent constituer ce que Wenger (1998) appelle le répertoire partagé. Ils contribuent à rassembler les membres et à promouvoir une bonne « ambiance » au sein de la communauté de pratique :

« Là on a fait par exemple des réunions tous ensemble, ici on appelle ça le SMIC, (...) donc en gros, le LéA minimum qui était obligatoire pour tout le monde (...) en gros c'est le LéA de base. (...) Ici il y a plein de noms farfelus genre les TAPAS, les tuteurs (...) c'est pour remplacer les tuteurs parce qu'ils ne voulaient pas qu'il y ait ce nom de tuteur qui apparaisse (...) c'est à l'image de la bonne ambiance qu'il y a dans l'établissement » (V_18112014, 3 :58).

Tableau 15 - Responsabilités et rôles du référent, des membres et des partenaires

Fonction	Selon les chartes des LéA	Selon Bourhis & Tremblay (2004)	
	Responsabilités	Rôle	Description
Référent CoPil	Chargé de superviser le développement des LéA dont il a la charge, le référent CoPil est le relais humain entre les acteurs du lieu d'éducation que sont les correspondants IFÉ et LéA, et l'équipe de pilotage de l'IFÉ. Il veille à l'organisation, à la production de leurs échanges, et à leur recensement, en : <ul style="list-style-type: none"> - se tenant au courant à fréquence régulière des avancées du LéA ; - assurant un soutien technique en cas de difficulté des acteurs à produire leurs résultats sur les outils numériques du réseau ; - aidant les acteurs en cas de difficulté administrative ; - exposant lors de chaque réunion de l'équipe de pilotage de l'IFÉ l'état des activités du LéA aux autres membres. 	Technicien	Personne chargée de surveiller et d'entretenir les outils de collaboration et d'aider les membres à les utiliser.
		Parrain	Protecteur de la communauté lui offrant une reconnaissance au plus haut niveau de l'organisation, en veillant à sa visibilité, ses ressources et son importance stratégique.
Directeur de la structure d'accueil, CARDIE et partenaires.			
Membre du LéA		Membre	Personne appartenant à la communauté et participant à ses activités et à ses événements; s'implique dans la communauté et participe à sa croissance.
		Mentor	Membre expérimenté de la communauté chargé de l'intégration des nouveaux membres; explique les normes et politiques de la communauté et sa place dans l'organisation.

8.3.3.5 Les rôles additionnels à considérer

D'autres rôles, non répertoriés par Bourhis & Tremblay (2004) peuvent être identifiés, par exemple celui de l'« évaluateur », chargé de jauger l'impact de l'action de recherche sur la communauté éducative, notamment les parents et les enfants. Il est apparu au LéA du collège Eugène Nonnon qui combine deux problématiques dont une est prise en charge par la chercheuse et l'autre assurée par la correspondante LéA qui est enseignante associée. Ses propos ci-dessous montrent que la

prise en charge de l'évaluation de l'action de recherche sur la classe expérimentale n'est pas facile à porter et peut induire des biais :

« J'aurais souhaité que ce soit pas moi qui évalue et puis finalement les questionnaires auprès de mes élèves, c'est moi qui les fait et c'est dommage parce que c'est moi qui leur donne du coup je fais pendant mes cours, quelque part je pense qu'ils doivent répondre ce qu'ils pensent que je souhaite, c'est pas pareil que ce soit moi. (La chercheuse) quand elle fait des entretiens, il y a des choses complètement différentes quoi après je questionne les parents mais ces mêmes parents parfois je les harcèle pour qu'ils viennent à des commissions éducatives parce que rien ne va plus alors que là je leur demande d'évaluer le projet...(…) en plus je me tape aussi à dépouiller les données, donc tu as pu le voir à part (la chercheuse) tout le reste c'est moi » (AJC_04112014, 13 :20).

Nous pouvons également envisager un rôle de « formateur » responsable de l'élaboration et de la diffusion des formations produites autour de l'action de recherche, car comme nous le verrons au point 7.3.5., les formations constituent une des productions majeures des équipes.

En fin de compte, les rôles et responsabilités décrits ici ne sont en aucun cas exhaustifs et ne donnent qu'un aperçu de la répartition des tâches au sein des trois LéA que nous avons étudiés. Nous retenons toutefois que de nombreux rôles et responsabilités contribuent au développement d'une communauté de pratique et que cette entreprise relève d'une tâche commune qui nécessite l'engagement de chacun à différents niveaux selon ses compétences et son expertise.

8.3.4 **Comment se manifeste l'engagement mutuel des individus ?** **(approche focalisée)**

L'intérêt et l'enthousiasme que manifestent les membres pour le partage et le développement de leur pratique à travers les échanges qu'ils ont au sein de l'équipe du LéA apparaissent comme une réelle manifestation de leur désir de s'engager. C'est ce que reflètent les propos de cet enseignant du collège Garcia Lorca :

« Le désir de progresser je pense qu'il faut l'avoir et puis ben nul n'est parfait et je pense qu'il faut essayer de profiter des conseils que pourront me prodiguer les collègues, d'analyser les séances pour voir ce qui va, pour voir justement (...) faire profiter les autres, cette notion de partage pour progresser tous ensemble » (V_18112014, 3 :00).

Concrètement, l'engagement mutuel des individus se manifeste dans la multitude de rôles et de responsabilités qu'ils endossent au sein de leur LéA, en plus de leurs responsabilités au sein de leur institution. En effet, les tâches du LéA viennent s'ajouter à celles que portent déjà les membres. C'est ce que rappelle le correspondant LéA du LéA MaCARhon :

« Le programme pour les uns (...), la pluridisciplinarité (...), le temps en termes d'état d'esprit consacré au LéA il n'est pas permanent non plus, (...) et (le LéA) se greffe dans des missions déjà lourdes (...)» (A_26112014, 24 :00).

L'engagement des membres se manifeste également dans tous les efforts qui sont déployés en marge des rencontres formelles et programmées. Le correspondant LéA du LéA MaCARhon explique que c'est à travers ces rencontres informelles que se tissent et se renforcent les liens entre les membres :

« Et les relations informelles (comme il peut y en avoir au LéA MaCARhon) et c'est-à-dire qu'il y a le contexte institutionnel puis il y a tout ce qui va se nouer, soit vraiment dans le cœur même du LéA, soit dans le cœur même avec l'informel, soit l'informel justement dans les relations qui en découle, ça diffuse » (A_26112014, 23 :00).

C'est pourquoi les enseignants et le correspondant LéA ont organisé un « apéro MaCARhon » la soirée précédant la réunion de rentrée. Cela a permis d'accueillir les nouvelles recrues au sein de l'équipe et de faire un premier tri des informations qui seraient communiquées à la chercheuse lors de la réunion, afin de rendre la réflexion sur la problématique plus efficace.

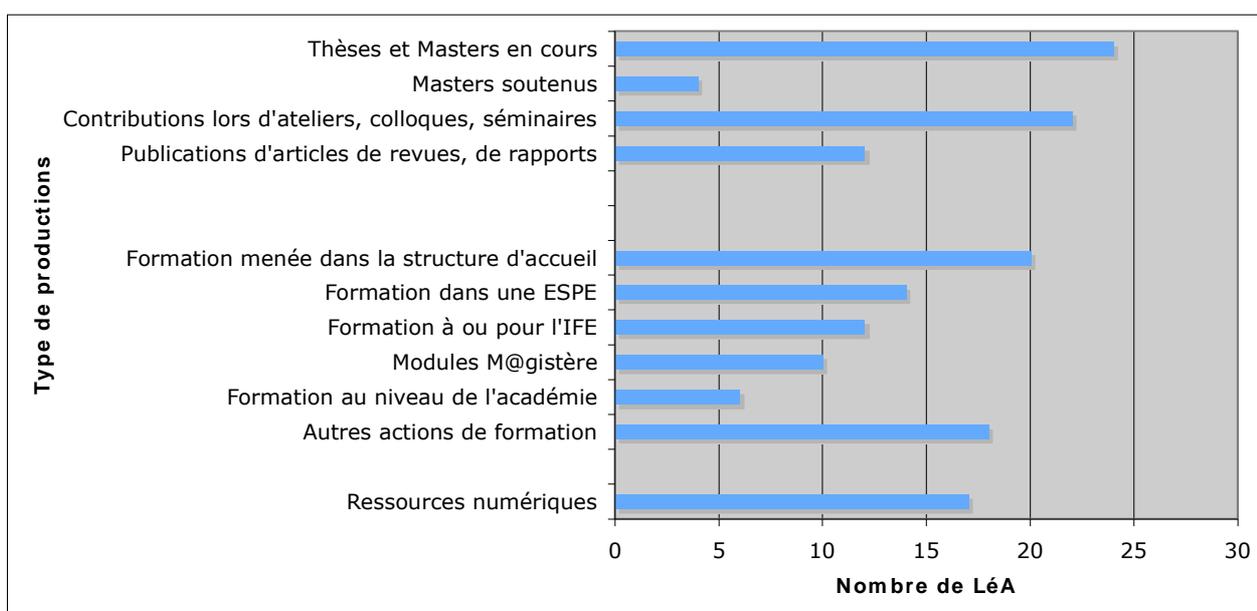
Au LéA Garcia Lorca, une des membres du LéA a hébergé une chercheuse de Genève lors de son séjour (bénévole) à Paris dans le cadre du LéA. Elles ont profité de la soirée pour préparer, avec le correspondant IFÉ, la réunion du LéA qui avait lieu le lendemain. Il faut savoir par ailleurs que la principale du collège avait également proposé d'accueillir la chercheuse chez elle.

C'est cette capacité des membres du LéA à se rencontrer dans des contextes informels et par exemple, en dehors des horaires scolaires pour les enseignants, témoigne de leur engagement dans l'action et la collaboration. Elle est en quelque sorte le gage de la participation des membres et contribue ainsi à construire des relations de confiance (Israel & al., 1998). D'ailleurs pour Wenger, McDermott & Snyder (2002), les petits échanges quotidiens comme les discussions informelles pour résoudre un problème ou partager une information représentent les interactions les plus précieuses au sein des communautés de pratique.

8.3.5 Quelles sont les productions des LéA ?

Le graphique 5.9 présente la diversité des productions des LéA allant de l'élaboration de thèses et de masters aux actions de formations en passant par les contributions à la communauté scientifique et professionnelle à travers des communications et des publications. Ces données, récoltées à partir du bilan 2013-2014 produit par le comité de pilotage, représentent les types de productions dans chaque LéA qui sont antérieures à septembre 2014.

Graphique 16 – Type de productions par équipe LéA



Des masters et thèses sont en cours dans 15 LéA, ce qui signifie que les équipes contribuent directement à la formation des étudiants et chercheurs en leur offrant un terrain de recherche et une supervision professionnelle. Le fait que des membres (enseignants, chercheurs, responsables de structures, etc.) de 18 LéA aient contribué lors d'ateliers, colloques ou séminaires reflète une communication importante sur l'action de recherche. À cela s'ajoutent les publications d'articles de revues ou de rapports mentionnés par 7 LéA. La deuxième partie du graphique montre la forte propension des LéA à développer des formations au sein de l'établissement (20 LéA), mais également pour les ESPE (14 LéA), pour l'IFE (12 LéA) ou encore pour la plateforme de formation en ligne M@gistère (8 LéA).

Les résultats montrent que les productions majeures des LéA concernent les formations (dans les structures d'accueil, en ESPE, à l'IFE, etc.). Cela correspond à un des objectifs principaux des LéA qui est de contribuer à la formation initiale et continue des professeurs, des éducateurs et des chercheurs.

8.4 La dynamique interne du LéA

8.4.1 La réflexivité facteur de synergie au sein des LéA ?

La réflexivité, cette capacité à s'auto-critiquer et à s'auto-évaluer est un élément essentiel pour favoriser la synergie, cette « combinaison des perspectives individuelles, des ressources et des compétences » en vue de créer quelque chose de nouveau (Lasker & al., 2001, p.184).

Au LéA MaCARhon, où les enseignantes expérimentent de nouveaux supports d'enseignement, une des enseignantes du premier degré explique que

« c'est un avantage d'être avec (l'autre enseignante associée du même établissement), d'avoir le même niveau, d'avoir un recul et au niveau des préparations, on prépare ensemble après on a deux points de vue différents et on a un retour aussi ». (AJ_14112014, 42 :14)

Par ailleurs, lorsque l'enseignante-doctorante vient observer et filmer ses classes, cela lui permet d'avoir un retour sur sa classe et en particulier sur le « comportement des élèves » (AJ_14112014, 37 :05), autant de choses qui lui échappent lorsqu'elle donne ses cours.

Au LéA Garcia Lorca centré sur la professionnalisation des enseignants, ces derniers s'interrogent davantage sur leur pratique qui est l'objet de l'analyse conjointe entre enseignants et chercheur. En invitant les enseignants à questionner leur pratique, l'action de recherche les engage dans cette démarche « auto-évaluative » et « auto-critique » centrale dans les *CBPR partnerships*. Nous retrouvons ces éléments dans les propos d'un enseignant, membre du LéA à propos d'une séance de visionnage de classe effectuée avec les autres membres du LéA :

«Ce qui est très intéressant c'est que selon l'expérience des professeurs, selon les professeurs, (...) on n'avait (...) pas la même vision. Parce qu'on a tous une manière différente de faire. Et donc, il y avait un petit peu de bavardage à droite, il y en a qui disent facilement que le bavardage c'est pas forcément gênant (...) et d'autres qui supportent pas du tout le bruit et imposent le silence, donc ça nous fait confronter nous-mêmes nos visions de ce qui se passe dans les classes, ça nous fait confronter nos pratiques aussi et en cela c'est très intéressant et c'est très formateur parce que ces discussions-là on les a jamais dans une salle de prof en réalité (...) on va au plus essentiel (...) on n'a pas le temps de s'arrêter sur nos pratiques (...) du coup le LéA ça nous permet aussi ces instants-là. » (N_18112014, 09 :30).

Ce dernier ajoute que lors de ces séances :

« On est plus prof de français, on est plus prof d'histoire-géographie (...) voilà j'ai l'impression qu'il y a une espèce de dispersion des disciplines au profit d'un groupe de professeurs qui perd son identité disciplinaire et qui va réfléchir sur tout un tas de pratiques pédagogiques et sur tout un tas de problématiques qu'on n'a pas le temps d'aborder par ailleurs » (N_18112014_10 :40).

Ces propos illustrent la notion de synergie (Lasker & al., 2001) que nous avons évoquée précédemment où la combinaison des perspectives individuelles, des ressources et des compétences de chaque membre va créer une nouvelle réflexion sur la pratique plus importante que la somme de ces perspectives.

Au LéA Eugène Nonnon, il nous a semblé que c'est également à travers le partage des activités prévues pour la classe que les enseignants réfléchissent sur ce qu'ils mettent en place et arrivent à envisager des changements dans leur programme, comme l'enseignante de mathématiques qui lors de la rencontre du LéA a exprimé vouloir passer de l'entretien des orchidées à l'étude d'unealebasse (fruit local) pour mieux aborder des éléments de géométrie en classe.

8.5 La mise en réseau dans le dispositif des LéA

8.5.1 Quels sont les liens entre les LéA et leurs partenaires en 2013-2014 ? (approche globale)

Pour répondre à cette question, nous avons développé, grâce au logiciel Node XL, une représentation graphique du réseau. L'intérêt de cette représentation est qu'elle permet d'identifier les LéA directement connectés entre eux ou par le biais d'unités de recherches ou de partenaires. Elle permet aussi de repérer les LéA qui étaient très peu connectés dans le réseau en 2013-2014. Les connexions ont été recensées en prenant en compte les équipes de recherche officiellement associés aux LéA les mentions faites dans les formulaires en ligne, les états des lieux annuels ou les bilans de trois ans à la fin de l'année 2014 :

- Des contacts avec d'autres LéA : des échanges établis entre LéA dans le cadre de séances de travail, de formation ou de simples contacts ;
- Des partenaires mentionnés en tant que tel.

Le Graphique 6.2 met en évidence un premier réseau constitué autour de l'unité de recherche S2HEP et la sous-unité Eductice qui connectent respectivement 1 et 7 LéA. À travers le partenaire - projet Européen Comenius Régio, le réseau s'étend à un neuvième LéA « Enfance Art et Langages ». Ce réseau engage trois partenaires économiques (Société Texas Instruments, Entreprise Cabrilog, Société Maskott), un partenaire local (Ville de Dijon), des projets européens (Edumatics, *Comenius Regio*) et un projet et ainsi qu'une université à l'international (Projet JPAEL19 et l'Université de Sherbrooke). Nous pouvons faire l'hypothèse que l'engagement de partenaires économiques est dû aux thématiques de recherche qui sont orientées vers l'utilisation du numérique en éducation.

Un deuxième réseau se constitue autour du laboratoire CREAD qui s'intéresse aux problématiques travaillées dans quatre LéA : les ressources pour apprendre et faire apprendre, efficacité et justice des systèmes éducatifs, le numérique en éducation, apprentissage et socialisation. Deux LéA concernés par ce réseau sont en contact avec deux autres LéA qui ne sont pas rattachés au CREAD : le LéA de l'école Freinet et celui de l'école Saint-Charles à Marseille. Ces derniers sont à leur tour en contact avec le LéA du Réseau éclair Louis Nucéra et celui du Collège Marseilleveyre respectivement. A noter que ce dernier, tout comme le LéA Ecole en réseau et le LéA Ecole St-Charles, sont liés par la même unité de recherche : ADEF et s'intéressent à l'élaboration d'ingénieries coopératives pour l'enseignement des mathématiques. Cette question de recherche commune pourrait expliquer leur propension à créer des liens avec d'autres LéA.

Cette représentation nous pousse à penser que ces deux unités de recherche : le CREAD et ADEF contribuent à dynamiser le réseau à travers les échanges qu'ils favorisent entre LéA. Nous pouvons en dire de même pour l'unité de recherche Eductice en ce qui concerne les LéA des Lycées Germaine Tillon, Mme de Staël et Paul Valéry.

Un autre réseau peut être identifié autour du laboratoire ICAR, et de deux LéA qui y sont rattachés : celui du LP Emile Bejuit et celui de l'école internationale de Manosque. Le LéA du LP Emile Bejuit a su tisser des liens avec deux autres LéA des lycées Gustave Eiffel et Aristide Briand. Le LéA de l'école internationale de Manosque est en contact avec celui de la Cité scolaire internationale et fédère une équipe de recherche et un labex (ECP et ASLAN).

Trois sous-réseaux principaux au sein du réseau des LéA sont identifiables. Si le premier semble s'articuler autour de la thématique du numérique en éducation, les deux autres réseaux ne présentent pas de thématiques dominantes. Ils semblent se constituer davantage grâce aux liens que créent les équipes de recherches ou les LéA même.

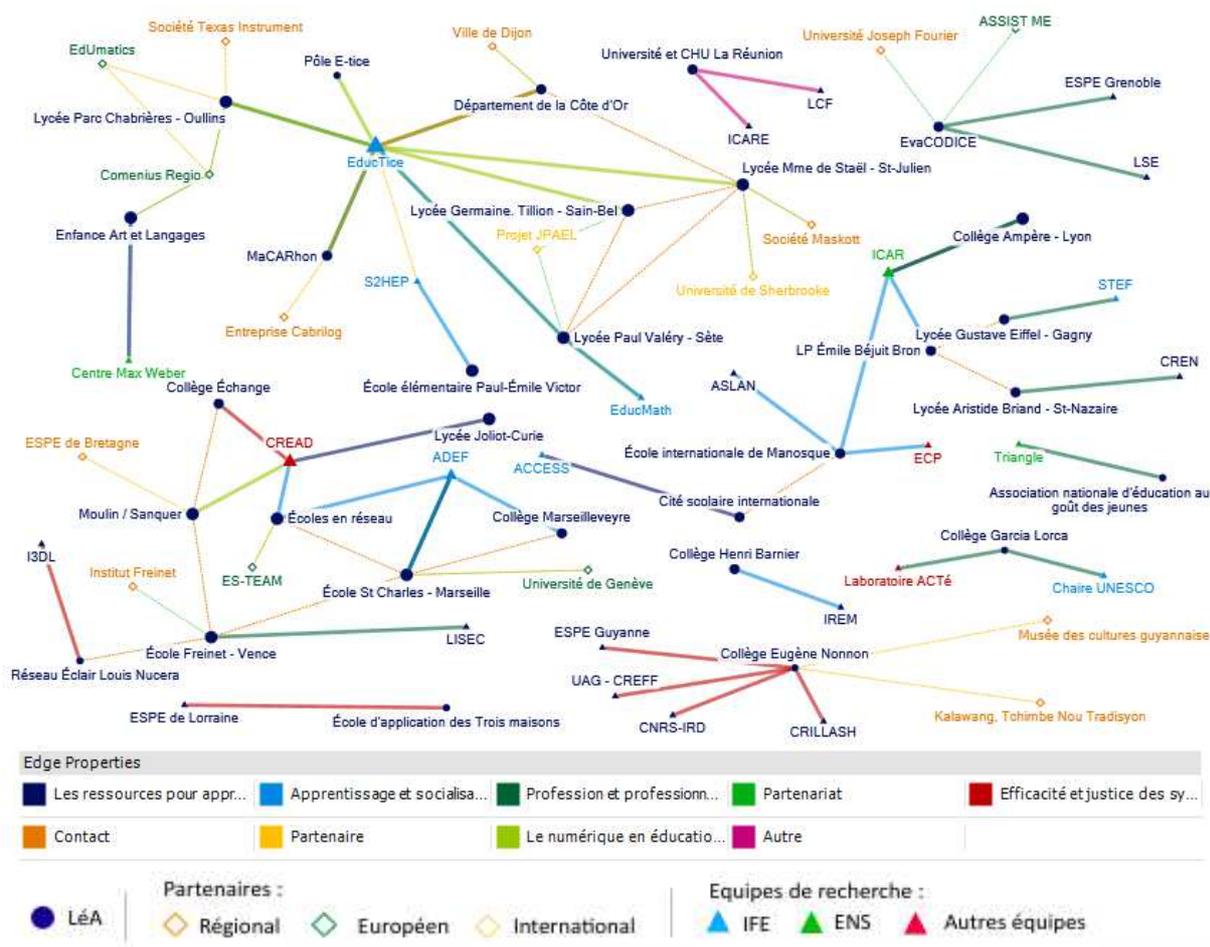
Trois LéA qui s'intéressent à la thématique IFÉ « efficacité et justice des systèmes éducatifs » ne sont pas connectés entre eux, cela peut être expliqué par leur éloignement géographique. Nous

¹⁹ [Jouer pour apprendre en ligne](#)

remarquons toutefois que le LéA Eugène Nonnon tout comme le LéA EvaCODICE ont constitué leur propre réseau à travers les collaborations initiées avec les nombreuses unités de recherches et les partenaires. Finalement, les LéA qui présentent le moins de connexions sont ceux du Collège Garcia Lorca, de l'association nationale du goût, du Collège Henri Barnier, de l'université CHU La Réunion et de l'école d'application Trois maisons. Mais rappelons encore une fois que toutes les connexions n'ont pas été mentionnées dans les documents renseignés par les LéA et qu'il est fort probable que le réseau soit plus riche et plus connecté qu'il n'apparaît.

Différentes constellations sont identifiables dans le réseau des LéA. Ces dernières gravitent parfois autour de laboratoires de recherche, d'autre fois autour de LéA qui déploient leur activité vers d'autres LéA. Malheureusement, les informations dont nous disposons ne sont pas exhaustives et nous permettent pas d'identifier la nature ni le contenu de tous les contacts et des communications établies entre LéA, équipes de recherches et partenaires. De même, faute de données nous n'avons pu repérer les « courtiers » ou les « objets frontières » au sens de Wenger (1998) qui favorisent les connexions et la communication entre les acteurs. Nous pouvons par exemple nous demander si les correspondants LéA et IFÉ tiennent le rôle de « courtier » « vers l'ensemble de l'écosystème des LéA » comme il est recommandé dans leurs chartes (Voir tableau 5.9.a) ? Et quelles sont les ressources qui agissent comme « objets frontière » ou « d'interface » : s'agit-il des productions (voir point 5.3.2) ?

Graphique 17 – Représentation graphique du réseau des LéA en 2013-2014



Différentes constellations sont identifiables dans le réseau des LéA. Ces dernières gravitent parfois autour de laboratoires de recherche, d'autre fois autour de LéA qui déploient leur activité vers d'autres LéA. Malheureusement, les informations dont nous disposons ne sont pas exhaustives et ne nous permettent pas d'identifier la nature ni le contenu de tous les contacts et

des communications établies entre LÉA, équipes de recherches et partenaires. De même, faute de données nous n'avons pu repérer les « courtiers » ou les « objets frontières » au sens de Wenger (1998) qui favorisent les connexions et la communication entre les acteurs. Dans le futur, si le réseau décidait de mettre l'emphase sur les connexions entre les LÉA, équipes de recherche et partenaires, il serait pertinent de récolter ces informations pour d'une part informer les acteurs sur les interactions qui sont attendues d'eux et d'autre part assurer le suivi des liens ou connexions développées au sein du dispositif.

8.5.2 **Livrable 3 : Le graphique de réseau – un outil de suivi du dispositif**

Le graphique de réseau que nous avons présenté ci-dessus a été réalisé à l'aide d'une feuille de calcul Node XL, conçu spécialement pour l'analyse de réseaux sociaux sous Microsoft Excel. Cette feuille de calcul est téléchargeable gratuitement. Afin de garantir le suivi de l'évolution du réseau, nous avons transmis et expliqué le fonctionnement de la feuille de calcul que nous avons constitué pour 2013-2014 au coordinateur administratif de réseau et à un membre du comité de pilotage lors d'une réunion de travail à l'IFE.

8.5.3 **Quels liens avec les partenaires ESPE et CARDIE ? (approche globale)**

Les données que nous avons récoltées à partir des formulaires renseignés par les LÉA indiquent que 19 d'entre eux ont déjà établi un contact avec les ESPE. Dans 14 LÉA, ce contact est renforcé par une formation dispensée dans une ESPE en lien avec l'action de recherche et 11 LÉA accueillent un étudiant ESPE en tant que stagiaire. Nous pouvons considérer les formations dispensées par les LÉA comme des « objets frontières » qui agissent comme support d'interaction pour presque la moitié des LÉA. De même, dans plus d'un LÉA sur trois, les étudiants provenant des ESPE représentent des potentiels « acteurs d'interface » au sens de Levy (1990, *in* Chanal, 2000)²⁰ qui peuvent assurer le transfert des connaissances de l'équipe du LÉA dans la structure d'accueil à l'ESPE.

Les liens établis avec le rectorat passent principalement par les CARDIE et ce sont généralement les correspondants (IFE et LÉA) les contactent. Ainsi, 21 LÉA sur 27 situés en établissements scolaires (78%) disent avoir informé le CARDIE de l'action de recherche en cours. En retour, les actions de 14 LÉA ont été répertoriées comme « innovantes » sur la plateforme en ligne Expériteque²¹, et 10 LÉA ont présenté leurs actions lors des journées de l'innovation. Pour renforcer ces liens, depuis 2014, les dossiers de candidatures incluent l'avis du CARDIE.

Nous pouvons penser que les liens que tissent les correspondants avec les CARDIE représentent un vecteur essentiel dans la communication avec le rectorat et dans la diffusion des actions de recherche au sein de l'Académie. C'est pour cela que nous considérons les CARDIE comme de potentiels « parrains » des communautés de pratique des LÉA au sens de Bourhis & Tremblay (2004, voir point 7.3.3). En effet, ils sont garants de la reconnaissance du LÉA au sein de l'académie et nous pouvons penser que la participation d'un CARDIE à 5 réunions de LÉA en réponse à 8 invitations, est révélatrice du rôle de parrain que certains des CARDIE endossent.

²⁰ Les acteurs d'interface assurent la traduction et la coordination entre environnements hétérogènes (Chanal, 2000).

²¹ <http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php>

8.5.4 Quels sont les potentiels objets et acteurs d'interface pour les LéA ? (approche focalisée)

Comme nous l'avons expliqué précédemment les objets et acteurs d'interface au sens de Levy (1990, *in* Chanal, 2000) assurent le lien entre les communautés de pratiques et d'autres environnements qui peuvent être d'autres communautés de pratiques, ou encore des partenaires du réseau. Il s'agit entre autres de créer des connexions qui permettent la coordination de ces environnements hétérogènes.

A travers nos trois études de cas, nous avons repéré que les premiers potentiels « acteurs d'interface » sont les membres des LéA. L'enseignante du LéA MaCARhon à travers ses interactions avec ses collègues assure la diffusion de l'action de recherche au sein de son établissement. Elle explique cependant qu'un lien ne peut être établi que si les collègues sont réceptifs et s'intéressent aux actions :

« Moi j'en parle à certains de mes collègues. Dans mon collège, voilà, la plupart des gens savent que (..) je fais un projet avec l'IFE à Lyon. Mes collègues de maths, ils savent tous. Tu vois (...) ma collègue a trois sixièmes (...) et elle je lui ai dit si tu veux je te prête, je te montre les calequettes et tout, après j'attends que ça vienne d'elle, la demande (...) pour l'instant elle ne m'a pas demandé ».

Les élèves qui sont parfois au cœur de l'expérimentation représentent aussi des potentiels acteurs d'interface qui peuvent communiquer sur l'action de recherche. C'est ce que nous voyons dans l'exemple donné par la correspondante LéA du collège Eugène Nonnon :

« Ça c'est le côté où mes élèves sont très fiers d'être dans ma classe parce qu'ils savent plus de choses que les autres. D'ailleurs, là maintenant ils vont être formateurs des autres. » (AJC_04112014, 17 :20)

« Au mois de Septembre, on a fait la journée du patrimoine où les élèves étaient guides (...) et le recteur nous a fait la surprise de venir. C'était excellent parce que du coup il a eu une visite particulière d'un petit groupe comme si les élèves ne savaient pas qui il était et le recteur a joué le jeu, a posé plein de questions. Et après, il nous a reçu tous pour un peu connaître ce drôle de projet » (AJC_04112014, 43:30)

Dans le cadre de l'expérimentation conduite au collège Eugène Nonnon, les présentations des intervenants externes et les sorties peuvent agir comme « objets d'interface » et permettent de faire le lien avec d'autres classes et d'autres élèves dans l'établissement scolaire :

« Par rapport aux autres classes, moi l'intérêt c'était de rayonner auprès des parents mais aussi donner une identité un peu culturelle. Quand j'ai des intervenants extérieurs (...), quand il intervient pour ma classe j'essaie d'avoir la salle polyvalente pour travailler aussi l'histoire des arts avec les troisièmes par exemple. Quand on fait une sortie on part jamais le bus vide donc on essaie de travailler aussi sur d'autres projets, c'est-à-dire qu'on essaie de rayonner et de correspondre à des projets de classes. Normalement, ma chef d'établissement elle est top, normalement, chaque classe a un projet. » (AJC_04112014, 16 :00).

Dans une approche plus globale basée sur l'organigramme présentée en partie 4.3, on peut également identifier des acteurs d'interfaces potentiels que sont les référents (à l'interface entre l'IFE et les correspondants), les CARDIE (à l'interface entre l'académie et le LéA), les chercheurs impliqués (à l'interface entre les communautés de recherche aux quelles ils appartiennent et le LéA), les enseignants chercheurs et formateurs des ESPE (à l'interface entre l'ESPE et le LéA). Notre étude ne s'est pas intéressée directement à ces acteurs, mais ces pistes pourraient être analysées par la suite.

9. Discussion et conclusion

Ce travail d'analyse du dispositif des LéA avait pour objectif d'apporter une meilleure connaissance et compréhension du réseau et d'ouvrir de nouvelles perspectives en termes de repérage et de diffusion des pratiques intéressantes et d'amélioration de la synergie entre les acteurs. Si les premier et dernier points ont pu être traités dans cette étude, il nous a été plus difficile d'aborder le repérage et la diffusion des pratiques intéressantes. Un inventaire des productions avait déjà été réalisé par le comité de pilotage (bilan 2013-2014) et faute de temps, nous n'avons malheureusement pas pu apporter un nouveau regard sur la diffusion des ressources créées par les membres des LéA, ressources qui représentent en quelque sorte une matérialisation de leurs « pratiques ». Cette dimension pourrait être explorée dans une étude ultérieure, notamment en se basant sur le blog mis à disposition par le réseau : à quel point les acteurs exploitent-ils cet espace et l'utilisent-ils pour partager leurs pratiques ? Des données concernant la fréquentation de l'espace collaboratif et du site des LéA pourraient être mises à contribution pour éclaircir ces questions. Par ailleurs, il serait intéressant dans une étude plus approfondie de suivre la trajectoire de certaines ressources : de leur conception à leur diffusion.

De manière générale, le travail d'évaluation commencé en octobre 2014 a impliqué de nombreux niveaux d'analyse : il nous a fallu, dans un premier temps, prendre connaissance du dispositif et du réseau des LéA, de son organisation au sein de l'IFE, et des relations établies entre les membres des LéA et avec les partenaires. Dans un deuxième temps, nous avons établi, en concertation avec le comité de supervision, des axes d'analyse qui ont guidé notre travail jusqu'à la rédaction de ce rapport. La collecte et le traitement des données pour l'analyse descriptive ont présenté de nombreux défis : rassembler les informations sollicitées par le comité de pilotage et réparties dans plusieurs localités (sur le site internet, dans l'espace collaboratif, sur le dossier partagé du comité de pilotage et dans un questionnaire google) ; trier et coder les données communes à tous les LéA.

Dans le cadre de notre approche focalisée sur trois LéA, notre brève immersion nous a permis de conduire des entretiens et d'avoir un aperçu de la vie de chacun de ces LéA. La méthodologie, inspirée de l'enquête ethnographique organisationnelle, a été développée et appliquée *in-situ* ce qui a donné lieu à des ajustements constants : il s'est agi de réguler les interactions avec les acteurs des LéA dans le cadre des entretiens et des rencontres, tout en respectant l'espace et la vie du LéA, ainsi que la disponibilité des acteurs. En termes de traitement de données, les limites imposées par le temps nous ont encouragés à retranscrire les extraits en rapport avec les axes d'analyse. Ainsi, l'analyse a permis une première approche des LéA qui pourra être approfondie à partir de la richesse des données récoltées. En effet, il reste de nombreuses pistes d'analyse à exploiter à partir des enregistrements des entretiens et des rencontres que nous remettrons au comité de supervision de l'étude. Par ailleurs, d'autres entretiens pourraient être réalisés pour mieux comprendre « l'essence » ou la « philosophie » des LéA, nous pensons ici à des entretiens avec des membres fondateurs du réseau, par exemple : Réjane Monod-Ansaldi, qui faisait partie du comité de supervision de l'étude et que nous n'avons pas interrogée. Enfin, des pistes d'analyses peuvent être développées à partir de différentes lentilles scientifiques (par exemple : anthropologiques, sociologiques, politiques, etc) afin d'approfondir la compréhension du réseau et de traiter des questions que nous n'avons pu explorer ici comme la gestion, la production et la diffusion de ressources, les processus de collaboration, les enjeux politiques et institutionnels du réseau, etc. En effet, la complexité et la richesse des LéA mériteraient une étude multi-disciplinaire englobant ces différents aspects.

Nous retenons pour notre part, que le réseau et le dispositif des LéA se présentent comme une structure souple et flexible, tant au niveau des communautés de pratiques que de leurs acteurs, ce qui contribue selon nous à sa force adaptative et à son potentiel de connexion entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche. Certaines mesures et certains outils pourraient cependant être développés pour favoriser l'adaptabilité du réseau et renforcer son potentiel de médiation. Nous

reprenons ci-dessous chaque point de l'analyse et présentons un aperçu des perspectives qui s'offrent au réseau en termes de développement. Ces perspectives seraient selon nous à discuter et à définir plus précisément par exemple lors d'un atelier sur l'avenir du réseau qui inclurait des membres du comité de pilotage, de la direction de l'IFE, de la DGESCO, ainsi que des membres de LéA et des représentants des partenaires clés du réseau. Un tel atelier pourrait par exemple inclure une analyse SWOT (Strength, Weaknesses, Opportunities & Threats) du dispositif et du réseau et à la lumière de cette analyse interroger les pistes de développement possibles pour les trois prochaines années. En effet, à ce stade de développement du réseau, il semble essentiel que les acteurs et les partenaires du dispositif et du réseau (à diverses échelles) puissent développer une vision partagée du dispositif.

9.1 Synthèse des résultats

Les communautés de pratique impliquées dans les LéA

Les communautés de pratique impliquées dans les LéA rassemblent divers acteurs du monde de l'éducation au sein des établissements, de structures éducatives associatives, au niveau des institutions éducatives et du monde de la recherche : équipes de recherche de l'IFE, de l'ENS de Lyon, mais également des ESPE, et d'autres laboratoires. Parmi les acteurs clés des LéA, on compte des enseignants (16 sur 30 correspondants LéA), et des enseignants-chercheurs (26 sur 31 correspondants IFÉ), mais il y a également des directeurs d'établissements, des conseillers pédagogiques, des chargés d'étude et des professeurs agrégés du supérieur, dont certains exercent également des fonctions d'enseignement. Les LéA ont à cœur le développement de la recherche concernant les politiques de refondation pour l'école : toutes les thématiques IFÉ et les principales orientations politiques du MENESR sont abordées par la diversité des problématiques de recherche des LéA.

Les acteurs des LéA rassemblés autour de ces problématiques cherchent à améliorer leur pratique et à approfondir leur expertise dans les domaines concernés. L'institutionnalisation de leur collaboration à travers le LéA semble apporter un cadre et un rythme qui contribue à renforcer la collaboration au sein de communautés de pratique. Nous pouvons penser que l'engagement dans une action de recherche sur trois ans apporte des perspectives de collaboration concrètes qui sont compatibles avec le temps de la recherche et le temps de l'éducation et qui par conséquent pose un cadre rassurant pour les acteurs. Par ailleurs, le rythme annuel de la vie des structures concernées permet d'inclure de nouveaux membres d'une année à l'autre et ainsi d'enrichir la communauté de pratique. Dans la construction d'une problématique commune, il semble que la prise en compte de ces différents rythmes (scolaire et de la recherche), ainsi que les enjeux que représente l'action en termes de développement professionnel et scientifique, soient des éléments essentiels qui doivent être abordés et explicités dès le départ.

En terme de suivi du développement de chaque LéA et du réseau, il semble important à ce stade de pouvoir identifier et répertorier annuellement les différents membres de chaque LéA et leurs fonctions et statuts (enseignants associés ou pas, chercheurs, directeurs d'établissement, etc.). En effet, cette information n'est pas disponible pour tous les LéA et permettrait 1) d'apporter une reconnaissance institutionnelle à tous les membres du LéA, 2) d'estimer le nombre de membres fédérés ainsi que ceux qui sont rémunérés ou pas (coûts cachés), 3) d'estimer le taux de roulement organisationnel et ce que cela représente pour la recherche et pour le système éducatif.

Les contextes organisationnels des LéA : facilitateurs ou inhibiteurs d'apprentissage ?

Les LéA sont situés en établissements scolaires du premier et second degré, en établissement supérieur, en associations, et même en centre hospitalier. Tout lieu à vocation éducative peut potentiellement contribuer au développement des communautés de pratiques orientées vers la recherche que sont les LéA. En retour, les LéA contribuent au développement des structures

d'accueil en partageant leur expertise à travers des formations ou encore en apportant une dimension de recherche aux projets d'établissements. La relation entre les communautés de pratique et les structures d'accueil semble bénéfique et constructive pour chacune d'entre elles.

Elle est en effet précieuse pour chacun : d'un côté la structure d'accueil apporte une reconnaissance institutionnelle au LéA et à ses membres et soutient ainsi le développement de l'action dans le temps. De l'autre, l'action de recherche conduite par les membres du LéA ajoute du sens à l'action éducative de l'établissement et contribue au développement professionnel de l'ensemble de la communauté éducative. Le dialogue entre les responsables des structures, les pilotes du MENESR et de l'IFE, les chercheurs et les enseignants, est essentiel pour renforcer les liens et légitimer la place de chacun. Les CARDIE sont de plus en plus impliqués dans les LéA pour faciliter le dialogue entre les différentes parties. Par exemple, depuis 2014, leur avis est demandé lors de la constitution du dossier de candidature. Afin de soutenir les échanges vers les directeurs de l'établissement et les pilotes du MENESR autour des LéA, le rôle de « parrain²² » d'un LéA peut faire l'objet d'une charte spécifique dont les objectifs de collaboration et les responsabilités pourraient être définis en concertation avec des représentants concernés (directeurs, principaux, CARDIE, IEN, etc.).

Par ailleurs, de nombreux ateliers sur les relations institutionnelles ont été conduits lors des séminaires de rentrée et des rencontres annuelles des LéA, produisant plusieurs ressources. Ces ressources pourraient être enrichies d'une fiche reprenant les étapes et les procédures à suivre et les acteurs à impliquer lors de la signature de la convention dont un modèle est communiqué aux LéA au début de chaque année. Des dispositions sont également prises au niveau du comité de pilotage pour que ces conventions soient communiquées vers les CARDIE et vers les recteurs. Le dossier de candidature LéA, qui amène à formuler les attentes de la structure d'accueil et leur articulation à la problématique de recherche est une première occasion pour les porteurs de projets d'envisager les motivations des différents partenaires. Ce rôle pourrait être renforcé en demandant un avis signé du directeur de l'établissement. L'envoi d'un courrier officiel émanant de la direction de l'IFE au responsable de l'établissement d'accueil à l'entrée dans le réseau ou à chaque rentrée scolaire pourrait également contribuer à renforcer les relations institutionnelles en amont de la signature de la convention, et à légitimer les fonctions des responsables locaux du LéA au sein de leur propre institution.

L'organisation de la collaboration dans les LéA

Les particularités de chaque LéA (membres, types de structures, équipes de recherches associées, etc.) et de ses problématiques requièrent une organisation de la collaboration adaptée aux besoins de l'action de recherche, et prenant en considération la disponibilité des membres, leurs compétences et leur expertise. Le fait que presque la moitié des LéA rapporte collaborer dans la création de ressources, formations et communications, indique que ces productions représentent des potentiels supports de réifications au sein de la communauté de pratique. Avoir des objectifs de production constitue donc un atout pour ces projets de recherche collaborative. Les supports de communication sur les travaux du LéA demandés lors des rencontres nationales sont ainsi une occasion de production collective au sein de chaque équipe, les différents formats proposés (communication scientifique, poster, démonstration) permettant l'implication de chacun. Une annonce explicite de cet objectif en début d'année permettrait à chaque LéA de mieux s'organiser pour y répondre.

Parallèlement la participation des membres se manifeste lors de réunions de travail en grand groupe, et lors de séances de travail (à deux ou à plusieurs) qui semblent constituer les principaux modes d'organisation de la collaboration. Il reste difficile cependant d'estimer la richesse des processus de participation et de réification sur l'ensemble des LéA car ces informations qualitatives ne sont pas spontanément communiquées dans les états des lieux ou les bilans de trois ans. Il

²² au sens de Bourhis & Tremblay (2004)

n'empêche que notre observation participante à des réunions dans les trois LéA étudiés nous a permis de constater que ces rencontres avec l'ensemble des membres représentaient un espace de partage où chacun était invité à s'exprimer sur son activité et à échanger sur celle des autres.

L'analyse des rôles et responsabilités dans les trois LéA étudiés montre la richesse et la diversité de « casquettes » et de responsabilités que prennent les membres et leur implication tant dans les rencontres formelles, qu'informelles et témoigne de leur engagement au sein de la communauté de pratique. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'une analyse de ces rôles et de ces responsabilités sur l'ensemble des LéA révélerait autant de configurations différentes qu'il y a de LéA. Mais l'important n'est pas la façon dont sont répartis ces rôles, mais plutôt le temps et l'énergie qu'ils représentent pour les membres en tant qu'investissement. Cet investissement semble parfois dépasser les attentes institutionnelles, notamment en termes d'heures de travail supplémentaires, ce qui n'a malheureusement pas pu être quantifié dans notre étude. Par ailleurs, la qualité de cet investissement pourrait également être investiguée dans le futur.

La grille de rôles des membres de la communauté de pratique proposée par Bourhis & Tremblay (2004) pourrait être communiquée aux membres des LéA en début d'année pour favoriser une meilleure répartition des rôles et des responsabilités et en guise de soutien à l'auto-évaluation de l'organisation de la collaboration au sein du LéA. En termes d'évaluation de l'engagement et de la participation des membres, des outils d'auto-évaluation ont aussi été développés par l'association québécoise des CPE (2008), et par Schulz & al. (2003), et peuvent servir d'inspiration à l'élaboration d'un outil réflexif à destination des membres. Par exemple, le questionnaire développé par Schulz & al. (2003) inclut des questions sur la fréquence à laquelle les membres expriment leurs opinions, font preuves d'écoute, se sentent écoutés, partagent leurs tâches, etc. Les chartes qui décrivent les rôles des correspondants LéA, correspondant IFE et référent CoPil pourraient également être revues à la lumière de ces ressources.

La dynamique interne du LéA

La réflexivité des acteurs au sein des LéA semble représenter une réelle valeur ajoutée pour ces communautés de pratique orientées vers la recherche. Les entretiens avec les enseignants montrent que ces derniers valorisent grandement les échanges avec leurs collègues et avec les chercheurs qui leur permettent de prendre du recul sur leur pratique et de confronter différentes façons de faire.

La collaboration au sein du LéA semble apporter une certaine profondeur dans les échanges qui sont habituellement orientés vers des aspects pratiques. Il a toutefois été difficile pour nous d'approcher cette dimension dans les trois LéA étudiés, chaque action de recherche n'apportant pas les mêmes questionnements sur la pratique. C'est au LéA Garcia Lorca, dont la question de recherche concerne directement la formation des enseignants au sein de l'établissement, que les enseignants se sont exprimés le plus clairement sur cette « synergie » qui émerge des échanges entre praticiens et chercheurs. Cet aspect des LéA mériterait d'être exploré davantage à travers une étude centrée sur cette dimension. Le développement d'outils d'auto-évaluation réflexifs (mentionnés précédemment) en collaboration avec les acteurs des LéA, représente également une opportunité pour aborder cette question au sein du réseau. La « réflexivité » dans les LéA pourrait également être plus particulièrement étudiée à l'occasion d'un séminaire ou d'une rencontre annuelle.

La mise en réseau dans le dispositif des LéA

La constitution de communautés de pratiques dans le réseau des LéA permet de mettre en relation diverses structures du monde de l'éducation et du monde de la recherche. Ces différentes connexions constituent des réseaux qui gravitent tantôt autour d'équipes de recherche, tantôt autour de LéA ou encore autour de projets ou de partenaires européens et internationaux. Le réseau dispose d'un potentiel de connexions qui dépasse la somme des LéA et qui s'étend au-delà de l'IFE.

Ces connexions sont favorisées par des outils tels que le blog des LéA sur lequel les membres des LéA sont régulièrement invités à partager leur activité à travers la publication de billets (presque 200 billets publiés à ce jour). Elles sont également encouragées lors des séminaires de rentrée et des rencontres annuelles des LéA. Un poster explicatif des LéA et comprenant une représentation graphique du réseau et de sa diversité pourrait être développé et servir de support à la communication sur le réseau au sein des structures d'accueil. En effet, faute de moyens ou d'autorisation, les membres des LéA ne peuvent malheureusement pas tous assister aux rencontres organisées à l'IFE et peuvent se sentir éloignés de la réalité du réseau et des autres LéA, malgré les communications des correspondants. Cet outil communicationnel pourrait contribuer à élargir les horizons des acteurs des LéA qui pourraient facilement identifier les LéA s'intéressant à des thématiques de recherche similaires par exemple. Les responsables du réseau ont également initié une collaboration avec le service de communication de l'IFE pour la constitution d'une « boîte à outils » pour la communication au sein des structures d'accueils et de leurs environnements, qui devrait être disponible pour le séminaire de rentrée 2015. Le même type de travail pourrait être adapté pour la communication au sein des laboratoires et des équipes de recherche impliquées.

Par ailleurs, de nombreuses représentations graphiques des LéA pourraient être développées pour jauger l'étendu du réseau sous différents angles : ses relations avec les CARDIE, avec les ESPE ou encore avec les Académies par exemple.

9.2 Les recommandations principales

Le tableau 18 reprend les principales recommandations énoncées tout au long de ce rapport, il est à concevoir comme une ébauche des développements possibles qui pourra servir de support à la discussion et à l'élaboration de nouvelles pistes par les acteurs des LéA. En outre, il nous semble important d'insister sur l'utilité des trames de bilans communes aux LéA et aux actions de recherche qui ont été développées en collaboration avec des membres de la direction de l'IFE. Ces dernières ont été conçues dans l'objectif de centraliser les données et de réduire la charge de travail des responsables d'action et des correspondants LéA qui sont souvent sollicités pour diverses évaluations. Afin d'assurer un suivi longitudinal cohérent, il est important que ces trames ne soient pas entièrement modifiées dans les années à venir, même si des pistes d'améliorations se dessineront au fil de leur utilisation.

Enfin, nous espérons que cette étude aura donné à voir la complexité des LéA, l'importance de la flexibilité et de l'adaptabilité de ce dispositif, et les besoins du réseau et du dispositif en termes de ressources humaines, de développement d'outils et de ressources additionnelles pour renforcer la synergie entre les acteurs et ouvrir de nouvelles perspectives en termes de développement.

Tableau 18 – *Recommandations principales*

Points d'analyse	Recommandations	
	Au niveau d'un LéA	Au niveau du réseau et du dispositif
Les communautés de pratique impliquées dans les LéA	<ul style="list-style-type: none"> - Lors de la définition de la problématique, prendre en considération les décalages temporels et logistiques qui peuvent se présenter du fait de la différence entre le « temps de la recherche », le « temps scolaire ». - Proposer une formulation des objectifs temporels au sein des dossiers de candidature 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et enregistrer annuellement les différents membres de chaque LéA et leurs fonctions et statuts (enseignants associés ou pas, chercheurs, directeurs d'établissement, etc.). - Les inviter à s'inscrire sur le site collaboratif des LéA en indiquant leur profil

<p>Les contextes organisationnels des LéA : facilitateurs ou inhibiteurs d'apprentissage ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir en début d'année scolaire un temps de partage avec les responsables d'établissement pour expliciter et expliquer les enjeux de la recherche, et solliciter leur soutien en tant que « parrain » des LéA. - Demander l'approbation et l'avis motivé du directeur d'établissement lors de l'introduction d'un dossier de candidature ou en début d'année (si cela n'a pas été fait précédemment). 	<ul style="list-style-type: none"> - Adresser une lettre officielle de la direction de l'IFE à chaque responsable d'établissement lors de l'entrée dans le réseau ou en début d'année scolaire - Proposer une fiche retraçant les étapes et les procédures à respecter pour la signature de la convention. - Proposer une « charte » pour les « parrains » des LéA. - Communiquer la validation de la candidature des LéA ou la convention aux recteurs et CARDIE.
<p>L'organisation de la collaboration dans les LéA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une auto-évaluation interne du LéA concernant les rôles, les responsabilités, les tâches et les productions couvertes par chaque membre sans surcharger l'équipe par des travaux supplémentaires. - Amener les porteurs de projet de LéA à envisager les modalités de collaboration et les productions lors de la constitution du dossier de candidature. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour les chartes des correspondants et du référent. - Proposer la grille des rôles et responsabilités en communauté de pratique (Bourhis & Tremblay, 2004) comme support de répartition des responsabilités en début d'année et d'auto-évaluation des membres en fin d'année. - Expliciter dès la rentrée les différentes productions collaboratives qui seront attendues de chaque LéA au sein du réseau (article de blog, communication lors des rencontres nationales, bilan, ressources,...).
<p>La dynamique interne du LéA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et proposer une trame de questions interrogeant la dynamique collaborative au sein des LéA. - Préserver des « espaces abrités pour la collaboration » en dehors des regards institutionnels directs, pour permettre à chacun de prendre le risque de la posture réflexive en toute confiance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer d'interroger la réflexivité dans les LéA lors d'un séminaire ou d'une rencontre annuelle. - Développer d'autres représentations graphiques du réseau pour identifier les liens à renforcer dans les relations entre les LéA et : les CARDIE, les ESPE ou les Académies.
<p>La mise en réseau dans le dispositif des LéA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier plusieurs acteurs responsables de la mise en réseau du LéA : avec d'autres LéA, avec d'autres équipes de recherche, avec des instances de formation, avec des pilotes du MENESR, etc. - Inclure des liens hypertexte vers le 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et proposer un « poster » LéA à afficher dans chaque structure d'accueil mais également dans les laboratoires concernés, au MENESR, etc. avec une représentation graphique du réseau et éventuellement

	<p>site des LéA sur le site WEB de chaque structure d'accueil, de chaque équipe de recherche.</p>	<p>l'organigramme du réseau.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une « boîte à outils » pour la communication au sein des établissements d'accueil, et au sein des équipes de recherche.
--	---	---



10. Références

- Association québécoise des CPE. (2008). *Projet Odyssée. Guide d'animation des communautés de pratique*. Québec: AQCPE.
- Becchetti-Bizot, C., Durpaire, J.-L., & Taupin, A. (2013). *Le recours à l'expérimentation par les établissements autorisés par l'article L. 401-1 du code de l'éducation*.
- Bourhis, A., & Tremblay, D.-G. (2004). *Les facteurs organisationnels de succès des communautés de pratique virtuelle*. Montréal : CEFRIO.
- Chanal, V. (2000). Communautés de pratique et management par projet : A propos de l'ouvrage de Wenger (1998) *Communities of Practice : Learning, Meaning and Identity*. *Identity*, 3(1), 1–30.
- Davel, E., & Tremblay, D. (2002). *Communauté de pratique : défis et pratiques contemporaines*. Retrieved from http://recitsrecettes.org/sites/default/files/davel_ettremblay_communautes_prat.pdf. Date retrieved : 10/11/2014
- Deleuze, G., Guattari, F. (1980). Introduction : Rhizome. In *Capitalisme et schizophrénie*. Tome 2, Mille plateaux. Paris : Editions de Minuit.
- Dulot, A. (2012). *Refondons l'école de la République Rapport de la concertation*.
- Hammersley, M. (2006). Ethnography: Problems and prospects. *Ethnography and Education*, 1(1), 3–14. doi:10.1080/17457820500512697
- Henri, F., & Lundgren-Cayrol, K. (2001). *Apprentissage Collaboratif à Distance: Pour Comprendre et Concevoir les Environnements D'Apprentissage Virtuels* (Vol. 2001). Retrieved from <https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=Ta15k76ltwIC&pgis=1>. Date retrieved : 10/11/2014
- Israel, B. a, Schulz, a J., Parker, E. a, & Becker, a B. (1998). Review of community-based research: assessing partnership approaches to improve public health. *Annual Review of Public Health*, 19, 173–202. doi:10.1146/annurev.publhealth.19.1.173
- Jick, T. D. (1979). Mixing qualitative and quantitative methods: Triangulation in action. *Administrative Science Quarterly*, 24(4), 602-611.
- Lasker, R. D., Weiss, E. S., & Miller, R. (2001). Partnership Synergy: A Practical Framework for Studying and Strengthening the Collaborative Advantage. *The Milbank Quarterly*, 79(2), 179–205.
- Leplat, J. (2002). De l'étude de cas à l'analyse de l'activité. *Pistes*, 4(2), 1-31.

- Lièvre, P., & Rix-Lièvre, G. (2013). Une ethnographie organisationnelle constructiviste et orientée vers les pratiques situées. *Revue Internationale de Psychosociologie et de Gestion Des Comportements Organisationnels, Hors Série*, 45 à 65.
- Minkler, M. (2005). Community-based research partnerships: challenges and opportunities. *Journal of Urban Health*: *Bulletin of the New York Academy of Medicine*, 82(2 Supplement 2), ii3–12. doi:10.1093/jurban/jti034
- Ria, L., & Lussi Borer, V. (sous-presse). Laboratoire d’analyse vidéo de l’activité enseignante au sein des établissements scolaires: enjeux, méthodes et effets sur la formation des enseignants. In *Former les enseignants du 21ème siècle. Volume 1: Etablissement formateur et vidéoformation* Bruxelles : De Boeck.
- Rouleau, L. (2013). L’ethnographie organisationnelle d’hier à demain. *Revue Internationale de Psychosociologie et de Gestion Des Comportements Organisationnels, Hors Série*, 27–43.
- Schulz, A. J., Israel, B. a., & Lantz, P. (2003). Instrument for evaluating dimensions of group dynamics within community-based participatory research partnerships. *Evaluation and Program Planning*, 26(3), 249–262. doi:10.1016/S0149-7189(03)00029-6
- Walford, G. (2009). For ethnography. *Ethnography and Education*, 4(3), 271–282. doi:10.1080/17457820903170093
- Wenger, E. (1998). *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*. New York: Cambridge University Press.
- Wenger, E., McDermott, R., & Snyder, W. M. (2002). *Cultivating Communities of Practice*. Boston: Harvard Business School Press.
- Yin, R. K. (1981). The case study crisis: some answers. *Administrative Science Quarterly*, 26(1), 58-65.

11. Annexes

11.1 Profil de poste

Profil de poste septembre 2014

CHARGÉ(E) D’ÉTUDE SUR LE DISPOSITIF LÉA

Catégorie : Ingénieur d’études (IGE)
Pôle : IFÉ
Direction/Service : Direction IFÉ – Unité opérationnelle (UO) LéA
Durée : 2 à 3 mois
Localisation : ENS de Lyon, site Buisson

Contact : lea.IFÉ@ens-lyon.fr

Date limite de réponse : 20 septembre 2014

MISSION :

La personne recrutée sera chargée de réaliser une analyse critique du dispositif des lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LéA) développé depuis trois ans au sein de l'IFÉ. Cette analyse vise à donner au comité de pilotage une meilleure connaissance du réseau, à améliorer la synergie entre les acteurs du LéA et les acteurs de l'établissement, à repérer et diffuser des pratiques intéressantes au sein du réseau et à formuler des recommandations pour l'évolution du dispositif. Un rapport d'étude sera rédigé à destination du comité de pilotage. Il nourrira un rapport intermédiaire que le comité de pilotage présentera au conseil scientifique à de l'ensemble des membres du réseau.

Les lieux d'éducation associés à l'IFÉ²³ ([LéA](#)) constituent un dispositif de recherche développé en collaboration avec différents laboratoires, plusieurs ESPE, et la DGESCO en particulier le DRDIE. Ce sont des lieux à enjeux d'éducation, rassemblant un questionnement des acteurs, l'implication d'une équipe de recherche, le soutien du pilotage de l'établissement, et la construction conjointe d'un projet dans la durée. Il s'agit de fonder des recherches en éducation sur l'action conjointe entre chercheurs et acteurs du terrain. Le dispositif LéA vise également la diffusion des savoirs et des résultats issus de ces recherches et leur mise à disposition en formation initiale et continue des professeurs, des éducateurs et des chercheurs. Les projets de LéA bénéficient d'une organisation en réseau et d'un dispositif d'accompagnement (équipes de l'IFÉ, environnement numérique, outils de production et de partage...). Le dispositif repose sur l'hypothèse que la réflexivité et la collaboration entre les acteurs peuvent contribuer à la fois au développement de la recherche et du lieu d'éducation.

Après trois ans de développement, le réseau comptera 37 LéA à la rentrée scolaire 2014. L'IFÉ souhaite affiner l'évaluation de ce dispositif, suite aux différentes analyses qui ont déjà été menées par des étudiants de Master²⁴.

ACTIVITÉS :

Activités principales

L'étude portera sur le développement des LéA, pris individuellement ou collectivement, en s'intéressant plus particulièrement aux interactions entre l'équipe implantée dans un LéA (chercheurs et enseignants engagés dans une action de recherche) et l'établissement : en quoi les questions traitées par la recherche menée dans le LéA correspondent-elles à des questions considérées comme critiques au niveau de l'établissement ? Comment les structures du LéA et les structures de l'établissement communiquent-elles ? Comment les ressources produites par le LéA diffusent-elles dans l'établissement ? Comment l'appropriation de ces ressources par l'établissement est-elle prise en compte par le LéA pour les améliorer ? Qu'est-ce qui fait obstacle aux interactions entre LéA et l'établissement ? Qu'est-ce qui soutient le développement de ces interactions ? Quel est l'effet du LéA sur le développement professionnel des différentes catégories

²³ <http://IFÉ.ens-lyon.fr/lea>

²⁴ <http://IFÉ.ens-lyon.fr/lea/publications> Cliquer sur « Publications ».

d'acteurs impliqués, (renouvellement des ressources, socialisation professionnelle, développement de la réflexivité). ?

La méthode d'analyse devra être construite par la personne recrutée, en considérant des critères tels que la présence du dispositif LéA dans l'établissement (site, réunion des instances, projet d'établissement, stages de formation) ; l'implication de l'établissement dans le réseau des LéA (site des LéA, projet de recherche du LéA, implication du chef d'établissement dans la vie du réseau...) ; la place du correspondant LéA²⁵ dans la vie de l'établissement ; la place du correspondant IFÉ²⁶ dans la vie de l'unité et dans la vie de l'IFÉ ou les ressources coproduites. En deux mois à trois mois de travail, un focus devra être réalisé sur environ trois LéA « anciens », mais contrastés. L'analyse de contenus des états des lieux annuels (ELA), des bilans 2014, des sites pourra être réalisée, ainsi que le suivi de la diffusion et de l'appropriation d'une ressource critique du LéA. Des entretiens avec différents acteurs des LéA (directeur d'unité de recherche, correspondant IFÉ, correspondant LéA, un professeur représentant les personnels au CA de l'établissement et le chef d'établissement) pourront également être menés.

Activités associées

Éventuellement une question spécifique particulièrement intéressante, et bien délimitée, pourrait être explorée de manière quantitative et transversale à l'échelle de l'ensemble du réseau par un questionnaire en ligne ciblé, ou par analyse des productions (site, blog, ELA, bilan...).

COMPÉTENCES

REQUISES

La personne recrutée pourra être titulaire d'un master de psychologie sociale ou du développement, de sociologie, de sciences de l'éducation, ou didactique.

Connaissances sur l'environnement professionnel

- connaître l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire
- être sensibilisé aux travaux de recherche liés à l'éducation
- posséder des compétences organisationnelles
- posséder des compétences de communication

Savoir-faire opérationnels

- savoir construire une méthode d'analyse
- savoir mener des entretiens, les analyser, réaliser des analyses de documents
- savoir rédiger un rapport

Savoir-être

- faire preuve d'autonomie
- faire preuve de rigueur
- faire preuve de confidentialité
- savoir communiquer
- savoir s'insérer dans une équipe

ENVIRONNEMENT et CONTEXTE de TRAVAIL

Relation hiérarchique

Placé sous la responsabilité de Luc Trouche, membre du comité scientifique et du comité de pilotage des LéA.

Relations fonctionnelles

- comité de pilotage des LéA, UO LéA
- correspondants LéA et IFÉ des différents LéA et ensembles des membres du réseau

²⁵ Charte des correspondants LéA consultable sur <http://IFÉ.ens-lyon.fr/lea/outils/chartes>

²⁶ Charte des correspondants IFÉ consultable sur <http://IFÉ.ens-lyon.fr/lea/outils/chartes>

- département des ressources administratives et financières de l'IFÉ, direction de l'IFÉ.

11.2 Courriel de présentation de l'étude

11.2.1 Courriel envoyé aux correspondants LéA et IFÉ du réseau

Chers correspondants IFÉ et LéA,

Après trois ans d'existence du réseau des LéA, l'IFÉ a décidé de conduire une analyse dans le but d'identifier les facteurs qui facilitent ou rendent difficile la synergie au sein des LéA et l'avancée de leurs projets. J'ai été recrutée pour conduire cette étude pendant trois mois (d'Octobre à Décembre) en collaboration avec les acteurs LéA.

À partir des documents (Etats des Lieux, formulaires en ligne, etc.) que vous avez renseignés, nous tenterons de dresser une cartographie des LéA et de leur rayonnement dans leur environnement et sur l'ensemble du réseau. Cela nous permettra d'avoir une vue d'ensemble de ce réseau et des relations établies entre les différentes entités (LéA Unité Opérationnelle, Comité de Pilotage, DGESCO, CARDIE, etc.), ceci dans l'objectif de représenter la présence du réseau LéA au sein de l'éducation nationale.

Dans un deuxième temps, nous souhaitons identifier les conditions favorables à la collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain sur l'ensemble du réseau. Pour approfondir cela, nous souhaitons étudier trois LéA représentatifs de la diversité du réseau et qui sont proches de Lyon étant donné le temps imparti pour effectuer des visites sur place. Notre objectif est de saisir précisément quels sont les bénéfices que les acteurs de terrain et chercheurs tirent de cette collaboration : comment soutient-elle l'avancée des projets et le développement professionnel de chacun ? mais aussi quels sont les défis rencontrés dans la collaboration ? quelles sont les attentes de chaque acteur par rapport au travail collectif ? etc.

Étant donné que nous disposons de ressources limitées pour cette étude (temps et moyens financiers), je ne pourrai malheureusement pas me rendre dans votre LéA. Cependant, si vous souhaitez me communiquer des informations supplémentaires sur votre LéA qui pourraient contribuer à notre compréhension du réseau, n'hésitez pas à me contacter. Je me rendrai également disponible si vous souhaitez obtenir davantage d'information sur mon travail.

Bien cordialement,

--

Emilie Carosin

11.2.2 Courriel envoyé aux correspondants LéA et IFÉ des LéA sélectionnés

Chers correspondants du LéA du...,

Après trois ans d'existence du réseau des LéA, l'IFÉ a décidé de conduire une analyse dans le but d'identifier les facteurs qui facilitent ou rendent difficile la synergie au sein des LéA et l'avancée de

leurs projets. J'ai été recrutée pour conduire cette étude pendant trois mois (d'Octobre à Décembre) en collaboration avec les acteurs LÉA.

À partir des documents (Etats des Lieux, formulaires en ligne, etc.) que vous avez renseignés, nous tenterons de dresser une cartographie des LÉA et de leur rayonnement dans leur environnement et sur l'ensemble du réseau. Cela nous permettra d'avoir une vue d'ensemble de ce réseau et des relations établies entre les différentes entités (LÉA Unité Opérationnelle, Comité de Pilotage, DGESCO, CARDIE, etc.), ceci dans l'objectif de représenter la présence du réseau LÉA au sein de l'éducation nationale.

Dans un deuxième temps, nous souhaitons identifier les conditions favorables à la collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain sur l'ensemble du réseau. Pour approfondir cela, nous souhaitons étudier trois LÉA représentatifs de la diversité du réseau qui sont proches de Lyon étant donné le temps imparti pour effectuer des visites sur place. Notre objectif est de saisir précisément quels sont les bénéfices que les acteurs de terrain et chercheurs tirent de cette collaboration : comment soutient-elle l'avancée des projets et le développement professionnel de chacun ? mais aussi quels sont les défis rencontrés dans la collaboration ? quelles sont les attentes de chaque acteur par rapport au travail collectif ? etc.

C'est dans cette optique que nous sollicitons votre collaboration sur ce projet. Nous souhaiterions définir avec vous quels acteurs seraient pertinents pour nous de rencontrer afin de mieux comprendre les enjeux et les défis que vous rencontrez quotidiennement dans votre LÉA. Si vous êtes d'accord, je propose de vous rencontrer pour discuter des possibilités et modalités de collaboration dans le cadre de ce projet. Il s'agit entre autres d'identifier les visites que je pourrais faire sur place et qui contribueraient à la compréhension de votre LÉA.

En espérant pouvoir concrétiser cette collaboration dans les semaines qui viennent,

Bien cordialement,

--

Emilie Carosin

11.3 Adaptation de l'organigramme

Représentation du LÉA d'Orléans produite par la correspondante LÉA pour une présentation au chef de cabinet du recteur.

Le dispositif des LéA

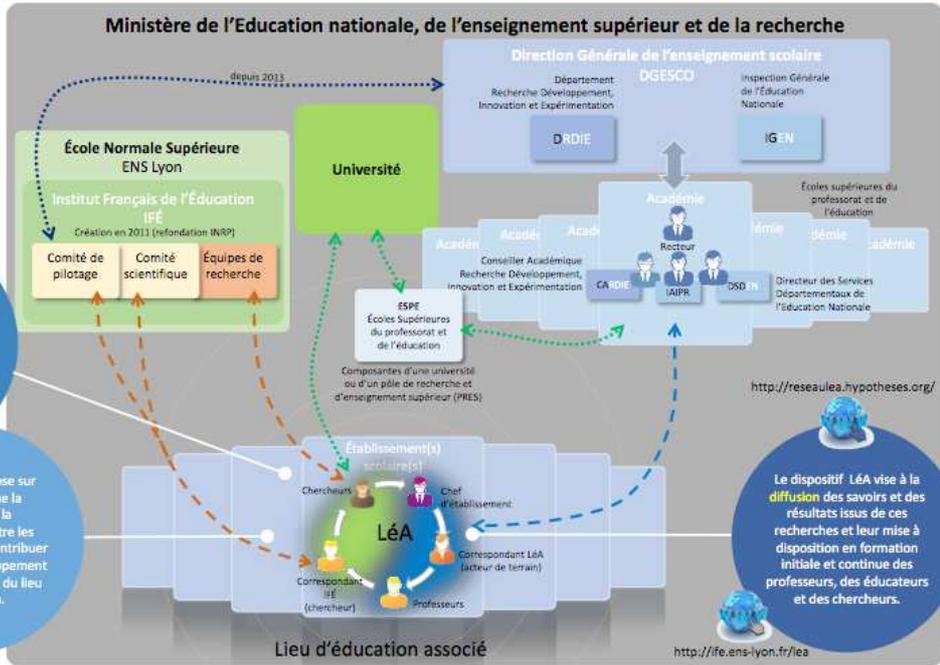
Les LéA sont des lieux à fort enjeu d'éducation qui réunissent 3 conditions :

- un **questionnement** du terrain accompagné et soutenu par la direction du lieu
- l'implication d'une équipe de **recherche** IFE ou associée à l'IFE
- la construction conjointe, par tous les acteurs, d'un **projet** sur 3 ans pour répondre à ce questionnement

Il s'agit de considérer l'éducation comme un fait social total et de fonder des recherches en éducation sur l'action conjointe entre chercheurs et acteurs du terrain.

Ce dispositif repose sur l'hypothèse que la réflexivité et la collaboration entre les acteurs peuvent contribuer à la fois au développement de la recherche et du lieu d'éducation.

Le dispositif LéA vise à la diffusion des savoirs et des résultats issus de ces recherches et leur mise à disposition en formation initiale et continue des professeurs, des éducateurs et des chercheurs.



11.4 Trame de codage

Catégorie	Sous-catégorie	Source	Type de données
Académie		Document administratif	Nom
LéA		Document administratif	Nom
Entrée		Document administratif	Année
Sélection étude			Sélection
Référent CoPil		Document administratif	Prénom Nom
Thématique IFÉ		Document administratif	Noms
Politiques DGESCO		Questionnaire en ligne	Noms
Degré/Etablissement		Document administratif	Premier/Second/Réseau/Association/Autre
Equipe(s) de recherche associée(s)		Document administratif	Nom
Etablissement(s) affilié(s)		ELA/ Bilan 3 ans	Nom
Membre directeur/proviseur		ELA/ Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
Partenaire - Européen/International	Nom	ELA/ Bilan 3 ans	Nom
	Type de soutien	ELA/ Bilan 3 ans	Type de soutien (financier, technique, matériel, etc.)
Partenaire - local	Nom	ELA/ Bilan 3 ans	Nom
	Type de soutien	ELA/ Bilan 3 ans	Type de soutien (financier, technique, matériel, etc.)
Partenaire - Association	Nom	ELA/ Bilan 3 ans	Nom
	Type de soutien	ELA/ Bilan 3 ans	Type de soutien (financier, technique, matériel, etc.)
Correspondant IFÉ	Nom	Document administratif	Prénom NOM
Correspondant IFÉ	Genre	Document administratif	F / M
Correspondant IFÉ	Statut	ELA/Bilan 3 ans	Enseignant-chercheur
Correspondant IFÉ 2	Nom	Document administratif	Prénom NOM

Correspondant IFÉ	Genre	Document administratif	F / M
Correspondant IFÉ	Statut	ELA/Bilan 3 ans	Enseignant-chercheur
Correspondant LeA	Nom	Document administratif	Prénom NOM
Correspondant LeA	Genre	Document administratif	F / M
Correspondant LeA	Statut	ELA/Bilan 3 ans	Enseignant/Professeur des écoles
Insertion de l'action	Implication du chef d'établissement	Questionnaire en ligne	
	Insertion dans le projet d'établissement	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui = 1, Non=0
	Presentation au conseil d'admin	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	Presentation au conseil pédagogique	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	Communication aux autres enseignants	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	Communication aux parents	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	Communication à la communauté scolaire/éducative	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	Présence sur la page web de l'établissement	Blog / Recherche internet	Oui = 1, Non=0
	Formation dispensée dans l'établissement	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
Collaboration entre chercheurs et enseignants	Réunions de travail	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	Séances de travail	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	Discussion chercheur enseignant	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	Production de communications	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui = 1, Non=0
	Production parcours	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui = 1, Non=0
	Production ressources/outils	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui = 1, Non=0

	Outils de collaboration	ELA/Bilan 3 ans	
Interactions ESPE	ESPE Liens	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui = 1, Non=0
	ESPE Stagiaire etudiant	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui = 1, Non=0
	ESPE Formation	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui = 1, Non=0
Pilotes de l'éducation nationale	MEN Interaction DGESCO	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	MEN Interaction recteur	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	MEN Réseau Canopé	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	MEN Groupe pedagogique départemental	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	MEN IPR IEN IA	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
	MEN DASEN	ELA/Bilan 3 ans	Oui = 1, Non=0
Interactions CARDIE	CARDIE Convention	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui=1
	CARDIE Communication	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui=1
	CARDIE Invitation	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui=1
	CARDIE Participation	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui=1
	CARDIE sollicitation	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui=1
	CARDIE Experitheque	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne/site expéritèque	Oui=1
Communication locale	Communication avec les associations	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui=1
	Communication avec les collectivités locales/ commune	ELA/Bilan 3 ans/Questionnaire en ligne	Oui=1
	Communication	ELA/Bilan 3 ans	Oui=1

	avec l'académie		
	Communication locale avec d'autres institutions	ELA/Bilan 3 ans	Oui=1
	Rencontres thématiques	ELA/Bilan 3 ans	Oui=1
	Rencontres avec d'autres correspondants	ELA/Bilan 3 ans	Oui=1
Ressources	Supports pédagogiques	Rapport Justine	
	Supports numériques/ médias	Rapport Justine	
	Séquences de classe	Rapport Justine	
	Formation M@gistère	Bilan 2014-2015	Nombre
	Formation autre	Bilan 2014-2015	Nombre
	Formation IFÉ	Bilan 2014-2015	Nombre
	Formation ESPE	Bilan 2014-2015	Remplissage automatique
	Formation Académie	Bilan 2014-2015	Nombre
	Formation Etablissement	Bilan 2014-2015	Nombre
	Expérithèque	ELA/Bilan 3 ans/ Bilan 2014-2015	Oui=1
	Articles de revues, rapports, mémoires	Bilan 2014-2015	Nombre
	Contributions lors d'ateliers, colloques, séminaires	Bilan 2014-2015	Nombre
	Thèses	ELA/Bilan 3 ans/ Bilan 2014-2015	Nombre
	Masters	ELA/Bilan 3 ans/ Bilan 2014-2015	Nombre
	Thèses/ Masters en cours	ELA/Bilan 3 ans/ Bilan 2014-2015/Questionnaire en ligne	Nombre
Autres		Type	
Participation au réseau	Contribution blog	Blog	Nombre de billets
	Contact avec un autre LéA 1	ELA/Bilan 3 ans	Entrer dans la fiche nodeXL

	Contact avec un autre LéA 2	ELA/Bilan 3 ans	Entrer dans la fiche nodeXL
--	-----------------------------	-----------------	-----------------------------

11.5 Trame de présentation utilisée pour les entretiens et les rencontres avec les acteurs LéA

Présentation lors des rencontres en grand groupe :

« Bonjour, je suis Emilie Carosin, comme vous le savez peut-être, j'ai été recrutée pour réaliser une étude sur les facteurs favorisant la synergie au sein des LéA. Dans le cadre de cette étude nous avons choisi d'approfondir la compréhension de votre LéA, le LéA MaCARhon, c'est pour cette raison que je suis aujourd'hui ici avec vous. L'idée est donc de comprendre à travers vos échanges et les échanges que nous pourrons avoir ensemble comment vit votre LéA et comment vous le faites vivre. Je suis aussi là pour comprendre comment l'IFÉ peut aider votre LéA à mieux vivre, à rester en « bonne santé ». »

Présentation lors des rencontres individuelles :

« Bonjour, je suis Emilie Carosin, comme vous le savez peut-être, j'ai été recrutée pour réaliser une étude sur les facteurs favorisant la synergie au sein des LéA. Dans le cadre de cette étude nous avons choisi d'approfondir la compréhension de votre LéA, le LéA MaCARhon, c'est pour cette raison que je suis aujourd'hui ici avec vous. L'idée est donc de comprendre à travers les échanges que nous aurons comment vit votre LéA et comment vous le faites vivre. Pour initier la discussion, je peux vous demander de me raconter « l'histoire de votre LéA », de sa naissance à aujourd'hui, les choses qui vous semblent importantes et qui vous viennent à l'esprit au fur et à mesure de notre discussion. Cela peut-être un événement, une rencontre, un objet, n'importe quoi... L'idée étant de me dire ce qui VOUS parle aujourd'hui sans chercher à être exhaustif... Si vous le souhaitez vous pouvez me montrer des objets, des photos, des documents virtuels ou pas, des lieux qui vous semblent important. »

Supports/ accessoires :

Prendre des photos des supports (objets, lieux, documents, etc.) identifiés et montrés par les interlocuteurs.

Questions/ relances/ répliques possibles :

- Quelle est votre histoire au sein du LéA ?
- Qu'est-ce qui vous a intéressé dans ce projet de recherche ?
- Qui vous a parlé des LéA ?
- Que pensez -vous apporter au LéA ?
- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?
- Quelles sont les réussites que vous avez rencontrées ?
- Comment vous sentez vous au sein du LéA ?
- Qu'est-ce qui vous plait/pas dans le LéA ?
- Comment le LéA s'inscrit dans l'histoire de votre école/de votre collège/ de votre lycée/ de votre labo ?

11.6 Bilans communs

11.6.1 Notice explicative

Bilan annuel de l'action et, le cas échéant, du ou des LéA

Chaque année, les responsables d'actions remettent à l'IFÉ un bilan, qui peut être rédigé de manière collective, sur les éléments mis en œuvre. Il s'agit du bilan annuel de l'action. Il doit être renseigné intégralement et doit être le plus complet possible. Une partie spécifique est dédiée aux Lieux d'éducation associés (LéA) à la fin du questionnaire. Si plusieurs LéA sont concernés, cette partie doit être renseignée pour chacun des LéA inclus dans l'action. Elle remplace l'état des lieux annuel (ELA) soumis par chaque LéA au comité de pilotage des LéA.

A terme, le bilan devrait pouvoir être rempli en ligne. Chaque année, les données inscrites en année 1 seront sauvegardées et pourront être modifiées si besoin, ce qui permettra de gagner du temps et de faciliter le suivi des actions dans la durée. Par ailleurs, les bilans annuels pourront servir de base aux bilans finaux de l'action présentés ci-dessous et le cas échéant, aux bilans de 3 ans du ou des LéA (et de l'action concernée).

En attendant la mise en place d'un tel dispositif, chaque bilan annuel devra être transmis à la direction de l'IFE et le cas échéant, au comité de pilotage des LéA en version pdf et word. A noter que vous pourrez d'une année à l'autre, reprendre le bilan annuel précédent et l'actualiser pour le transmettre.

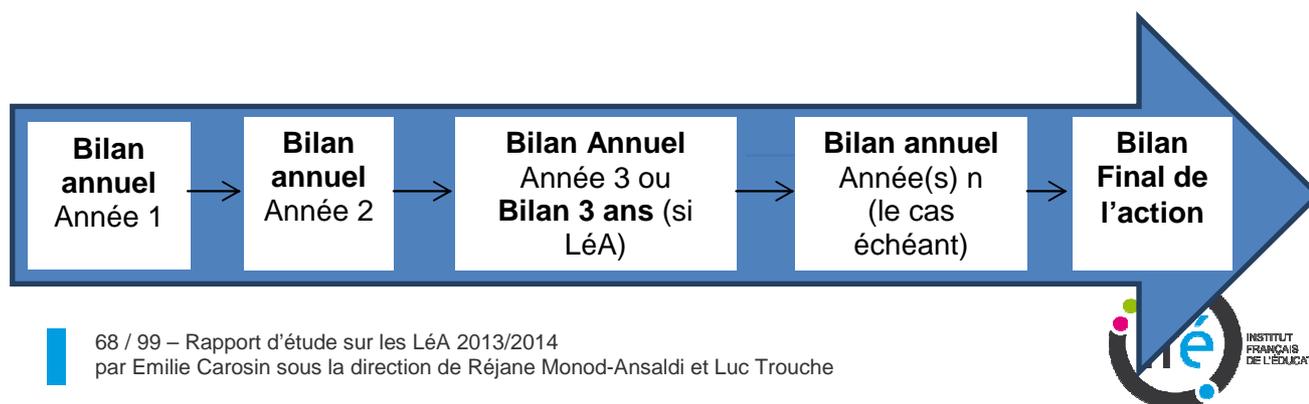
En parallèle de ce bilan par action, chaque enseignant associé sera sollicité par la direction de l'IFE pour répondre à un questionnaire en ligne sur ses activités.

Bilan 3 ans du ou des LéA (et de l'action concernée)

Le bilan de 3 ans des LéA suit la même trame que le bilan annuel de l'action et doit être rempli selon les consignes énoncées ci-dessus. Il est rempli et soumis au comité de pilotage des LéA (en version pdf et word) lors de la troisième année d'existence du LéA. Il comporte des questions spécifiques notamment sur les résultats de l'action et ses apports pour le système éducatif. Il doit être renseigné intégralement et doit être le plus complet possible, SACHANT QUE la première partie, qui concerne l'action en générale (et pas seulement le LéA) pourra être reprise et complétée en fin d'année pour être transmise à la direction de l'IFE soit en tant que bilan de 3 ans de l'action (en lieu et place du bilan annuel), soit en tant que bilan final de l'action.

Bilan final de l'action

Le bilan final de l'action est rempli en lieu et place du bilan annuel lors de la dernière année de l'action et selon les consignes énoncées pour le bilan annuel. Il comporte des questions spécifiques notamment sur les résultats de l'action et ses apports pour le système éducatif. De la même façon que dans les bilans annuels, une partie spécifique est dédiée aux LéA à la fin du document. Cette partie doit être remplie pour chaque LéA concerné par l'action. Si l'action a déjà fait l'objet d'un bilan de 3 ans du ou des LéA, ce dernier pourra être repris et mis à jour pour être soumis à la direction de l'IFE en tant que bilan final de l'action.



11.6.2 Bilan annuel

BILAN Annuel de l'ACTION 2014-2015

Ce bilan est à remplir pour chaque action

*les champs marqués d'un * sont obligatoires

1. L'action, les acteurs et les partenaires associés

*Nom de l'action :

Adresse web de l'action (le cas échéant) :

*Année de début et de fin de l'action :

*Nom du responsable de l'action :

*Courriel du responsable de l'action :

Nom du/des LéA(s) concerné(s) par ou inclus dans l'action (le cas échéant) :

*Unité(s) (de recherche) porteuse(s) de l'action – UMR, EA, etc.

Nom	Organisme de rattachement

*Unité(s) (de recherche) partenaire(s) – UMR, EA, etc.

Nom	Organisme de rattachement

Financements de l'action (le cas échéant)

Organisme financeur	Montant

*Dans quelle thématique de l'IFÉ s'inscrit l'action ?

Thématique principale, une seule réponse possible

- Apprentissage et socialisation
- Profession et professionnalité éducative
- Le numérique en éducation et formation
- Efficacité et justice des systèmes éducatifs
- Les ressources pour apprendre et faire apprendre
- Aucune (précisez) :

Thématiques secondaires (le cas échéant), plusieurs réponses possibles

- Apprentissage et socialisation
- Profession et professionnalité éducative
- Le numérique en éducation et formation
- Efficacité et justice des systèmes éducatifs
- Les ressources pour apprendre et faire apprendre

*Dans quel(s) axe(s) du projet de loi pour la refondation de l'école s'inscrit l'action ?

Plusieurs réponses possibles

- Mettre en place une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation et faire évoluer les pratiques pédagogiques
- Donner la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités (plus de maîtres que de classes, maternelles moins de 3 ans, langues vivante dès le CP, rythmes scolaires : meilleure organisation des temps éducatifs, accès activités périscolaires de qualité)
- Faire entrer l'École dans l'ère du numérique, éducation au numérique
- Faire évoluer le contenu des enseignements (socle commun de connaissances, de compétences et de culture; enseignement moral et civique ; parcours d'éducation artistique et culturelle)
- Assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège
- Permettre à chacun de réussir dans le second degré et de s'insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions (lutte contre le décrochage scolaire)
- Mieux associer les partenaires de l'École et mieux évaluer le système éducatif
- Aucune

***Composition de l'équipe** (ajouter des lignes si besoin)

Académie	Etablissement/ Equipe de recherche	NOM - Prénom	Fonction dans l'établissement (Directeur, enseignants, chercheur, doctorant, stagiaire, etc.)	Fonction dans l'action/ le LéA (Enseignant associé, enseignant non associé, Correspondant IFÉ, correspondant LéA, etc.)	Date de début et de fin de participation à l'action
					MM / AAAA à MM/ AAAA
					MM / AAAA à MM/ AAAA
					MM / AAAA à MM/ AAAA
					MM / AAAA à MM/ AAAA

Partenaires de l'équipe (ajouter des lignes si besoin)

Institution/Organisation partenaire	Echelle (locale, régionale, nationale, européenne, etc.)	Nom – Prénom du représentant (le cas échéant)	Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)

2. Bilan des activités menées en 2014/2015

2.1. Description de l'action

*Résumé de l'action mise en œuvre pendant l'année en cours : thème, contexte, problématique, méthodologie, etc.

Maximum 3000 caractères, espaces compris

Résumé de l'action à actualiser chaque année

*4 à 5 Mots Clés :

*Objectif(s) de l'action pour l'année en cours

Maximum 1000 caractères, espaces compris

*Résultat(s) de l'action menée pendant l'année en cours

Maximum 3000 caractères, espaces compris

2.2 Production pour l'année 2014-2015

a. Publications et communications

Publications et communications scientifiques (revues académiques, séminaires/congrès/colloques scientifiques, etc.)	
Références aux normes APA, ASA, etc.	Ressources produite avec des enseignants
	Oui/Non
	Oui/Non

Publications et communications professionnelles (revues professionnelles, communication institutionnelles, journées de l'innovation, etc.)	
Références aux normes APA, ASA, etc. ou au format : Nom, Prénom, année, titre, revue/édition/site web.	Ressources produite avec des enseignants
	Oui/Non
	Oui/Non

b. Ressources professionnelles produites

Action(s) de formation menée(s)				
Intitulé	Produite en collaboration avec des enseignant(s)	Niveau de diffusion : Local, académique, national, etc ?	Public Cible	Diffusion numérique
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Ressources pour la formation (m@gistère, mooc, etc.)

Intitulé	Produite en collaboration avec des enseignant(s)	Niveau de diffusion : Local, académique, national, etc ?	Public Cible	Diffusion numérique
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Ressources pour l'enseignement (séquences de classe, supports numériques, etc.)				
Intitulé	Produite en collaboration avec des enseignant(s)	Niveau de diffusion : Local, académique, national, etc ?	Public Cible	Diffusion numérique
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Des masters et thèses en lien avec l'action sont-ils en cours ou terminés ?

Référence (titre, auteur)	Université	Directeur de mémoire/thèse	Année de soutenance

2.2. Organisation du travail travail entre enseignants, responsable d'actions, chercheurs, etc.

*Précisez les modalités de travail de l'équipe :

Modalités	Nombre
<input type="checkbox"/> des réunions plénières (ensemble du groupe)
<input type="checkbox"/> des séances de travail (en binômes ou petits groupes)
<input type="checkbox"/> des visioconférences (skype, hangout, etc.)
<input type="checkbox"/> des rencontres entre enseignants
<input type="checkbox"/> utilisation d'un espace de travail collaboratif (en ligne)
<input type="checkbox"/> échanges téléphoniques
<input type="checkbox"/> échanges courriels
<input type="checkbox"/> Autres :

Commentaires :

*Qui (enseignants, responsable d'action, des chercheurs) a pris part à la définition de la problématique, la collecte des données, l'analyse des résultats, la production de ressources ? et comment ?
(1500 caractères maximum)

ATTENTION !
Remplir la partie spécifique aux LÉA à partir de la page suivante, seulement si vous êtes concernés

3. Partie spécifique aux Lieux d'éducation associés (LéA) 2014-2015

Attention ! A remplir pour chaque LéA si plusieurs LéA sont concernés par l'action de recherche.

Nom du LéA :

3.1 Apports pour le lieu (établissement, association, etc.)

a. *L'insertion de l'action dans le LéA

- L'action a été présentée/communiquée au(x) directeur(s) ou au(x) responsable(s) du lieu
- L'action a été présentée en conseil d'administration
- L'action a été présentée en conseil pédagogique et/ou d'enseignement, le cas échéant
- L'action est insérée dans le projet d'établissement ou de l'association, le cas échéant
- L'action ou le LéA est mentionné sur la page WEB du lieu ?

Commentaires sur l'insertion de l'action dans le lieu

b. Implication/ association d'autres acteurs dans/ à l'action

Si votre action concerne des enseignants associés d'établissements qui ne font pas partie du LéA, comment travaillez-vous avec eux ?

Si votre action concerne des enseignants non-associés membres du LéA, comment travaillez-vous avec eux ?

Commentaires sur l'implication/l'association d'autres acteurs

c. *Communication en direction de la communauté éducative

Qui a été informé de l'action ?

- Enseignants, éducateurs et/ou animateurs du lieu
- Autres membres de la communauté éducative : Conseillers Principaux d'Education, Surveillants, Infirmiers, Conseillers d'Orientation Professionnelle, Assistante sociale, etc.
- Les parents (si des mineurs sont concernés)
Si oui, à quelle occasion :
- Les élèves (si concernés par la recherche)
- Des associations locales
Précisez:
- Les collectivités locales et/ou territoriales
Précisez:

- Autres
Précisez:

Commentaires sur la communication à la communauté éducative

3.2. Partenariats

- a. L'action a-t-elle tissé des liens avec une ou plusieurs ESPE ? Si cela concerne plusieurs ESPE remplir les cases ci-dessous pour chaque ESPE.**

Nom de l'ESPE :

- Un/plusieurs membre(s) d'ESPE fait/font partie du LéA
 L'action a été communiquée à l'ESPE de l'Académie
 L'action a accueilli un ou plusieurs étudiants d'ESPE
 L'action a accueilli d'autres étudiants (non inscrits en ESPE), précisez :

 Une formation en lien avec l'action de recherche du LéA a été dispensée
 Autre lien :

Commentaires :

- b. L'action a-t-elle été communiquée au CARDIE ?**

Nom du CARDIE :

- Le CARDIE a été informé de l'action
 Le CARDIE a été invité aux réunions du LéA
 Le CARDIE a participé aux réunions du LéA
 Le LéA a été présenté aux Journées de l'Innovation
 Le LéA a été répertorié sur la base Expérithèque

Commentaires sur les relations avec le CARDIE :

- c. Quels acteurs et partenaires institutionnels (des autres établissements scolaires, recteur, DASEN, corps d'inspection, conseillers pédagogiques, réunions de bassin, etc.) ont été informés de l'action :**

Nom des acteurs	Institutions

1.3 Apports pour le réseau des LéA

- a. *Participation au séminaire de rentrée**

Etablissement / Unité de recherche	NOM - Prénom	Statut (Directeur, enseignants, chercheur, doctorant, etc.)	Fonction (Enseignant associé, enseignant non associé, Correspondant IFÉ, correspondant LéA, etc.)	Frais de mission financés par

b. *Participation à la journée des LéA

Etablissement/ Unité de recherche	NOM - Prénom	Statut (Directeur, enseignants, chercheur, doctorant, etc.)	Fonction (Enseignant associé, enseignant non associé, Correspondant IFÉ, correspondant LéA, etc.)	Frais de mission financés par

c. Remarques, commentaires et suggestions

11.6.3 Bilan de 3 ans et de fin d'action

BILAN FINAL de l'ACTION

Ce bilan est à remplir en fin d'action pour chaque action

*les champs marqués d'un * sont obligatoires

1. L'action, les acteurs et les partenaires associés

*Nom de l'action :

Adresse web de l'action de (le cas échéant) :

*Année de début et de fin de l'action :

*Nom du responsable de l'action :

*Courriel du responsable de l'action :

Nom du/des LéA(s) concerné(s) par/inclus dans l'action (le cas échéant) :

*Unité(s) (de recherche) porteuse(s) de l'action – UMR, EA, etc.

Année	Nom	Organisme de rattachement

Unité(s) (de recherche) partenaire(s) – UMR, EA, etc.

Année	Nom	Organisme de rattachement

Financements de l'action (le cas échéant)

Année	Organisme financeur	Montant

*Dans quelle thématique de l'IFÉ s'inscrit l'action ?

Thématique principale, une seule réponse possible

- Apprentissage et socialisation
- Profession et professionnalité éducative
- Le numérique en éducation et formation
- Efficacité et justice des systèmes éducatifs
- Les ressources pour apprendre et faire apprendre
- Aucune (précisez) :

Thématiques secondaires (le cas échéant), plusieurs réponses possibles

- Apprentissage et socialisation
- Profession et professionnalité éducative
- Le numérique en éducation et formation
- Efficacité et justice des systèmes éducatifs
- Les ressources pour apprendre et faire apprendre

*Dans quel(s) axe(s) du projet de loi pour la refondation de l'école s'inscrit l'action ?

Plusieurs réponses possibles

- Mettre en place une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation et faire évoluer les pratiques pédagogiques
- Donner la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités (plus de maîtres que de classes, maternelles moins de 3 ans, langues vivante dès le CP, rythmes scolaires : meilleure organisation des temps éducatifs, accès activités périscolaires de qualité)
- Faire entrer l'École dans l'ère du numérique, éducation au numérique
- Faire évoluer le contenu des enseignements (socle commun de connaissances, de compétences et de culture; enseignement moral et civique, parcours d'éducation artistique et culturelle)
- Assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège
- Permettre à chacun de réussir dans le second degré et de s'insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions (lutte contre le décrochage scolaire)
- Mieux associer les partenaires de l'École et mieux évaluer le système éducatif
- Aucune

***Composition de l'équipe** (ajouter des lignes si besoin)

Académie	Etablissement/ Equipe de recherche	NOM - Prénom	Statut (Directeur, enseignants, chercheur, doctorant, stagiaire, etc.)	Fonction (Enseignant associé, enseignant non associé, Correspondant IFÉ, correspondant LéA, etc.)	Date de début et de fin de participation à l'action
					MM / AAAA à MM/ AAAA
					MM / AAAA à MM/ AAAA
					MM / AAAA à MM/ AAAA
					MM / AAAA à MM/ AAAA

Partenaires de l'équipe autre que l'équipe de recherche (ajouter des lignes si besoin)

Institution/Organisation partenaire	Echelle (locale, régionale, nationale, européenne, etc.)	Nom – Prénom du représentant (la cas échéant)	Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	Date de début et de fin du partenariat
				MM / AAAA à MM/ AAAA
				MM / AAAA à MM/ AAAA
				MM / AAAA à MM/ AAAA

2. Bilan final des activités menées

2.2. Description de l'action

*Résumé de l'action de l'action mise en œuvre : thème, contexte, problématique, méthodologie, etc.

Maximum 3000 caractères, espaces compris

Actualiser le résumé de l'action de départ

*4 à 5 Mots Clés :

*Objectif(s) de l'action menée

Maximum 1000 caractères, espaces compris

*Résultat(s) de l'action menée (principales conclusions, valorisations et apports pour le système éducatif)

Entre 10 000 et 15 000 caractères, espaces compris



2.3 Production pour l'année

Publications et communications

Publications et communications scientifiques (revues académiques, séminaires/congrès/colloques scientifiques, etc.)	
Références aux normes APA, ASA, etc.	Ressources produite avec des enseignants
	Oui/Non
	Oui/Non

Publications et communications professionnelles (revues professionnelles, communication institutionnelles, journées de l'innovation, etc.)	
Références aux normes APA, ASA, etc. ou au format : Nom, Prénom, année, titre, revue/édition/site web.	Ressources produite avec des enseignants
	Oui/Non
	Oui/Non

Ressources professionnelles produites

Action(s) de formation menée(s)					
Année	Intitulé	Produite en collaboration avec des enseignant(s)	Niveau de diffusion : Local, académique, national, etc ?	Public Cible	Diffusion numérique
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Ressources pour la formation (m@gistère, mooc, etc.)

Année	Intitulé	Produite en collaboration avec des enseignant(s)	Niveau de diffusion : Local, académique, national, etc ?	Public Cible	Diffusion numérique
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Ressources pour l'enseignement (séquences de classe, supports numériques, etc.)

Année	Intitulé	Produite en collaboration avec des enseignant(s)	Niveau de diffusion : Local, académique, national, etc ?	Public Cible	Diffusion numérique
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Des masters et thèses en lien avec l'action sont-ils en cours ou terminés ?

Référence (titre, auteur)	Université	Directeur de mémoire/thèse	Année de soutenance

2.2. Organisation du travail entre enseignants, responsable d'actions, chercheurs, etc.

* Précisez les modalités de travail de l'équipe :

Modalités	Nombre
<input type="checkbox"/> des réunions plénières (ensemble du groupe)
<input type="checkbox"/> des séances de travail (en binômes ou petits groupes)
<input type="checkbox"/> des visioconférences (skype, hangout, etc.)
<input type="checkbox"/> des rencontres entre enseignants
<input type="checkbox"/> utilisation d'un espace de travail collaboratif (en ligne)
<input type="checkbox"/> échanges téléphoniques
<input type="checkbox"/> échanges courriels
<input type="checkbox"/> Autres :

Commentaires :

* Qui (enseignants, responsable d'action, des chercheurs) a pris part à la définition de la problématique, la collecte des données, l'analyse des résultats, la production de ressources ? Et comment ?
(1500 caractères maximum)

ATTENTION !
Remplir la partie spécifique aux LÉA à partir de la page suivante, seulement si vous êtes concernés

3. Partie spécifique aux Lieux d'éducation associés (LéA)

Attention ! Ce bilan est à remplir pour chaque LéA si plusieurs LéA sont concernés par l'action de recherche.

Nom du LéA :

3.1. Apports pour le lieu (établissement, association, etc.)

d. *L'insertion de l'action dans l'établissement

- L'action a été présentée/communiquée au(x) directeur(s) de(s) établissement(s)
- L'action a été présentée en conseil d'administration
- L'action a été présentée en conseil pédagogique et/ou d'enseignement
- L'action est insérée dans le projet d'établissement
- Le LéA est mentionné sur la page WEB de l'établissement ?

Commentaires sur l'insertion de l'action dans l'établissement

a. Implication/ association d'autres acteurs dans/ à l'action

Si votre action concerne des enseignants associés d'établissements qui ne font pas partie du LéA, comment avez-vous travaillé avec eux ?

Si votre action concerne des enseignants non-associés membres du LéA, comment avez-vous travaillé avec eux ?

Commentaires sur l'implication/l'association d'autres acteurs

b. *Communication en direction de la communauté éducative

Qui a été informé de l'action ?

- Enseignants, éducateurs et/ou animateurs du lieu
- Autres membres de la communauté éducative : Conseillers Principaux d'Education, Surveillants, Infirmiers, Conseillers d'Orientation Professionnelle, Assistante sociale, etc.
- Les parents (si des mineurs sont concernés)
Si oui, à quelle occasion :
- Les élèves (si concernés par la recherche)
- Des associations locales
Précisez:
- Les collectivités locales et/ou territoriales
Précisez:
- Autres
Précisez:



3.2. Partenariats

- d. **L'action a-t-elle tissé des liens avec une ou plusieurs ESPE ? Si cela concerne plusieurs ESPE remplir les cases ci-dessous pour chaque ESPE.**

Nom de l'ESPE :

- Un/plusieurs membre(s) d'ESPE fait/font partie du LéA
- L'action a été communiquée à l'ESPE de l'Académie
- L'action a accueilli un ou plusieurs étudiants d'ESPE
- L'action a accueilli d'autres étudiants (non-inscrits en ESPE)
- Une formation en lien avec l'action de recherche du LéA a été dispensée
- Autre lien :

Commentaires :

--

- e. **L'action a-t-elle été communiquée au CARDIE ?**

Nom du CARDIE :

- Le CARDIE a été informé de l'action
- Le CARDIE a été invité aux réunions du LéA
- Le CARDIE a participé aux réunions du LéA
- Le LéA a été présenté aux journées de l'innovation
- Le LéA a été répertorié sur la base expéirithèque

Commentaires sur les relations avec le CARDIE :

--

- f. **Quels acteurs et partenaires institutionnels** (des autres établissements scolaires, recteur, DASEN, corps d'inspection, conseillers pédagogiques, réunions de bassin, etc.) ont été informés de l'action :

Nom des acteurs	Institutions

3.3. Apports pour le réseau des LéA

a. *Participation au séminaire de rentrée

Année	Etablissement/ Unité de recherche	NOM - Prénom	Fonction dans l'établissement (Directeur, enseignants, chercheur, doctorant, etc.)	Fonction dans le LéA (Enseignant associé, enseignant non associé, Correspondant IFÉ, correspondant LéA, etc.)	Frais de mission financés par

b. *Participation à la journée des LéA

Année	Etablissement/ Unité de recherche	NOM - Prénom	Fonction dans l'établissement (Directeur, enseignants, chercheur, doctorant, etc.)	Fonction dans le LéA (Enseignant associé, enseignant non associé, Correspondant IFÉ, correspondant LéA, etc.)	Frais de mission financés par

- c. *Comment s'est déroulé la collaboration avec les administrateurs et coordinateurs du réseau : dans la rédaction de la convention, le suivi avec le référent CoPil, etc. ?

- d. *Participation au blog et utilisation de l'espace collaboratif ?

- e. Avez-vous eu des contacts avec les autres LéA ? Si oui, lesquels ?

Année	Nom du LéA	Nature de la communication/collaboration

- f. Si votre action concerne des enseignants associés qui ne font pas partie du LéA, comment travaillez-vous avec eux ?

- g. Remarques, commentaires et suggestions

Introduction

Les [Lieux d'éducation associés à l'IFÉ](#) (LéA) portent des questionnements sur des enjeux d'apprentissage, d'enseignement et d'éducation. Ils associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain pour co-construire, et expérimenter des réponses à ces questionnements et produire des ressources mobilisables par des acteurs de l'éducation. Ce dispositif de recherche-action-formation innovant est soutenu par le MENESR par l'intermédiaire de la DGESCO et de la DRDIE.

Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d'établissements, des bassins scolaires, des établissements d'enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout lieu portant un enjeu d'éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire. Dans chaque lieu, sont impliqués l'équipe de direction, et les représentants des administrations publiques déconcentrées en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales. Prendre en compte un ensemble large d'acteurs traduit une double volonté : d'une part, comprendre et répondre à la complexité des interactions de recherches à l'intérieur du lieu comme avec son environnement et d'autre part, concevoir, tout au long de l'action, des ressources plus largement utiles au monde éducatif (réseau des LéA, mais aussi dispositifs de formation initiale ou continue, ESPE, associations professionnelles, communautés de recherche, etc.).

Les actions de recherche des LéA s'inscrivent dans une durée de 3 ans (de Septembre 2015 à Août 2018), et peuvent bénéficier d'un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature. Est mis en place un dispositif d'accompagnement et de soutien (par les personnels de l'IFÉ et les acteurs institutionnels au niveau national (MENESR) ou académique (au premier rang desquels le CARDIE, DASEN ou DASEN adjoint, les corps d'inspection ...). Notamment l'IFÉ met à leur disposition un environnement numérique (site, partage de documents, blog...). Ces outils de suivi visent à stimuler la réflexivité des acteurs et leur collaboration afin de contribuer à la fois au développement de la recherche et à celui du lieu d'éducation.

Parmi l'ensemble des acteurs impliqués dans un LéA, certains sont appelés à jouer plus particulièrement un rôle d'interface : le correspondant IFÉ, qui assure le lien avec les équipes de recherche, et le correspondant LéA, qui assure le lien avec les différents acteurs du lieu. Les rôles et les responsabilités de ces correspondants sont définis dans des chartes.

Pour plus d'information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LéA : [le site Internet des LéA](#) et [le blog collaboratif des LéA](#).

Le dossier de candidature complet devra parvenir à l'IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) avant le 15 mars 2015 en format word et pdf. Il sera examiné par une commission de validation associant les responsables du dispositif LéA : l'IFÉ-ENS de Lyon et la DGESCO.

Votre candidature est :

- Une demande initiale
- Un renouvellement

1. L'action de recherche, le lieu d'éducation et les partenaires associés

1.1. Identification de l'action de recherche prévue

Ajouter des lignes si plus d'un responsable d'action

Intitulé de l'action de recherche prévue	
Acronyme (en un mot)	
Adresse web de l'action de recherche (le cas échéant)	
Nom du responsable de l'action de recherche	
Courriel du responsable de l'action de recherche	
Téléphone du responsable de l'action de recherche	

1.2. Lieu(x) d'éducation candidat(s)

Si plusieurs établissements sont concernés, remplissez un tableau par établissement

Nom du lieu d'éducation candidat	
Académie	
Organisme (lycée, collège, école, association, réseau, etc.)	
Nom du responsable du lieu (chef d'établissement, directeur, président d'association, etc.)	
Adresse postale du lieu	
Téléphone	
Site Internet du lieu	

Critères : Lieu présentant une portée éducative. Zone géographique (académie) présentant peu de LéA. Nouveau type de LéA (établissement, structure)

1.3.a Unité(s) de recherche porteuse(s) de l'action de recherche – UMR, EA, etc.

Nom de l'unité, du laboratoire et/ou de l'équipe	Organisme de rattachement	Lien entre l'unité et l'IFÉ (équipe interne à l'IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention...)

Unité de recherche en lien avec les problématiques de l'éducation. Unité de recherche IFÉ ou conventionnée avec l'IFÉ.

1.3.b Unité(s) (de recherche) partenaire(s), le cas échéant – UMR, EA, etc.

Nom de l'unité, du laboratoire et/ou de l'équipe	Organisme de rattachement	Lien entre l'unité et l'IFÉ (équipe interne à l'IFÉ, convention existante, conventionnement en
--	---------------------------	--

		cours, convention envisagée, aucune convention...)

1.4. Financements de l'action de recherche

Moyens DGESCO souhaités

L'IFÉ avec la DGESCO (MENESR) peut attribuer des forfaits horaires aux enseignants du primaire et du secondaire. Indiquer quels moyens seraient demandés pour cette action (maximum 100 heures par LéA).

Nombre d'heures :

Nombre d'enseignants impliqués :

Critères : Estimation du volume de travail relative à l'engagement des enseignants. Réalisme des charges de travail et de la programmation

Autres financements

Organisme financeur	Montant	Demande en cours/ acceptée

Critères : Obtention de financements supplémentaires au niveau local, régional, national (ex. : financement de contrat de thèse, etc.)

1.5 Thématiques et axes de recherche

Dans quelle thématique de l'IFÉ s'inscrit l'action de recherche ?

Thématique principale, une seule réponse possible

- Apprentissage et socialisation
- Profession et professionnalité éducative
- Le numérique en éducation et formation
- Efficacité et justice des systèmes éducatifs
- Les ressources pour apprendre et faire apprendre

Thématiques secondaires (si applicable), plusieurs réponses possibles

- Apprentissage et socialisation
- Profession et professionnalité éducative
- Le numérique en éducation et formation
- Efficacité et justice des systèmes éducatifs
- Les ressources pour apprendre et faire apprendre
- Aucune des thématiques susmentionnées (précisez) :

Dans quel(s) axe(s) du projet de loi pour la refondation de l'école s'inscrit l'action de recherche ?

Plusieurs réponses possibles

- Mettre en place une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation et faire évoluer les pratiques pédagogiques
- Donner la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités (plus de maîtres que de classes, maternelles moins de 3 ans, langues vivante dès le CP, rythmes scolaires : meilleure organisation des temps éducatifs, accès activités périscolaires de qualité)
- Faire entrer l'École dans l'ère du numérique, éducation au numérique
- Faire évoluer le contenu des enseignements (socle commun de connaissances, de compétences et de culture; enseignement moral et civique, parcours d'éducation artistique et culturelle)
- Assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège
- Permettre à chacun de réussir dans le second degré et de s'insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions (lutte contre le décrochage scolaire)
- Mieux associer les partenaires de l'École et mieux évaluer le système éducatif

Aucune

Critères : Lien avec les thématiques de recherches prioritaires de l'IFÉ et des axes du projet de la pour la refondation de l'école du MENESR,.

1.6 Composition prévisionnelle de l'équipe du LéA (ajouter des lignes si besoin)

Membres du LéA Commencer par identifier les potentiels porteurs du LéA ²⁷ : Correspondant IFÉ, correspondant LéA, puis les autres membres (voir critères).	Structure (établissement, unité de recherche...)	NOM – Prénom	Fonction dans la structure (directeur, enseignants, chercheur, doctorant, stagiaire, etc.)	Académie	Contact (Courriel et téléphone)
Correspondant IFÉ (voir Charte)					
Correspondant LéA (voir Charte)					

Critères : Représentation des membres du/des Lieu(x) d'éducation associé(s). Personnel(s) de pilotage représentés dans les porteurs (responsables d'établissement, personnel d'inspection...) et porteurs du LéA de statuts différents. Nombre d'acteurs mobilisés suffisant (pas trop petit par rapport à l'ampleur de l'action). Équilibre entre les fonctions et statuts représentées au sein de l'équipe (pratique/formation/recherche/étudiant...)

²⁷ Les porteurs du LéA sont responsables de la définition de l'action, de la rédaction de recherche de ce dossier de candidature, du suivi de la candidature et de la mise en œuvre de l'actions'il est retenu. Identifier au moins deux interlocuteurs (un pour le lieu, un pour l'équipe de recherche) qui seront informés de l'instruction du dossier par l'IFÉ.

Présentation des activités prévues pour le LéA de Septembre 2015 à Août 2018

2.1 Description de l'action de recherche

Description de l'action de recherche (contexte, problématique, méthode)

Maximum 2400 caractères, espaces compris

Critères: Description des questionnements, action de recherche, position dans un champ de recherche. Articulation de la problématique de recherche avec des questions du terrain, en lien avec les politiques éducatives nationales.

4 à 5 Mots Clés :

2.2. Objectifs de l'action de recherche

Maximum 1000 caractères, espaces compris

Critères: Retombées scientifiques attendues en cohérence avec les enjeux pour le lieu candidat (ci-dessous).

2.3. Enjeux pour le lieu d'éducation candidat

Décrire les objectifs et les attentes du lieu d'éducation concernant le questionnement et l'entrée dans le dispositif LéA. Préciser les liens entre l'action de LéA et le projet d'établissement et/ou contrat d'objectifs, ainsi que l'implication des différents acteurs du lieu.

Maximum 2000 caractères, espaces compris

Critères: Retombées pour le lieu d'éducation et son contexte. Attentes du lieu explicitées et en cohérence avec l'action de recherche (dont par exemple liens avec le projet d'établissement ou le contrat d'objectifs, le projet académique).

2.4. Productions déjà réalisées (publications, communications, formations) par les porteurs du LéA en lien avec l'action de recherche engagée

Listez 5 ressources maximum en précisant les auteurs des ressources.

2.5. Production(s) et ressource(s) envisagée(s) de Septembre 2015 à Août 2018

Ressources	Précisions
<input type="checkbox"/> Publications et communications scientifiques	
<input type="checkbox"/> Publications et communications professionnelles	
<input type="checkbox"/> Action de formation	
<input type="checkbox"/> Ressources pour la formation	
<input type="checkbox"/> Ressources pour l'enseignement	
<input type="checkbox"/> Masters et thèses	

Critères : Planification prévisionnelle des productions et des ressources ainsi que de leur diffusion (publics visés). Implication d'étudiants de l'ESPE ou d'autres institutions dans le cadre de masters, thèses.

2.6. Organisation du travail et de la collaboration

Expérience de collaboration

Certains membres de l'équipe ont-ils déjà été engagés ensemble dans d'autres actions de recherche collaborative ?
Précisez lesquels, quand et comment.

Maximum 1000 signes, espaces compris

Critères : l'existence d'une équipe de recherche collaborative ou l'initiation préalable des travaux est un facteur de réussite de l'action.

Organisation de la collaboration

Quelles sont les modalités de collaboration entre enseignants, responsable d'action de recherches, chercheurs que vous projetez?

- des réunions plénières (ensemble du groupe)
- des séances de travail (en binômes ou petits groupes)
- des visioconférences (skype, hangout, etc.)
- des rencontres entre enseignants
- utilisation d'un espace de travail collaboratif (en ligne)
- échanges téléphoniques
- échanges courriels
- Autres :

Commentaires :

Comment envisagez vous la participation des enseignants, du responsable d'action de recherche, des chercheurs dans la définition de la problématique, la collecte des données, l'analyse des résultats, la production de ressources ?

(1500 caractères maximum)

3. Communication et diffusion des résultats

Comment envisagez-vous de communiquer l'action de recherche et les résultats :

3.1 Au sein de(s) établissement(s) d'accueil ?

Communication au directeur de l'établissement, au conseil d'administration, au conseil pédagogique, insertion de l'action dans le projet d'établissement, formation des enseignants, etc.

--

Critères : Modalités de communication au sein de l'établissement prévues et riches (touchant différent publics)

3.2. Au niveau local ?

Communication aux autres membres de la communauté éducative (Conseillers Principaux d'Education, Surveillants, Infirmiers, Conseillers d'Orientation Professionnelle, Assistante sociale, etc.), aux parents, aux élèves, aux associations, aux collectivités locales et/ou territoriales, etc.

--

Critères : Modalités de communication au niveau local prévues et riches (touchant différent publics)

3.3. Aux partenaires institutionnels ?

Partenaires	Modalités de communication (inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l'équipe du LéA, présentation de l'action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d'étudiants, enregistrement de l'action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.)
CARDIE	
ESPE	

Critères : Interactions prévues avec les partenaires institutionnels dans le cadre de réunions d'équipes, de rencontres régionales, etc.

3.4. Aux autre(s) partenaire(s) – collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations...

Partenaires	Modalités de communication

Critères : Inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l'équipe du LéA, présentation de l'action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d'étudiants, enregistrement de l'action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.

4. Autres éléments d'information ou indicateur d'activité à mettre en valeur

--

Critères : Expertise, liens internationaux, "promotion" d'un secteur isolé ou en difficulté, liaison/interaction de recherche 1er - 2nd degré, ...)

5. Avis d'opportunités

Si plusieurs partenaires sont impliqués, remplir un tableau par partenaire mentionné aux parties 1.3.b., 3.3 et 3.4.

Partenaire(s) institutionnels au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (CARDIE, IPR, IA, DASEN)

Institution	DGESCO /CARDIE
NOM - Prénom du représentant	
Statut du représentant	CARDIE
Courriel Téléphone fixe/portable Adresse postale	
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	
Avis d'opportunité	
Signature	

Engagement des partenaires institutionnels (CARDIE, MENESR...) dans l'équipe opérationnelle. Avis positif et du CARDIE en lien avec le DRDIE (DGESCO).

Autre(s) partenaire(s) – autres LÉA, ESPE, collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations...

Institution/Organisation :	
Echelle (académique, locale, régionale, nationale, européenne, etc.)	
NOM Prénom du représentant	
Statut du représentant	
Courriel : Téléphone fixe/portable : Adresse postale :	
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	
Avis d'opportunité :	
Signature :	

Critères : Capacité à diffuser sur l'environnement territorial et à l'échelle nationale et internationale). Partenaires pouvant assurer le développement et la diffusion de formation en lien avec l'action de recherche. Partenaire à l'échelle locale, nationale, européenne ou internationale pouvant relayer la diffusion de la recherche, des productions et des ressources.

Emilie Carosin
Réjane Monod-Analdi
Luc Trouche.